

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

---

Annexe au procès-verbal de la séance du 3 juin 1971.

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), à la suite d'une mission d'information économique et financière en U. R. S. S.,*

Par MM. André DULIN, Michel KISTLER, Robert SCHMITT  
et Louis TALAMONI,

Sénateurs.

---

(1) *Cette commission est composée de : MM. Alex Roubert, président ; Yvon Coudé du Foresto, Georges Portmann, André Dulin, vice-présidents ; Jacques Descours Desacres, Max Monichon, Geoffroy de Montalembert, secrétaires ; Marcel Pellenc, rapporteur général ; André Armengaud, Jean Bardol, Jean Berthoin, Edouard Bonnefous, Jean-Eric Bousch, André Colin, Antoine Courrière, André Diligent, Paul Driant, Yves Durand, Marcel Fortier, Lucien Gautier, Henri Henneguelle, Gustave Héon, Roger Houdet, Michel Kistler, Modeste Legouez, Marcel Martin, René Monory, Paul Pauly, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Paul Ribeyre, Jean Sauvage, Robert Schmitt, Charles Suran, Louis Talamoni, Henri Tournan.*

## SOMMAIRE

---

	Pages.
<b>Préambule</b> .....	3
<b>Programme de la mission</b> .....	5
<b>PREMIÈRE PARTIE : <i>La réforme économique en U. R. S. S. et sa signification</i></b> ...	9
<b>DEUXIÈME PARTIE : <i>L'environnement de la réforme</i></b> .....	15
a) <b>Données générales sur l'U. R. S. S.</b> .....	15
b) <b>La planification soviétique</b> .....	17
c) <b>Le budget de l'U. R. S. S. et les budgets locaux</b> .....	20
d) <b>La Gosbank</b> .....	28
e) <b>Administration et réforme économique</b> .....	29
<b>TROISIÈME PARTIE : <i>L'application de la réforme économique</i></b> .....	37
a) <b>Réforme et activité industrielle</b> .....	37
b) <b>Réforme et activité agricole</b> .....	42
c) <b>Relations économiques extérieures. — Les échanges franco-soviétiques</b> ..	44
d) <b>Observations concrètes</b> .....	52
<b>Conclusion : Résultats obtenus et perspectives</b> .....	59
<b>Annexes</b> .....	63

---

## PREAMBULE

« Le mot réforme n'est pas très bien choisi. Il est d'usage commode mais n'explique pas grand-chose. Il s'agit, plus exactement, d'une amélioration de la gestion sur la base d'un système plus perfectionné de planification et de stimulation économique. Il n'est donc pas question d'un retour au capitalisme ou de l'abandon de la planification centralisée. »

ALEXEI GOREGLIAD,  
*Vice-Président du Gosplan.*

Mesdames, Messieurs,

Après quelques années d'application de la réforme économique, il est apparu nécessaire à votre commission des Finances d'accomplir une mission d'information économique et financière en U.R.S.S. Autorisée par le Sénat, une délégation de quatre de ses membres s'y est rendue, au mois de septembre 1970, alors que les relations franco-soviétiques étaient particulièrement actives : la « Grande Commission » chargée de l'étude des relations économiques entre les deux pays siégeait alors à Paris, à la veille du voyage officiel que devait accomplir le Président de la République, M. Georges Pompidou.

Aussi cette mission s'est-elle déroulée dans les conditions les meilleures et l'accueil que nous avons reçu fut partout chaleureux et empreint de la plus grande cordialité.

Nous nous plaisons à adresser de vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de cette mission :

- du côté français, les services des différents ministères, ainsi que de l'Ambassade de France à Moscou dont l'action a été particulièrement utile à la préparation de cette mission ;
- du côté soviétique, l'Ambassade de l'U. R. S. S. en France, les dirigeants et responsables à l'échelle nationale ou locale qu'il nous a été donné de rencontrer sur place, et également les

directeurs des organismes économiques que nous avons visités, sans oublier les services de l'Intourist, parmi lesquels nous ferons une mention toute spéciale à celle qui fut notre guide et interprète officielle soviétique au long de notre voyage de plus de 12.000 kilomètres ; ce voyage fut accompli par la délégation suivante :

- M. André Dulin, *Sénateur de la Charente-Maritime, ancien ministre, président de la délégation ;*
- M. Michel Kistler, *Sénateur du Bas-Rhin ;*
- M. Robert Schmitt, *Sénateur de la Moselle ;*
- M. Louis Talamoni, *Sénateur du Val-de-Marne.*

La délégation était accompagnée de M. Pierre Vallois, administrateur des services du Sénat, secrétaire de la Commission des Finances et Mlle Givatovski, interprète.

Les entretiens auxquels nous avons procédé, à un niveau élevé, sous l'impulsion de M. Joukov, président du groupe parlementaire franco-soviétique, que nous voudrions remercier particulièrement ici, et les visites effectuées ont permis à votre délégation une approche précise des conditions économiques actuelles de l'U. R. S. S. Nous n'avons certes pas la prétention d'avoir pu, en quelques jours, faire le tour des multiples problèmes posés, d'autant que notre voyage, qui nous a conduits de Moscou aux oasis méridionales, en plein cœur du désert de Karakoum, puis aux rives de la Baltique, n'aura pu, étant donné sa brièveté relative, que nous présenter un raccourci, mais combien saisissant, des aspects multiples de cet immense pays. La bonne grâce de nos interlocuteurs, les renseignements et la documentation recueillis en réponse à un questionnaire préalablement établi ont pu satisfaire l'essentiel de nos curiosités. Nous voudrions livrer dans le présent document le fruit de nos observations et de nos réflexions en toute bonne foi et en toute objectivité.

## PROGRAMME DE LA MISSION

*Jeudi 10 septembre 1970.*

Vol Paris (Orly)—Moscou (Sheremetyevo International) (1).

La délégation est accueillie à l'aéroport par MM. Philippe Legrain, Conseiller des Affaires étrangères, Philippe de Suremain, secrétaire de l'Ambassade de France, et Mme Cécile Tobianskaïa, guide de la délégation.

Installation à l'Hôtel National.

Soirée au Théâtre Bolchoï : *Don Quichotte*, de Minkus.

*Vendredi 11 septembre 1970.*

Réception au Kremlin et entretiens au Soviet suprême de l'U. R. S. S. sur les problèmes actuels d'ordre économique et financier, avec MM. Joukov, académicien, député, président du Groupe parlementaire franco-soviétique ; Blokhine, vice-président de la Commission pour la santé publique ; Frolov, membre de la Commission pour l'industrie ; Goujkov, vice-ministre des finances ; Petrov, chef du service Budget au Plan ; Manjoulo, vice-ministre du Commerce extérieur ; Komin, vice-président du Comité d'Etat pour les prix ; Chkourko, président du Comité d'Etat pour le travail et les salaires ; Vorobiev, premier vice-président de la Direction de la Banque d'Etat ; Krivienko, vice-directeur du Service pour le travail des commissions permanentes (chef du service) ; Schilkine, administrateur responsable de la section du Service pour le travail des commissions permanentes ; Mme Tchourkina, chargée de l'administration du Soviet suprême pour les questions administratives ; MM. Provine, directeur général de l'Institut général des statistiques ; Barbachov, directeur général des statistiques pour la construction et l'entreprise.

Déjeuner organisé par le Groupe interparlementaire du Soviet suprême de l'U. R. S. S.

Visite de la ville de Moscou.

Dîner à l'Ambassade de France.

---

(1) En compagnie d'une délégation présidée par M. Jozeau-Marigné de la Commission des Lois du Sénat.

*Samedi 12 septembre 1970.*

Vol Moscou—Kiev (Ukraine).

Visite de la ville (cathédrale Sainte-Sophie) et d'un marché kolkhozien.

*Dimanche 13 septembre 1970.*

Visite de la « Laure Petcherski ».

Vol Kiev—Bakou (Azerbaïdjan).

*Lundi 14 septembre 1970.*

Réception, à Bakou, au Soviet suprême d'Azerbaïdjan.

Entretiens sur la situation économique et financière de la République d'Azerbaïdjan avec M. Khalilof, président du Soviet suprême, ancien ministre des finances, Mme Toukicurova, secrétaire du Praesidium du Soviet suprême ; MM. Abdoulaïev M. A., président de la Commission et du Plan du budget du Soviet suprême ; Abdulraguïmov, A. I. président de la Commission pour la construction et l'industrie des matériaux de construction ; Aliev K. G., vice-président de la Commission de la sécurité publique, de la culture physique et du sport ; Bachaliev B. G., Ministre des Finances ; Ceïdmamedova Z. G., Ministre de la Sécurité sociale ; Mechadizade M. M., Ministre de l'Instruction publique ; Assadov I. M., vice-président du Gosplan ; Zeïnalov G. U., chef de la Direction centrale des statistiques ; Zoulfougarov A. M., président du Comité d'Etat des prix près du Conseil des ministres ; Mamedov, M. R., membre de la Commission de l'agriculture ; Dgebraïlov E. F., député au Soviet de Bakou.

Visite de l'usine de construction mécanique « Lieutenant-Schmidt ».

*Mardi 15 septembre 1970.*

Visite des installations de pompage pétrolier en mer Caspienne.

Vol Bakou—Ashkhabad (Turkménie).

*Mercredi 16 septembre 1970.*

Réception à Ashkhabad au Soviet suprême de la République de Turkménie. Entretiens avec MM. Karaev H., membre du praesidium du Soviet suprême de la République, député du Soviet suprême de

Turkménie, Zkief B. K., Ministre des Finances, député du Soviet suprême de la République de Turkménie, Hidirov K., membre de la Commission du Budget, député, Souhanov X., député au Soviet suprême de la République, Lapin C. Ya., député au Soviet suprême de la République, membre du Praesidium du Soviet suprême, Safarmarelov A., chef du Département des statistiques du Conseil des ministres, Ourazov B. A., vice-ministre des finances, Lipin G. I., chef du Département du ministère des finances, Rozenblat C. H., vice-président du Gosplan de la République, Appov P. M., chef du Département du ministère de l'agriculture.

Visite de la « Manufacture de tapis turkmène ».

Entretiens au kolkhoze de la République du Turkménistan soviétique.

*Jeudi 17 septembre 1970.*

Vol Ashkhabad—Moscou.

Entretiens entre M. Dulin, président de la délégation, et Son Excellence M. Seydoux de Clausonne, Ambassadeur de France en U. R. S. S.

Vol Moscou—Léningrad.

La délégation est saluée à son départ de l'aéroport de Moscou par M. Delahaye, chargé d'affaires de France.

*Vendredi 18 septembre 1970.*

Visite de l'ensemble urbain de Leningrad et des environs.

Soirée de ballets au Petit Opéra : *Petrouchka* et *Le Sacre du printemps*, de Strawinsky.

*Samedi 19 septembre 1970.*

Vol Leningrad—Helsinki (Finlande).

*Dimanche 20 septembre 1970.*

Helsinki : visite de l'ensemble urbain et de la ville nouvelle de Tapiola.

*Lundi 21 septembre 1970.*

Vol Helsinki—Copenhague—Paris (Orly).

## PREMIERE PARTIE

### LA REFORME ECONOMIQUE EN U. R. S. S. ET SA SIGNIFICATION

Un événement, dont l'avenir dira la portée, est en cours de réalisation en U. R. S. S. : la réforme économique, décidée en 1965, qui tend à introduire une certaine souplesse dans le fonctionnement et la gestion des entreprises. Le système économique soviétique n'avait guère évolué depuis une cinquantaine d'années, à l'exception de la période de la Nouvelle Economie Politique (N. E. P.) de 1925 à 1928 et de l'instauration des plans quinquennaux. Etant donné la nouvelle mutation en cours, il a semblé utile à votre commission de recueillir, sur place, des informations et des impressions sur cet événement, dont les développements sont actuellement imprévisibles : s'agit-il d'une péripétie sans lendemain, ou au contraire d'une profonde mutation dont les conséquences peuvent être de toute première importance ? Question fondamentale pour l'avenir de l'économie socialiste et, par contre-coup, de l'économie mondiale, à laquelle nous voudrions essayer d'apporter des éléments de réponse.

Il apparaît que les motifs suivants peuvent être relevés parmi ceux qui ont provoqué la mise en œuvre de la réforme économique :

1. Une prise de conscience d'améliorations souhaitables à apporter au système, comme l'a souligné le professeur Birman, l'un des pères de la réforme, avec le professeur E. Liberman :

« Il devient évident qu'un système de planification et de gestion qui ne tenait pas compte de ce fait (l'existence de nombreux complexes de forces productives) et ne laissait à ces centres que le soin d'exécuter des directives venues d'en haut ne permettait pas d'exploiter totalement les possibilités réelles de l'économie socialiste et freinait son expansion. Un tel système devait être perfectionné. »

2. Un certain ralentissement de la croissance :

Cette observation est corroborée par le professeur A. Birman :

« La série de tendances néfastes qui sont apparues au cours du plan septennal a également montré qu'il était nécessaire d'opérer des transformations économiques essentielles. On sait que le taux d'accroissement du produit national avait diminué et que l'essor du secteur particulièrement important qu'est le secteur agricole avait fléchi. Le remboursement du capital, autrement dit la production mise en circulation pour chaque millier de roubles de la valeur des fonds productifs, a brusquement tombé. »

(Publié dans la revue *Novyi Mir*.)

C'est ainsi que, pour la période 1956-1960, le taux d'accroissement du Produit National Brut avait été de 8,2 %. Pour les cinq années suivantes, il n'était plus que de 5 %.

Dans le domaine agricole, d'importants contrats d'achat de céréales et de viande avaient dû être passés au Canada, en Australie, en France ; dans le domaine industriel, on note des retards par rapport aux objectifs dans plusieurs secteurs-clés de l'industrie : énergie, sidérurgie, transports. Le discours prononcé le 16 décembre 1969 par M. Baïbakov, président du Gosplan, a donné des indications suffisamment nombreuses et précises pour faire envisager une révision des méthodes de planification et une remise en cause de certains équilibres fondamentaux et a été l'occasion d'une révision générale des objectifs pour l'exécution du plan 1966-1970.

**Exécution du Plan 1966-1970.**

*Revision des objectifs pour 1970.*

PRODUITS	UNITES	PRODUCTION 1965.	PROJET 1966 pour 1970.	PRODUCTION 1969.	PROJET 1969 pour 1970.	DIFFERENCE 1966-1969.
Electricité .....	Milliards de kWh.	507	830 - 850	680	740	100
Pétrole brut .....	Millions de tonnes.	243	345 - 355	330	350	0
Gaz naturel .....	Milliards de mètres cubes.	129,2	225 - 240	180	195	40
Charbon .....	Millions de tonnes.	578	665 - 675	606	618	52
Acier .....	Millions de tonnes.	91	124 - 129	110	115	12
Laminés .....	Millions de tonnes.	70,9	95 - 99	75	79,9	15
Tubes .....	Millions de tonnes.	9	14 - 15	11	12	2,5
Automobiles .....	Milliers d'unités.	201	700 - 800	280	348	400
Camions .....	Milliers d'unités.	380	600 - 630	480	527	100
Tracteurs .....	Milliers d'unités.	355	600 - 625	425	456	160
Papiers .....	Millions de tonnes.	3,25	5 - 5 - 3	4	4	113
Cellulose .....	Millions de tonnes.	3,2	8,4 - 8,9	»	»	»
Bois .....	Millions de mètres cubes.	337	350 - 365	270	»	»
Viande .....	Millions de tonnes.	4,8	5,9 - 62	95 % de 1968	104 de 1969	»
Céréales .....	Millions de tonnes.	148	167	160	173	»
Chaussures de cuir ....	Milliers de paires.	486	610 - 630	620	675	»
Tissus .....	Milliards de mètres carrés.	7,5	9,5 - 9,8	8,4	»	»
Téléviseurs .....	Millions d'unités.	3,5	7,5 - 7,7	6,4	»	»
Réfrigérateurs ménagers.	Milliers d'unités.	1,7	5,3 - 5,6	3,6	»	»
Logements .....	Millions de mètres carrés.	90	110	103	116	»
Ciments .....	Millions de tonnes.	72,4	100 - 105	88	94	»

### 3. Les besoins de l'industrie et de la population.

« La qualité de la production provoquait des objections sérieuses. Elle était lente à s'améliorer et nombre d'articles fabriqués dans des usines soviétiques — biens d'équipement ou biens de consommation — non seulement n'atteignaient pas le niveau mondial mais s'en écartaient de plus en plus. Dans certaines branches de l'industrie, la productivité de la main-d'œuvre croissait lentement et parfois le rythme d'accroissement du fonds des salaires arrivait à dépasser l'accroissement de la productivité de la main-d'œuvre. Enfin, les insuffisances du système d'approvisionnement des entreprises devenaient chaque année de plus en plus évidentes et insupportables.

« Alors que le volume des réserves ne cessait d'augmenter dans les entrepôts et sur les chantiers, entreprises et chantiers manquaient de nombreux matériaux, équipements, instruments et appareils. Chose vexante entre toutes, les articles entreposés sans servir et ceux dont on avait un besoin urgent étaient souvent fabriqués à partir des mêmes matières premières et dans les mêmes entreprises. Il ne s'agissait donc pas de déficit absolu mais d'une méconnaissance des besoins réels de l'économie qui faisait produire l'inutile alors qu'on manquait du nécessaire. »

Professeur BIRMAN.

Aussi, au cours des dernières années, de nouvelles écoles de pensée se sont-elles développées, afin de renouveler les conceptions économiques soviétiques. Une première école avait préconisé le renforcement généralisé de la planification centralisée, mais l'état présent de l'équipement électronique du pays a fait apparaître pour l'instant les possibilités limitées de la réalisation d'un tel projet.

Une deuxième école, celle de Liberman, professeur à l'Université de Kharkov, l'un des pères de la réforme économique, et dont les thèses ont, au moins jusqu'alors, prévalu, s'est prononcé pour une décentralisation au niveau de l'entreprise. La campagne de Liberman, ouverte en 1955, a été réalisable, bien entendu, dans la mesure où elle fut autorisée par les autorités du parti et de l'administration ; c'est dans un article publié en 1962 par la *Pravda* que Liberman a explicité ses thèses, qui conduisent à une remise en cause des rapports entre le pouvoir central et les entreprises, d'une part, et entre les entreprises elles-mêmes, d'autre part. La direction de l'entreprise avait des pouvoirs jusqu'alors limités : elle ne pouvait pas fixer le volume ou la structure de la production, non plus que l'effectif du personnel, le niveau des traitements et salaires, ou celui des prix, ces éléments étant tous fixés par des directives de l'administration centralisée.

Les propositions de Liberman, qui constituent un compromis entre les nécessités d'une planification centralisée et les besoins de l'entreprise, reposent, au point de vue de la gestion, sur le trans-

fert à la firme d'un droit de décision pour l'exécution des objectifs fondamentaux, et au point de vue financier sur la mise en œuvre d'un rapport entre le profit et le capital, pour la fixation des primes attribuées au personnel et du montant des versements aux fonds de l'entreprise.

Les propositions de Liberman, présentées au Comité central du parti communiste de l'Union soviétique furent approuvées en septembre 1965, les grandes étapes de la réforme économique étant les suivantes :

*Novembre 1962.* — L'Assemblée plénière du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique charge le Conseil des ministres de préparer, pour être soumis au Soviet suprême, un projet de loi relatif à l'entreprise socialiste « de manière à élargir les pouvoirs des directeurs d'entreprises, et afin de faire participer plus activement les travailleurs à la gestion de la production ».

*Du 27 au 29 septembre 1965.* — A l'Assemblée plénière du Comité central du parti communiste de l'Union soviétique, M. Kossyguine présente un rapport sur « l'amélioration de la gestion industrielle de la planification et la stimulation de la production ».

*Le 4 octobre 1965.* — Un règlement de l'entreprise socialiste de production d'Etat est adopté par le Conseil des ministres de l'U.R.S.S. Ce nouveau statut sera appliqué aux entreprises qu'une décision des autorités centrales fera passer au nouveau système.

*Le 2 novembre 1965.* — Un décret supprime les sovnarkhozes et crée de nouveaux ministères industriels : on remet en vigueur le système des ministères sectoriels, le pouvoir de ces organismes étant limité en fonction des nouveaux pouvoirs reconnus aux entreprises.

*Février 1966.* — Instructions sur le « nouveau système de planification et de stimulation économique de la production ».

*Avril 1967.* — Décret sur les règlements entre entreprises.

*10 août 1967.* — Décret sur le travail des entreprises transférées au nouveau système, les ministères étant invités à abandonner le contrôle bureaucratique des entreprises.

*30 septembre 1968.* — Décrets sur les mesures d'amélioration du nouveau système de planification et de stimulation économique de la production.

*28 octobre 1968.* — Décret sur la responsabilité des entreprises en cas d'inobservation des contrats.

La réforme économique a pour objet essentiel une plus grande efficacité des méthodes de planification, une plus grande autonomie et une plus grande initiative laissée aux entreprises, ainsi qu'un renforcement des stimulants économiques par la revision du régime des prix, des primes et du crédit.

« Les stimulants économiques transforment à vue d'œil le caractère de la production des firmes, modifiant l'attitude des individus à l'égard des tâches qui leur sont confiées. Le savoir-faire, le calcul économique et l'initiative reçoivent droit de cité : c'est l'une des particularités remarquables des nouveaux rapports économiques entre l'industrie et le commerce. » (Trud. 8 juillet 1965).

En fait, la réforme porte sur deux points :

- allègement des directives aux directeurs des usines et octroi d'une plus grande liberté pour coordonner les facteurs de production, la réalisation du plan étant évaluée par le montant des ventes et non plus par le volume de la production brute ;
- efficacité de la gestion et intéressement du personnel, en fonction de la rentabilité des capitaux investis, la productivité du capital apparaissant comme un atout essentiel pour la relance de la croissance.

Pour apprécier la signification de cette réforme, dont l'instauration, et la poursuite éventuelle, ont provoqué en U. R. S. S. de larges débats, il apparaît nécessaire, comme l'ont fait nos interlocuteurs, tant à Moscou que dans les Républiques visitées, de la situer dans son contexte économique et institutionnel, les excellents rapports des précédentes missions sénatoriales ayant informé notre assemblée des données fondamentales tenant au milieu naturel et au milieu humain.

## DEUXIEME PARTIE

### L'ENVIRONNEMENT DE LA REFORME

#### a) Données générales sur l'U. R. S. S.

L'importance mondiale de l'Union soviétique, considérable à bien des titres, s'impose au premier chef :

— C'est le plus grand pays du monde par sa superficie : avec 22,4 millions de kilomètres carrés, dont 30 % en Europe et 70 % en Asie, il couvre le sixième des terres émergées, soit 40 fois la France. Il est près de 2,5 fois plus étendu que les Etats-Unis et 7 fois plus que l'Inde.

Ses dimensions sont de 10.000 kilomètres d'Ouest en Est (soit approximativement le quart de la longueur de l'équateur ; le territoire de l'U. R. S. S. couvre 11 fuseaux horaires !) et de 4.500 kilomètres du Nord au Sud.

— La population compte 239 millions d'habitants. Troisième pays du monde après la Chine et l'Inde, l'U. R. S. S. distance les U. S. A. (qui comptent 205 millions d'habitants), mais sa population est un groupement composite de peuples et de races dont l'unité est un phénomène récent : nous avons pu apprécier les différences considérables entre un Russe de Leningrad, un Ukrainien de Kiev et un Turkmène d'Ashkhabad.

Cependant la densité moyenne de la population est seulement de dix habitants au kilomètre carré (alors qu'elle est en France de 91, aux Etats-Unis de 21) et sa répartition est très inégale : si dans la région de Moscou on compte plus de 250 habitants au kilomètre carré, la moyenne est de 37 à Tcheliabinsk dans l'Oural, de 33 dans le bassin de la Volga et tombe à 1,6 à Khabarovsk en Extrême-Orient. Parmi les républiques fédérées, la première place appartient à la Moldavie avec une densité de 100 habitants au kilomètre carré et la dernière à la Turkménie avec une densité de 4.

La densité de la population dans l'ensemble de la partie européenne dépasse 30 habitants au kilomètre carré, tandis que dans la partie asiatique elle n'atteint que 3 habitants au kilomètre carré.

Cette disparité manifeste à l'évidence que la partie européenne de l'U. R. S. S. (30 % du territoire) est la plus active au point de vue économique : elle possède les centres industriels les plus importants du pays, dont la production est de 85 % de l'ensemble. La partie asiatique (70 % du territoire) qui s'étend sur 17 millions de kilomètres carrés n'est peuplée que de 56 millions d'habitants, mais elle constitue sans aucun doute un immense terrain d'avenir, aux ressources encore mal connues, et dont la mise en valeur est organisée rationnellement et activement.

La pyramide des âges montre que les trois quarts des ressortissants sont nés postérieurement à 1917 ; c'est dire que la plus grande partie de la population a été éduquée par le régime communiste.

— l'U. R. S. S. est la seconde puissance industrielle du monde, son essor pouvant être daté de 1924. Entre 1928 et 1965, le taux de croissance moyen a évolué de 5,4 à 6,7 % par an, à un taux analogue à celui des Etats-Unis dans la période 1870-1880, et double de celui qu'ont connu les U. S. A. au cours de la même période de référence 1928-1965.

De 1958 à 1968, l'U. R. S. S. a doublé sa production d'acier et quintuplé celle de gaz naturel ; sa production de ciment a augmenté de 160 % et celle d'engrais de 250 %. C'est le deuxième pays du monde après les U. S. A. pour la production d'énergie électrique, de matières premières énergétiques, d'acier, d'engrais. Pour ces productions, les résultats obtenus à la fin de cette décennie sont les suivants :

740 milliards de kilowattheure d'énergie électrique.

618 millions de tonnes de houille.

115 millions de tonnes d'acier.

350 millions de tonnes de pétrole.

183 milliards de mètres cubes de gaz naturel.

— En considération de cette puissance, quels sont les éléments du niveau de vie ? Le salaire moyen d'un travailleur s'est chiffré à 117 roubles (1) en 1969 (157 roubles en tenant compte des primes et avantages), et à 121 roubles en 1970 (contre 103 en 1967 et 90 en 1965). Le revenu réel industriel de l'ouvrier soviétique est 3,4 fois ce qu'il était en 1913. Les salaires ont donc été relevés dans une certaine mesure et les autorités soviétiques font état d'une nette amélioration du niveau de vie pendant l'exécution du plan 1966-

---

(1) Un rouble = 6,18 francs.

1970 : en 1970 par rapport à 1965, la consommation de viande a augmenté de 15 %, celle de lait de 18 %, celle de chaussures de 29 % ; pour les biens de consommation durables, le taux d'équipement est aussi en progrès ; on note 74 postes de radio pour 100 familles (contre 61 en 1965), 56 téléviseurs (contre 26 en 1965) ; le nombre de voitures de tourisme s'est accru de 40 % ; cependant, on n'y trouve qu'une voiture pour 200 habitants (contre une pour six en France et une pour trois aux Etats-Unis) ; dans ce territoire immense, on ne compte que 6,5 millions d'appareils téléphoniques, alors que l'on en compte 6 millions en France et 94 millions aux Etats-Unis. La demande de la population est pressante pour le mobilier, les réfrigérateurs et divers produits des industries légères et alimentaires, bien que ces biens soient d'un prix assez élevé, mais les magasins en sont relativement peu fournis. En revanche, les loyers, les transports et les services culturels sont très bon marché. En résumé, les Soviétiques, s'ils jouissent en moyenne de revenus assez substantiels, ne peuvent toujours les convertir en biens durables ou de consommation par suite de leur relative pénurie ; aussi l'épargne est-elle relativement importante. Elle constitue l'un des rouages importants des phénomènes économiques, la résultante d'un système de planifications très centralisé, dont l'objectif essentiel consiste dans l'industrialisation du pays, spécialement par le renforcement des secteurs de base.

#### **b) La planification soviétique.**

En liaison avec la mise en œuvre de la réforme économique, un important débat sur les méthodes de planification est en cours en U. R. S. S. : il concerne essentiellement la nature des rapports entre les entreprises et les organes centraux de direction de l'économie. En application de la réforme économique, les entreprises bénéficient d'une relative indépendance par rapport à ces organes centraux. Mais les résultats positifs de la réforme étant mis en doute dans certains milieux, ses partisans estiment que la mise en œuvre n'a pas été suffisamment poussée, alors que ses détracteurs estiment au contraire qu'il y aurait lieu de renforcer le centralisme de la gestion. Aussi, la question se pose de savoir dans quelle mesure les rouages de l'économie sont mus par la planification.

Les mécanismes de marché, tels que nous les connaissons en Occident, sont remplacés en U. R. S. S. par un centre unique

d'organisation intégrale de la vie économique du pays, qui n'admet pas la propriété privée des moyens de production, ne fait pas jouer la loi de l'offre et de la demande et ignorait jusqu'alors la plupart des stimulants qui poussent les agents économiques à l'action ; une corrélation étroite existe entre la planification intégrale de l'économie nationale et la propriété collective des moyens de production.

L'économie soviétique est socialisée : l'ensemble est, à l'exception d'un secteur coopératif réduit, pris en charge par l'Etat, sa direction est centralisée et planifiée, aussi l'administration économique est-elle particulièrement importante. Au sommet de la hiérarchie se trouve « le Comité du plan du Conseil des Ministres de l'U. R. S. S. (Gosplan S. S. S. R.) » qui joue le rôle d'un Ministère du Plan. Ses directives couvrent le pays entier, transitent par les ministères concernés, jusqu'aux organes de planification régionaux qui règlent les problèmes de chaque usine et de chaque sovkhose.

En fait, l'organisation et la planification économique ont connu plusieurs époques : jusqu'en 1957, le système était fortement centralisé. Puis une décentralisation, en 1957, avait confié l'administration économique aux sovnarkhoses, organes de direction et de planification des régions économiques, distinctes des circonscriptions administratives ; mais ce système de gestion préconisé par Khrouchtchev, a été abandonné et l'on est revenu à une gestion de l'économie par branches sectorielles, en particulier pour les secteurs clefs.

Concernant leur élaboration, on distingue les plans économiques à long terme (quinquennaux) et les plans (annuels) de développement de l'économie nationale.

Les plans quinquennaux consistent en orientations globales, ils ne sont pas soumis au Soviet suprême et n'ont donc pas de portée législative ; ils revêtent la forme de directives générales proposées par le Parti.

Au cours de nos conversations, il a été traité des projets de directives pour le neuvième plan de développement économique de l'U. R. S. S., qui a été discuté par les organisations du Parti avant de faire l'objet, au vingt-quatrième congrès, réuni au mois de mars 1971, d'un rapport de M. Kossyguine. C'est en effet au

Congrès du parti qu'il appartient d'approuver définitivement les objectifs du plan quinquennal 1971-1975, avant qu'il ne soit soumis au Conseil des Ministres.

Les plans annuels, eux, sont adoptés par le Soviet suprême, au cours d'une courte session, la discussion consacrée au Plan et au budget annuel pour 1970 ayant duré quatre jours... (du 16 au 19 décembre 1969).

L'élaboration du Plan est confiée au Gosplan (Comité du Plan du Conseil des ministres), qui est l'organe d'études et de rassemblement des statistiques, de coordination entre les divers secteurs de l'économie nationale, de direction des organes de planification subordonnés et enfin de contrôle de l'exécution des plans.

Sont reliées au Gosplan de l'U. R. S. S. les commissions spécialisées des républiques fédérées et autonomes (intitulées Gosplan des républiques fédérées et autonomes) et les commissions des comités exécutifs des soviets locaux, qui ont pour mission l'élaboration des plans de l'économie des circonscriptions considérées.

Pour la préparation précise du Plan, chaque entreprise met au point ses perspectives de production, selon des normes fixées par les organismes centraux, lesquelles sont centralisées au ministère compétent, qui établit un avant-projet, transmis au Gosplan chargé d'élaborer le projet définitif.

Le projet de plan annuel est approuvé successivement par le Conseil des Ministres de l'U. R. S. S., le Comité central du parti, les commissions du Soviet suprême, puis le Soviet suprême.

Pour l'application du Plan, les ministères fixent aux entreprises de leur ressort les indices de production qui leur incombent.

L'un des objectifs essentiels de l'U. R. S. S. à l'heure actuelle, en matière de planification, est la recherche d'un équilibre entre la gestion centralisée et le développement de l'initiative et de la responsabilité des entreprises, entre la planification et la stimulation économique de la production.

La préparation du prochain quinquennat 1971-1975 semble devoir marquer les acquis et les limites de la réforme économique, tant par la technique de planification employée que par la nature et le détail des indicateurs retenus (1).

---

(1) Voir en annexe un article de M. Krylov, sous-chef de département au Gosplan de l'U. R. S. S., paru dans *La Gazette économique*.

### c) Le budget de l'U.R.S.S. et les budgets locaux.

#### 1. LE BUDGET DE L'U.R.S.S.

Ainsi que nous l'a rappelé M. Goujkov, vice-ministre des Finances, le moyen financier essentiel qui permet d'assurer l'exécution du plan est le budget : par son intermédiaire, une fraction importante du revenu national est centralisée et redistribuée selon les directives du plan en vue du développement de la production, de la mise en œuvre des fonctions d'administration ou de défense, et des réalisations socio-culturelles. Soulignons ici que les modalités de cette redistribution font l'objet de certaines réserves au sein des pouvoirs locaux des républiques, la centralisation apparaissant comme très poussée.

Le budget général, établi en prenant pour base le plan d'Etat, qui détermine le développement de l'économie du pays est donc lié au processus de répartition et de redistribution planifiée du revenu national ; la réforme économique a bien prévu que certaines entreprises réaliseraient directement des investissements de production, mais la part du budget restera considérable, l'Etat intervenant massivement dans l'investissement.

*Les grandes lignes des projets de plan et de budget pour 1971* semblent faire preuve d'une grande prudence ; les caractéristiques essentielles apparaissent être les suivantes :

- un effort mesuré pour l'augmentation de la production et des investissements agricoles ;
- un accroissement sensible, de près de 20 %, de l'industrie lourde, qui continue à se tailler la part du lion, malgré les intentions manifestées en faveur de l'essor de la condition matérielle et culturelle du peuple ;
- le revenu réel par tête d'habitant s'accroîtra de 4,7 % en 1971 au lieu de 5,2 l'an passé.

Le salaire moyen s'élèvera de 2,8 % contre une hausse de 4,4 % réalisée en 1970.

Les raisons de ces objectifs limités résident dans le fait que, dans l'attente de la fixation du nouveau plan quinquennal, des choix importants n'ont pas encore été faits.

### *L'élaboration du budget.*

Le ministère des finances de l'U. R. S. S. élabore le budget d'Etat, en liaison avec les ministères des finances des républiques fédérées, et les directions des finances des soviets locaux.

Ces organes dressent les plans financiers qui seront coordonnés dans le budget de l'U.R.S.S. et dans les budgets d'Etat des républiques fédérées.

Le projet de budget est soumis au Conseil des ministres, puis au Soviet suprême de l'U.R.S.S. qui l'étudie dans ses commissions budgétaires (du Soviet de l'Union et du Soviet des Nationalités). Les conclusions des commissions sont soumises au Soviet suprême, les députés pouvant, en principe, apporter des précisions ou proposer des modifications au cours de brèves séances. En fait, le projet est adopté dans la forme sous laquelle il a été présenté.

### *Les ressources de l'Etat.*

A l'heure actuelle, un pourcentage de l'ordre de 50 % du revenu national est redistribué par l'intermédiaire du budget de l'Etat, ce qui témoigne de l'importance de son rôle dans l'emploi de ce revenu national.

Les ressources sont assurées essentiellement par les revenus de l'activité économique (entreprises d'Etat, kolkhoses, coopératives), un appoint étant fourni par une partie des revenus de la population, sous forme d'impôts et de droits divers.

Voici d'ailleurs, en pourcentage, la répartition des recettes en provenance de l'activité économique, d'une part, et des revenus de la population, d'autre part, pour les années 1950 et 1969.

Recettes provenant de :	1950	1969
— l'activité économique .....	83,7 %	90,7 %
— la population .....	16,3 %	9,3 %

Le montant des impôts en provenance de la population est en diminution importante. Le Soviet suprême de l'U.R.S.S. avait d'ailleurs adopté en mai 1960 une loi relative à la suppression des impôts sur les salaires des ouvriers et des employés, en conformité avec les décisions du XXI<sup>e</sup> Congrès du Parti communiste, cette mesure étant en voie de réalisation.

La principale source de recettes est donc, à plus de 90 %, constituée par les *prélèvements sur les profits des entreprises* de l'industrie, de l'agriculture, des transports, du commerce et des autres branches, qui toutes sont propriété de l'Etat. C'est ainsi que sur un total de 110.249.925.000 roubles de recettes budgétaires pour l'année 1967, 100.366.460.000 roubles proviennent des entreprises et des établissements appartenant à l'Etat ou aux organisations coopératives. Les versements des kolkhozes et organisations coopératives ne dépassent d'ailleurs pas 3 % des recettes du budget.

La réforme économique en cours a apporté d'importantes modifications aux modalités d'imposition d'entreprises. Alors qu'antérieurement les impôts consistaient en un versement unique sur le profit, sont maintenant perçus une taxe sur le capital productif, des prélèvements planifiés, le solde non employé du profit.

La taxe sur le capital productif, d'un taux moyen de 6 %, est fonction de la valeur du capital fixe et du capital circulant de l'entreprise.

Les prélèvements planifiés constituent une perception supplémentaire qui varie avec les conditions de production extérieures aux entreprises, afin d'équilibrer leurs conditions économiques.

Quant à la part des bénéfices laissée à la disposition des entreprises pour le financement de leur expansion, du perfectionnement technique de la production et de la formation des fonds de primes, elle est en augmentation d'année en année.

A côté des prélèvements sur le profit, il existe un autre impôt, de rendement sensiblement équivalent, l'impôt sur le chiffre d'affaires, ces deux contributions représentant près de 70 % des revenus totaux du budget d'Etat.

Les autres ressources sont constituées par l'assurance sociale d'Etat, versée par les entreprises, l'impôt sur le revenu des kolkhozes (payé par ceux dont le seuil de rentabilité se situe au-dessus de 15 % ; il sert à moduler ce seuil de rentabilité, en fonction notamment des différences naturelles et climatiques).

*Les impôts sur la population* comprennent l'impôt sur le revenu des ouvriers et employés (un minimum non imposable s'élève à 60 roubles par mois ; le taux de l'impôt est de 6,9 % du salaire pour les contribuables gagnant moins de 100 roubles, et de 13 % pour ceux qui gagnent plus de 100 roubles mensuels), l'impôt sur les

hommes célibataires, et les ménages sans enfants, l'impôt agricole, acquitté par les membres des kolkhozes et les citoyens qui disposent des parcelles de terre ; ce dernier dépend de la superficie du lot de terre, et non pas du revenu ; il varie avec les particularités économiques des régions : à titre d'exemple, son montant moyen est de 85 kopecks (1) par an pour 100 mètres carrés de surface (40 kopecks en Lettonie et en Estonie).

Il existe en outre une série d'impôts divers tel que l'impôt sur les constructions, les propriétaires de véhicules, etc.

Voici d'ailleurs un tableau de l'évolution en pourcentage des ressources de 1950 à 1967.

Les recettes du budget fédéral de l'U. R. S. S.

	1950	1960	1965	1966	1967	1950	1960	1965	1966	1967
	(En milliards de roubles.)					(En pourcentage du total.)				
Ressources totales .....	42,3	77,1	102,3	106,3	117,2	100	100	100	100	100
Dont :										
Taxe sur le chiffre d'affaires .....	23,6	31,3	38,7	39,3	40,1	55,8	40,7	37,8	37,0	34,2
Prélèvements sur les produits des entreprises et organismes publics.	4,0	18,6	30,9	35,7	41,8	9,5	24,2	30,2	33,6	35,7
Impôts sur le revenu des coopératives, des kolkhozes et des organismes sociaux .....	0,6	1,8	1,5	1,1	1,3	1,3	2,4	1,5	1,1	1,1
Emprunts d'Etat .....	3,1	0,9	0,2	0,2	7,3	1,2	0,2	0,2	0,2	0,1
Dont :										
Emprunts auprès de la population.	2,7	0,1	0,2	0,2	0,1	6,4	0,1	0,2	0,2	0,1
Emprunts par souscription .....	2,6	»	»	»	»	6,3	»	»	»	»
Emprunts réalisés par les caisses d'épargne d'Etat .....	0,3	0,8	»	»	»	0,7	1,1	»	»	»
Impôts sur la population .....	3,6	5,6	7,7	8,4	9,3	8,5	7,3	7,5	7,9	7,9
Prélèvements au titre de la Sécurité sociale .....	2,0	3,8	5,6	6,1	6,5	4,6	4,9	5,5	5,7	5,5
Part des entreprises et des organismes publics et coopératifs dans le total des ressources .....	35,4	70,1	93,9	96,0	107,1	87,7	91,0	91,8	91,3	91,4

NOTE. — Pour les années 1966 et 1967, on a inclus dans les prélèvements sur les profits des entreprises et organismes publics les paiements sur le capital fixe productif et les fonds de roulement, les reliquats de profits, etc.

(1) Le kopeck est la centième partie du rouble.

Pour l'année 1970, dernière année du plan quinquennal, les recettes prévues devaient s'élever à 144,8 milliards de roubles, les principales d'entre elles étant les suivantes (en milliards de roubles) :

	1969	1970
Prélèvements sur les bénéfiques des entreprises et organisations d'Etat .....	48,2	50,4
Impôt sur chiffre d'affaires.....	44,3	46,5
Cotisations des entreprises et organisations d'Etat au titre de l'assurance sociale, impôt sur le revenu des kolkhozes et des coopératives et autres recettes...	33,5	34,3

l'impôt sur le revenu des personnes physiques devant procurer une recette de 12,7 milliards de roubles.

#### *Les principaux postes de dépenses du budget.*

Ils sont constitués essentiellement par les mesures en faveur de l'économie nationale (industrie lourde, légère, du bâtiment, alimentaire, de l'agriculture, des transports) et les dépenses socio-culturelles (enseignement, recherche, services culturels et dépenses de santé).

En 1967, deuxième année du Plan, par exemple, pour un budget de 110 milliards de roubles, les crédits pour l'économie nationale étaient de l'ordre de 47 milliards de roubles, les dépenses socio-culturelles s'élevant à 43 milliards de roubles.

Les crédits affectés à la défense se sont élevés à 14,5 milliards de roubles, soit 13 % du budget, les dépenses nécessaires au fonctionnement de l'administration s'élevant à 1,43 milliard de roubles, soit 1,3 % du budget.

Pour les deux dernières années 1969 et 1970, les dépenses du budget d'Etat sont les suivantes (en milliards de roubles) :

	1969	1970
Economie nationale.....	60,4	63,4
Mesures socio-culturelles.....	51,3	54,8
Défense .....	17,7	17,9
Administration (fonctionnement).....	1,7	1,7

Pour déterminer le montant total des sommes affectées au développement de l'économie, il y a lieu d'ajouter aux postes budgétaires le montant des ressources propres des entreprises qui lui sont affectées. Ces ressources se sont accrues du fait de la réforme

et le montant total des sommes en faveur du développement de l'économie s'est élevé pour 1970 à 129 milliards de roubles, en augmentation de 7 % sur l'année 1969.

### *Le financement de l'industrie.*

Les sommes affectées au financement de l'industrie se sont élevées à 64,5 milliards de roubles, sur lesquels 55,1 milliards de roubles sont consacrés à l'industrie lourde et à la construction, l'industrie lourde étant considérée, d'après les déclarations officielles, comme la base du progrès technique, de l'augmentation du bien-être du peuple et du renforcement de la capacité de défense du pays.

### *Le financement de l'agriculture.*

En 1970, les dépenses en faveur du développement de l'agriculture se sont chiffrées à 19,4 milliards de roubles, dont 9,5 au titre du budget (construction de bâtiments et d'ouvrages de production, travaux d'irrigation, d'amélioration des sols et de lutte contre l'érosion).

### *La construction.*

On note 12,5 milliards de roubles pour la construction de logements.

### *Les dépenses socio-culturelles.*

Cette catégorie de dépenses se monte à 54,8 milliards de roubles en 1970, se répartissant comme suit pour les années 1969 et 1970 (en milliards de roubles) :

	1969	1970
Education, recherche, culture.....	23,2	24,5
Santé publique et sports.....	8,5	9,2
Assistance publique et sécurité sociale d'Etat.....	19,6	21,1

Dans le domaine de l'éducation, la population des établissements préscolaires s'élève en 1970 à 9,5 millions d'enfants, soit 2 millions de plus qu'en 1965. La somme globale des dépenses destinées à l'entretien des écoles sera de 6,1 milliards de roubles. Les écoles secondaires, supérieures et les écoles d'apprentissage bénéficieront de 4,5 milliards de roubles. Les classes préparatoires aux écoles supérieures, créées auprès de ces dernières, destinées à la jeunesse ouvrière et rurale, comprendront près de 100.000 étudiants.

Dans le domaine de la santé, le budget a prévu 9,2 milliards de roubles pour le réseau hospitalier et les sports (+ 7,2 %). Les crédits budgétaires financeront un réseau hospitalier totalisant 2.700.000 lits.

21,1 milliards de roubles (+ 7,6 %) seront affectés à la sécurité et à l'assurance sociale. Le budget de l'assurance sociale, établi et exécuté par le Conseil central des syndicats soviétiques, figure au budget pour une somme de 16,3 milliards de roubles, soit 1,1 milliard de roubles de plus qu'en 1969. Ces crédits permettent de financer les pensions et allocations diverses versées aux ouvriers et employés, les séjours gratuits — ou partiellement gratuits — dans les maisons de cure ou de repos. Les crédits consacrés aux pensions et retraites de toute nature s'élèveront à 16,1 milliards de roubles. Le nombre global des retraités est de 41 millions de personnes, dont 12,3 millions de kolkhoziens. (Extraits du rapport de M. Garbouzov, Ministre des Finances de l'U.R.S.S.)

#### *Les dépenses militaires.*

Elles ont été fixées à 17,9 milliards de roubles, soit 12,4 % des dépenses du budget d'Etat.

#### *Les dépenses de fonctionnement des administrations.*

On escompte en U.R.S.S. que le nouveau système de planification et de stimulation économique, ainsi que le recours accru aux systèmes automatiques de gestion et à l'informatique créent des conditions favorables à un perfectionnement de l'appareil administratif et à une réduction de son coût de fonctionnement.

Les ministères sont tenus de réduire les dépenses de personnel des entreprises et des institutions pour un montant de 1,7 milliard de roubles, avec la perspective d'aboutir à une amélioration des structures.

« Plus que jamais, il faut faire preuve d'organisation, de méthode, d'efficacité et de discipline dans le travail administratif ». (M. Garbouzov, Ministre des Finances de l'U.R.S.S.)

## 2. LES BUDGETS DES RÉPUBLIQUES FÉDÉRÉES

Chaque république fédérale vote son propre budget pour assurer le financement du développement économique et culturel : le pourcentage des budgets des républiques fédérées dans l'ensemble du budget de l'U.R.S.S. représente près de 50 % ; en

1970, par exemple, le budget des républiques fédérées s'est élevé à 63,9 milliards de roubles, soit 44,2 % du budget de l'U.R.S.S., le montant par république étant le suivant :

(En millions de roubles.)

R.S.F.S.R. ....	34.133
R.S.S. d'Ukraine .....	10.935
R.S.S. de Biélorussie .....	2.669
R.S.S. d'Ouzbékistan .....	2.731
R.S.S. du Kazakhstan .....	4.675
R.S.S. de Géorgie .....	1.227
R.S.S. d'Azerbaïdjan .....	1.300
R.S.S. de Lituanie .....	1.184
R.S.S. de Moldavie .....	721
R.S.S. de Lettonie .....	821
R.S.S. de Kirghizie .....	740
R.S.S. de Tadjikistan .....	690
R.S.S. d'Arménie .....	878
R.S.S. du Turkménistan .....	628
R.S.S. d'Estonie .....	546

Les recettes se composent essentiellement des ressources en provenance des entreprises et des organisations économiques de la République considérée, ainsi que des fonds d'origine fiscale versés par l'Etat : 50 % de l'impôt sur le revenu (les autres 50 % étant affectés au budget fédéral), la taxe agricole, l'impôt sur les célibataires et les personnes n'ayant pas de charges de famille.

Les ressources locales supplémentaires provenant le cas échéant d'une augmentation de la productivité des entreprises restent affectées à la République concernée.

En outre, certaines républiques peuvent recevoir du budget de l'Union les moyens de financement nécessaires aux grands chantiers ou au développement accéléré de branches industrielles d'intérêt général. Mais dans nos conversations avec les dirigeants des républiques, des réserves ont été émises quant à la répartition des crédits et des ressources entre pouvoir central et pouvoir local, à l'image d'ailleurs des remarques que nous pouvons faire dans notre propre pays.

### 3. LES BUDGETS DES SOVIETS LOCAUX

Elaboré par le Comité exécutif du Soviet local, approuvé par ce Soviet, le budget local est intégré dans celui de la république fédérée à laquelle il appartient. Si le Soviet local estime insuffi-

sants les crédits qui lui sont alloués, il lui est possible de les accroître en utilisant ses ressources propres (impôts sur les propriétaires des maisons dans les villes et les cités ouvrières, sur les propriétaires d'automobiles, etc.).

Les Soviets locaux disposent de fonds importants, qui se sont chiffrés, par exemple, pour l'année 1966, à 21,1 milliards de roubles. Quant aux dépenses, elles sont consacrées essentiellement à la satisfaction de besoins locaux : construction de logements, magasins, restaurants, écoles, cliniques, cinémas, salles de sports, etc.

Le budget soviétique assure ainsi le jeu des relations entre les unités économiques et l'Etat. Budget et système financier des entreprises sont étroitement associés, la Gosbank (Banque d'Etat de l'U. R. S. S.) participant d'ailleurs, pour avis, à l'élaboration du budget, qui est d'ordre non seulement financier, mais également économique.

#### *d) La Gosbank.*

Elle joue un rôle essentiel dans le financement de l'économie, en organisant toute son activité en relation avec le Gosplan : elle participe à l'élaboration des plans annuels, répartit les ressources prévues au budget, et accorde des crédits complémentaires à l'industrie.

C'est la plus grande banque du monde : elle dispose de près de 80.000 guichets et succursales répartis sur tout le territoire de l'U. R. S. S. (4.000 agences proprement dites et 75.000 caisses d'épargne), emploie 250.000 personnes et tient plus d'un million de comptes d'entreprises. Elle cumule les attributions d'une banque centrale, d'une partie de celles du ministère des finances, d'une banque commerciale, et gère le réseau de caisses d'épargne pour une population de 250 millions d'habitants.

Comme le système économique, le système financier se caractérise par la planification et le contrôle, allant jusqu'au détail des opérations. Circulation monétaire et niveau des crédits font l'objet du Plan de caisse et du Plan de crédit, dont les éléments fournis par les agences locales sont regroupés à la Banque d'Etat, qui impartit à chaque entreprise ou agent économique, un plan financier. En plus des subventions budgétaires qu'elle distribue en qualité d'agent du plan, la Gosbank consent des crédits pour venir en aide à certaines entreprises.

Le chèque ne joue en U. R. S. S. qu'un rôle réduit, traitements et salaires étant versés en espèces. Ce rôle réduit est justifié, selon les autorités de la Gosbank, par l'importance du territoire soviétique et la faiblesse du réseau des télécommunications qui ne permettent pas un contrôle effectif des chèques émis.

En U. R. S. S., les particuliers n'ont donc pratiquement pas accès à la monnaie scripturale et leur correspondant est la Caisse d'Épargne (la clientèle engloberait la moitié de la population laborieuse, soit 50 millions de particuliers). A la suite de la réforme économique qui a permis une augmentation des salaires, la masse des dépôts à la caisse d'épargne a crû dans de grandes proportions, étant donné également la relative pénurie de biens de consommation facilitant ainsi le financement de l'économie par la Banque d'Etat de l'U. R. S. S., qui est subordonnée au Conseil des ministres.

#### e) **Administration et réforme économique.**

« Il est généralement admis que pour le moment la réforme ne dépasse pas le niveau de l'entreprise. L'étape suivante devrait concerner, en particulier, la reconversion des directions générales, puis des ministères.

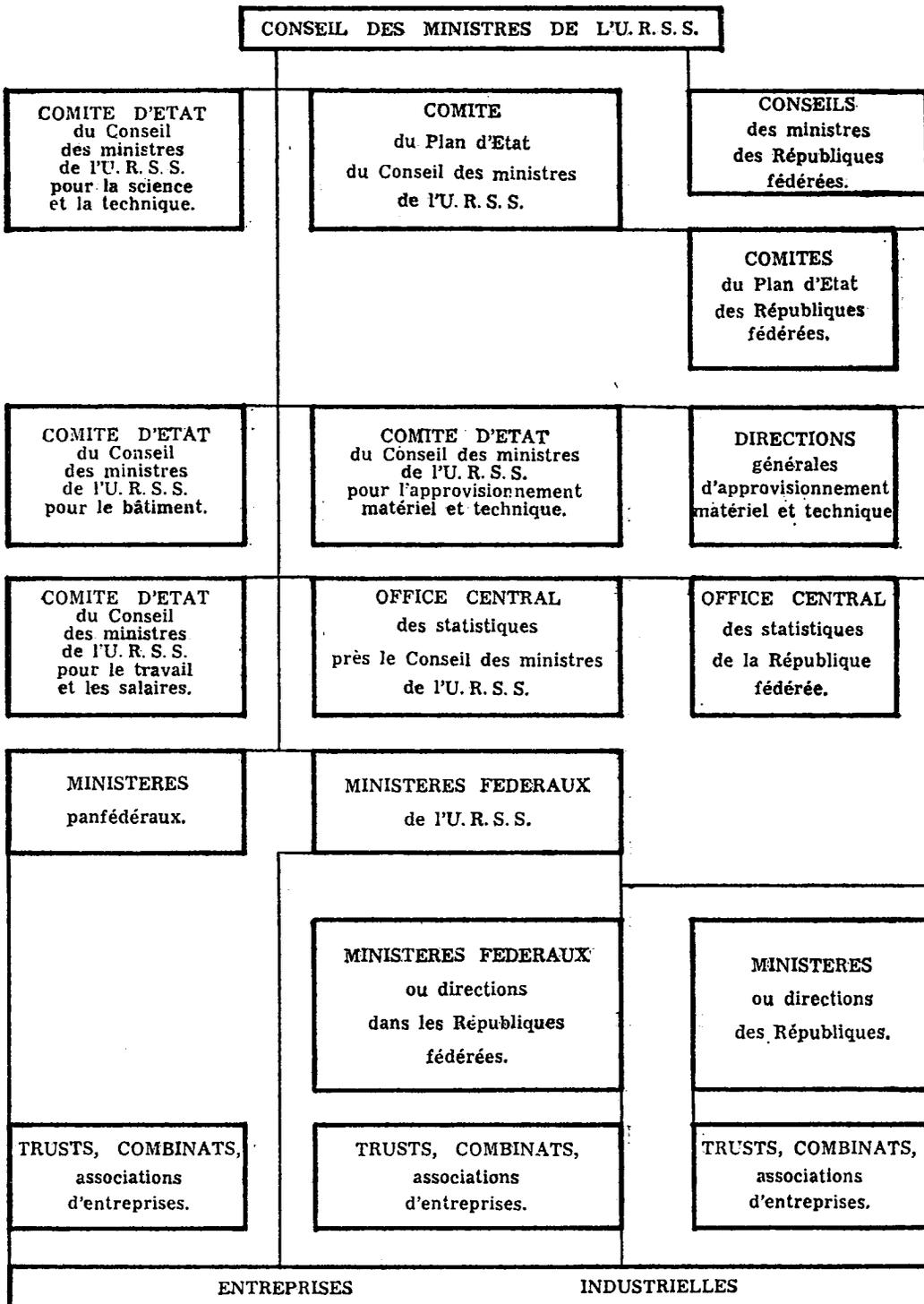
« Les entreprises ont répondu dans la mesure de leurs moyens aux impératifs de la réforme et se sont reconverties en conséquence. Des équipements et des matériaux ont été retirés du circuit, les délais de fabrication et de livraison connaissent une cadence plus régulière ; les critères de rendement dans les ateliers et les sections se sont élevés. A partir de là, les nouveaux problèmes qui se posent aux entreprises ne sont plus de leur ressort. A notre avis, le palier suivant doit permettre d'éliminer complètement la méfiance ressentie à l'égard des méthodes économiques de gestion, qui, elles, devraient imprégner totalement les méthodes de travail des directions générales, des ministères, des services d'approvisionnement et de planification. Il s'agit, en effet, de renforcer la planification économique centralisée tout en élargissant l'autonomie économique des entreprises, de les libérer d'une tutelle mesquine et d'en finir avec la modification continuelle des plans et des normes. Il faudrait codifier les droits des entreprises et des unions fixés par la réforme et mettre au point un système économique et juridique permettant de les exercer. Il est primordial de préciser tous les détails des rapports entre les entreprises,

les directions générales et les ministères, surtout après la reconversion des organes économiques directeurs. L'association entre la théorie économique et la pratique doit devenir plus étroite. » (Professeur A. Birman, *Literatournaia Gazeta*.)

Cette appréciation de l'un des pères de la réforme conduit à préciser le rôle et la compétence des ministères responsables de branches de l'économie nationale, du niveau technique de la production et de la satisfaction des besoins du pays tels qu'ils nous ont été exposés.

La gestion centralisée par branches de l'économie nationale doit se conjuguer à l'esprit d'initiative et à l'autonomie économique des entreprises, dans une mesure que préciseront les décisions économiques et politiques attendues prochainement en U. R. S. S. Telles celles qui seront prises en application du IX<sup>e</sup> Plan et à la suite du 24<sup>e</sup> congrès du parti communiste.

La direction de l'économie s'articule comme suit :



Ce n'est pas le lieu dans le présent rapport, de procéder à une analyse approfondie de la structure administrative de l'U. R. S. S. Notre propos est simplement de préciser certaines notions indispensables à une bonne compréhension du fonctionnement de l'administration économique.

La caractéristique essentielle de l'administration est sa centralisation : la constitution soviétique établit un système unifié, depuis chaque collectivité locale dont le soviet constitue un organe du pouvoir d'Etat ; l'exécutif et l'administratif de chaque soviet sont subordonnés à l'organe supérieur.

### 1. L'ADMINISTRATION CENTRALE DE L'U. R. S. S.

Le Conseil des ministres, nommé par le Soviet suprême de l'U. R. S. S., pour la durée de la législature, constitue l'instance supérieure de l'administration.

Il comprend actuellement : un Président, deux premiers vice-présidents, neuf vice-présidents, vingt-trois ministres panfédéraux, trente et un ministres fédéraux pour les républiques, onze présidents de Comités d'Etat et quinze présidents de Conseil des ministres des républiques fédérées.

Ses compétences sont très larges : il est notamment chargé de la réalisation du plan, qui englobe la totalité de l'action économique, sociale et culturelle de l'Etat, et assure par ailleurs la direction générale de l'administration soviétique.

On distingue deux types de ministères :

- les ministères panfédéraux, qui ont compétence directement et sans intermédiaire sur tout le territoire de l'U. R. S. S., par exemple, pour le commerce extérieur, les voies de communication d'importance nationale, l'industrie qui intéresse l'ensemble de l'U. R. S. S.
- les ministères fédéraux pour les républiques, dans les branches d'administration qui relèvent en même temps de la compétence de l'U. R. S. S. et des républiques fédérées, qui opèrent par l'intermédiaire des ministères correspondants des républiques fédérées. C'est le cas pour le Ministère des Finances.

## 2. LE MINISTÈRE DES FINANCES DE L'U. R. S. S.

Il existe un Ministère au niveau fédéral et un dans chacune des républiques. Les différentes collectivités locales (régions, arrondissements, municipalités) possèdent des services financiers qui constituent les maillons d'un ensemble hiérarchisé : les Ministères des Finances, organes administratifs du Gouvernement de chacune des républiques sont subordonnés au Ministère des Finances de l'U. R. S. S.

Parmi les fonctions de ce dernier, on peut distinguer les fonctions traditionnelles et les fonctions liées au caractère étatisé de l'économie.

### a) *Les fonctions traditionnelles.*

Le Ministère des Finances de l'U. R. S. S. élabore le projet de budget d'Etat, qui comprend, d'une part, le budget fédéral qu'il propose, et, d'autre part, les budgets des républiques fédérées qu'il examine, l'ensemble étant soumis à l'examen du Conseil des ministres de l'U. R. S. S. ; il met en œuvre l'exécution des budgets (budget d'Etat, budget fédéral, budgets des républiques et des collectivités locales).

Ses attributions comportent par ailleurs, évidemment, la liquidation et la perception des divers impôts et taxes.

### b) *Les fonctions liées au caractère étatisé de l'économie.*

Il s'agit des fonctions de direction et de contrôle de l'économie, le Ministère des Finances examinant les projets de plan financier des agents économiques, les programmes financiers d'équipement des ministères, et assurant le contrôle du respect par les entreprises de la discipline financière qui leur est impartie quant à l'utilisation des fonds budgétaires et des fonds propres.

L'articulation du ministère en directions reflète la centralisation de l'économie :

- budget ;
- dépense publique ;
- financement de l'industrie (par branche) ;
- financement des entreprises de construction ;
- financement de l'agriculture ;

- financement de la santé publique et des activités culturelles et sociales ;
- financement de la défense nationale ;
- devises ;
- métaux précieux ;
- comptabilité ;
- personnel.

En outre, le ministère comporte les départements suivants :

- financement des transports et communications ;
- financement du commerce ;
- financement de la construction de logements et des services urbains ;
- assurance d'Etat ;
- crédit et circulation monétaire.

### 3. LES COMITÉS D'ÉTAT

Des instances autres que les ministères tiennent une place importante dans les structures administratives centrales : les comités d'Etat dont la fonction consiste, non pas à diriger une administration, mais à procéder à l'examen de certaines questions déterminées : ils constituent des organes d'études ou de prospective. Certains comités servent d'organe de coordination ou de direction générale entre les administrations ; c'est le cas du Gosplan (Comité d'Etat au Plan) et du Gosstroj (Comité d'Etat à la Construction).

Ces comités qui disposent des pouvoirs les plus larges dans leur sphère d'activité sont, comme les ministères, soit panfédéraux, soit fédéraux pour les républiques. Il existe actuellement 14 comités d'Etat, dont les présidents sont membres de droit du conseil des ministres. Le principal d'entre eux est le Gosplan, Comité d'Etat au Plan, qui constitue l'organe essentiel de la planification. Lui est subordonnée, nous l'avons déjà précisé, dans chaque république fédérée et dans chaque comité exécutif de soviet local, une commission au plan.

#### 4. L'ADMINISTRATION DES RÉPUBLIQUES FÉDÉRÉES

L'U. R. S. S., état fédéral dont la division administrative, compte tenu de certaines formes d'autonomie locale, est assez complexe, compte actuellement 15 républiques fédérées, 20 républiques autonomes, 8 régions autonomes.

Chaque république fédérée dispose d'instances supérieures du pouvoir : un Soviet suprême, un Présidium du Soviet suprême, des organes locaux du pouvoir et de l'administration, à savoir des Soviets de députés de travailleurs et leurs comités exécutifs, un Conseil des ministres. Mais en réalité, les organes des Républiques fédérées sont des administrations déconcentrées : les ministères des républiques fédérées constituent des relais de l'administration centrale, plutôt que des organes investis de compétence propre.

Les ministères des républiques, eux, ont dans leurs attributions un secteur réduit tel que l'industrie locale, ou le commerce de détail. Ce sont les instances supérieures d'une administration décentralisée. Or, une république telle que l'Azerbaïdjan, que nous avons visité, possède dix-neuf ministères fédéraux de république et sept ministères locaux seulement, ce qui est une manifestation du caractère de l'administration soviétique, dont le fondement est le « centralisme démocratique », qui transparait par exemple à travers le rôle du ministère des finances de chaque république : nommé par le Soviet suprême de la république considérée, il est responsable de l'activité de ses services tant devant le Soviet suprême et le Conseil des ministres de la République que devant le Ministre des Finances de l'U. R. S. S.

## TROISIEME PARTIE

### L'APPLICATION DE LA REFORME

Les incidences de l'application de la réforme économique nous ont été précisées par M. Vovobiev, premier vice-président de la direction de la Banque d'Etat, qui a mis en relief les résultats constatés.

#### a) Réforme et activité industrielle.

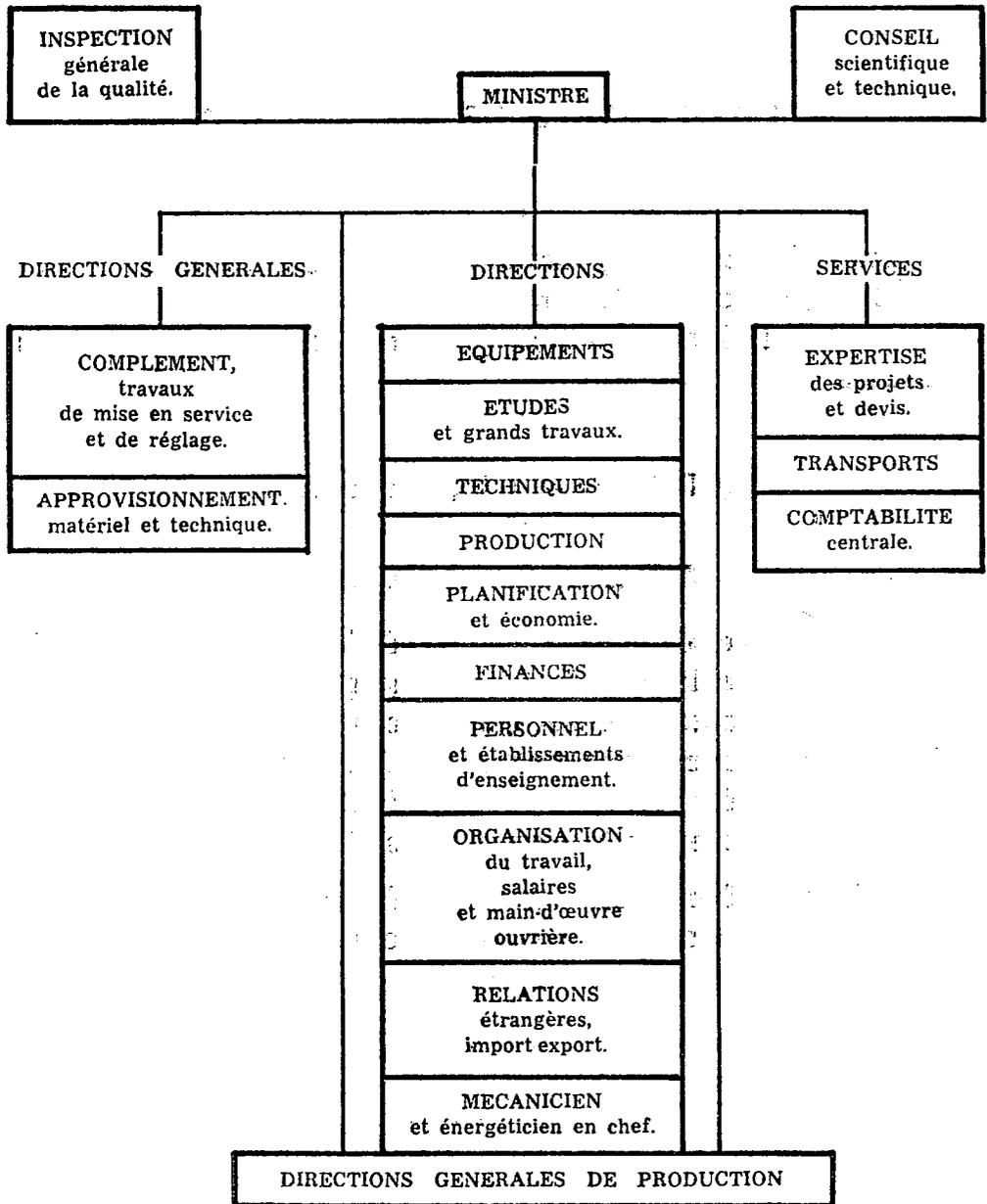
##### *L'administration de l'industrie.*

Un des signes de la primauté de l'administration de l'industrie en U.R.S.S. réside dans le fait que le plus grand nombre des ministères (quarante et un sur cinquante trois) sont des ministères industriels : les entreprises sont, depuis la réforme économique de 1965, subordonnées verticalement aux ministères techniques, et non plus horizontalement aux sovnarkhozes (1), supprimés en 1965.

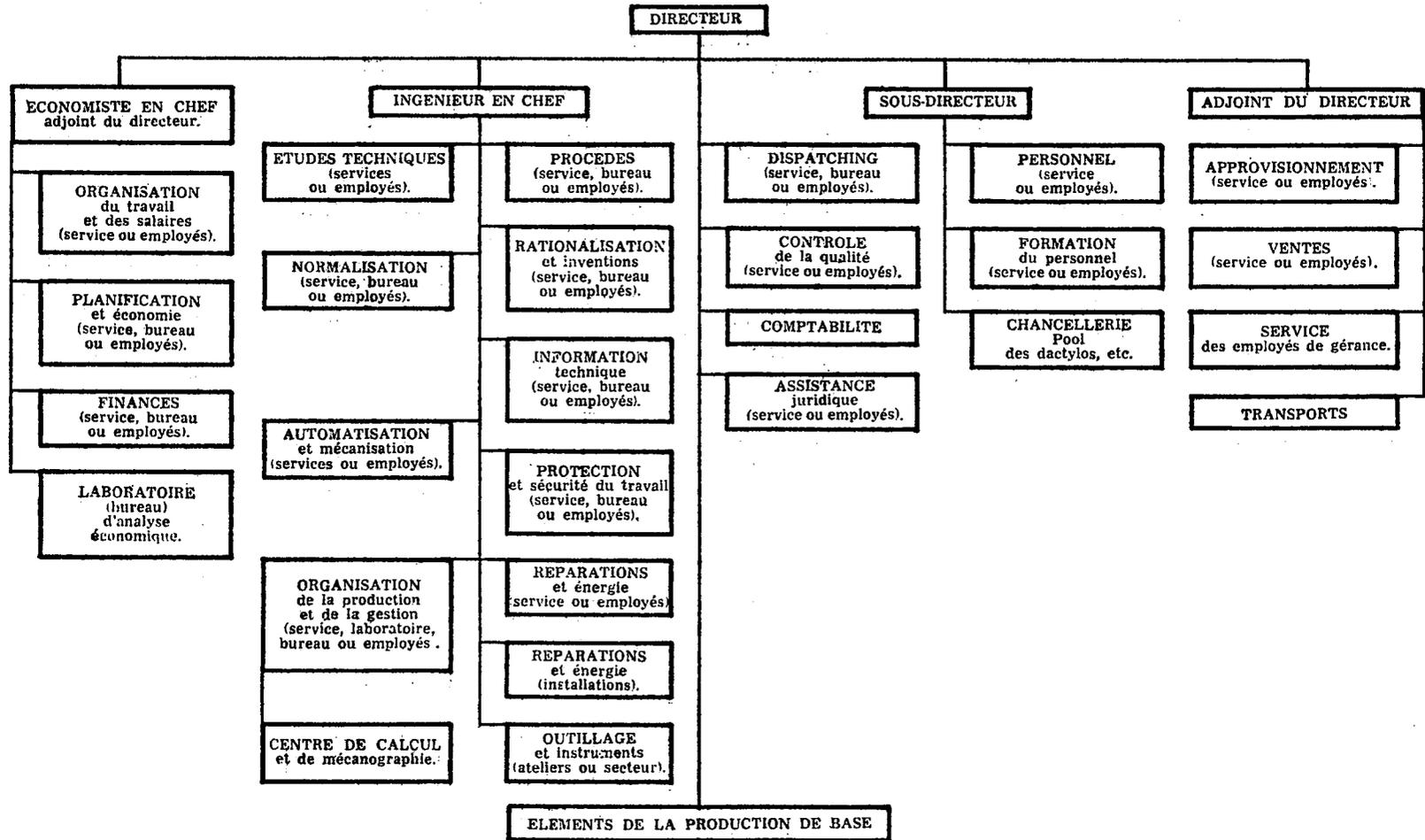
Voici un schéma des « courroies de transmission » entre le ministre et les directions générales de production.

---

(1) Ces sovnarkhozes, conseils locaux de l'économie nationale, dont la mise en œuvre aboutissait à une décentralisation du système de gestion de l'économie, ont été supprimés afin d'établir une politique technique unique.



Quant au fonctionnement de l'entreprise, voici un organigramme type de gestion :



La direction est unique, les travailleurs ne sont pas associés directement à la gestion, mais, par l'intermédiaire de leurs organisations sociales ou syndicales, ils sont appelés à donner leur avis sur le plan et ses conditions de réalisation dans l'entreprise. L'entreprise, en effet, doit assurer la réalisation du plan qu'elle a contribué à élaborer par la mise sur pied d'un projet transmis à l'autorité administrative pour la part qui la concerne.

Quant à la gestion, ses pouvoirs propres en matière financière ont été accrus par la réforme économique de 1965 : l'entreprise procède à l'affectation des fonds circulants, et fixe les prix de la production mais selon les normes administratives. Les barèmes des traitements et salaires peuvent, dans une certaine mesure, être adaptés aux conditions de fonctionnement de l'entreprise.

#### *Les relations inter-entreprises.*

La réforme économique de 1965 a permis l'établissement de liens économiques directs entre producteurs et consommateurs et également entre des entreprises différentes, qui peuvent conclure des contrats économiques, s'inscrivant dans le cadre de la planification économique.

Les pouvoirs financiers accrus des entreprises postulent au sein même des comités de producteurs des activités comptables, qui étaient assurées autrefois par la direction locale du Ministère des Finances et la Banque d'Etat. Ce transfert nécessite que les bénéficiaires des nouvelles mesures soient préparés à effectuer certains calculs financiers, et que les organes bancaires soient familiarisés avec les techniques de contrôle souple.

La fraction du profit utilisable par l'entreprise devrait donc croître et constituer une masse de manœuvre facilitant la modernisation des installations et une hausse des salaires.

#### *Le mécanisme du nouveau dispositif.*

La réforme économique recouvre un ensemble de dispositions dont l'objectif essentiel est de pallier les difficultés qui se sont faites jour au cours du plan septennal 1959-1965. Elle concerne l'action de l'Etat, des entreprises et des travailleurs, essentiellement par le renforcement de la stimulation économique et l'intéressement.

Le principal indicateur du bon fonctionnement de l'entreprise n'est plus désormais la production globale brute en quantité, mais *la production commercialisée*. Les responsables des entreprises sont donc confrontés au problème de l'écoulement de la production qui doit correspondre aux besoins réels qui se manifestent dans l'économie. Il ne s'agit plus de produire pour produire, ce qui était trop le cas jusqu'alors mais de vendre, et donc pour assurer les débouchés, de se préoccuper des critères de qualité et de présentation.

Deux stimulants économiques, rentabilité et profit, sont réhabilités, ce dernier permettant de mesurer l'efficacité de l'entreprise et constituant un facteur de son développement. Les modalités de répartition des bénéfices font l'objet de dispositions minutieusement précisées ; certains prélèvements sont prioritaires :

- l'intérêt sur le capital et les impôts sur les superbénéfices sont prélevés au profit du Trésor ;
- les intérêts des prêts bancaires vont à la Gosbank.

Le solde ou bénéfice distribuable alimente des *fonds d'incitation économique de l'entreprise* : un fonds d'encouragement matériel, un fonds socio-culturel, un fonds de développement de la production, ces fonds permettant la distribution de primes aux travailleurs, le financement d'œuvres sociales, la construction de logements et la modernisation de l'appareil productif.

*Les étapes du passage au nouveau système  
de stimulation économique.*

Les entreprises les plus rentables et les plus saines furent les premières soumises au nouveau régime. A la fin de l'année 1966, ces entreprises étaient environ 700, employant 2 millions de travailleurs et assurant 8 % de la production industrielle. Fin 1967, on notait 7.000 entreprises, employant plus de 10 millions de travailleurs, réalisant plus de 50 % des bénéfices et assurant 40 % de la production industrielle.

Fin 1968, les chiffres étaient les suivants :

- 26.000 entreprises (soit 53 % du total) ;
- 71 % de la production industrielle.

Fin 1969, on aboutissait au nombre de 36.000 entreprises, soit près des trois quarts d'entre elles, et 83 % de la production industrielle.

La progression est donc constante, mais semble s'être ralentie au cours des derniers mois, annonçant peut-être une pause dans l'application de la réforme. Cependant, le nouveau système de gestion est progressivement appliqué à tous les secteurs d'activité.

#### **b) Réforme et activité agricole.**

La difficulté de planifier avec précision la production agricole, sujette aux aléas climatiques et aux conditions naturelles, a conduit à structurer différemment l'administration de l'agriculture et à appliquer la réforme économique selon des modalités autres.

Rappelons que l'on distingue actuellement deux types d'entreprises de production agricole, les entreprises d'Etat ou sovkhoses et les entreprises coopératives ou kolkhoses.

Les sovkhoses fonctionnent comme des entreprises industrielles : ils ont à leur tête un directeur, chargé de la gestion et de la production. Entreprises pilotes dans l'agriculture, ce sont en majorité des exploitations spécialisées à grande production marchande. Il a été décidé en 1967 de leur appliquer les principes de rentabilité commerciale de la réforme économique de 1965.

Les kolkhoses sont des exploitations agricoles sélectives qui groupent sous forme coopérative les paysans d'un ou de plusieurs villages et qui, en principe, administrent librement leurs propres plans de production ; en fait, ils sont soumis à des contrôles administratifs et doivent respecter leurs engagements de nature contractuelle avec l'Etat. Ils sont notamment dépendants de l'administration pour l'écoulement de leur production : le kolkhoze signe avec les organisations de stockage d'Etat un contrat de livraison, disposant ainsi d'un débouché constant et garanti.

Afin de stimuler la production, les surplus éventuels sont écoulés à des prix supérieurs aux prix officiels.

Les attributions du Ministère de l'Economie agricole de l'U. R. S. S. comprennent la planification agricole, la direction des services agricoles, le contrôle de l'utilisation des terres et l'organisation de l'enseignement et de la recherche en agriculture. L'action du Ministère s'effectue par l'intermédiaire des ministères de l'Economie agricole des républiques fédérées. Ceux-ci agissent par le truchement de directions d'arrondissement, dépendant de

soviets locaux qui dirigent l'activité des sovkhozes et kolkhozes. Mais, contrairement à l'industrie, l'agriculture apparaît largement décentralisée.

L'application de la réforme économique, qui postule l'élargissement des droits des entreprises et l'augmentation de l'intéressement des travailleurs, pose un problème complexe en agriculture : alors que les entreprises industrielles sont toutes des entreprises d'Etat, dans le secteur agricole seuls les sovkhozes ont ce caractère. Les kolkhozes, par contre, fonctionnent selon un régime d'autonomie financière, les moyens de production et la production elle-même leur appartenant ; la rémunération du travail et le montant des différents fonds de l'entreprise sont fonction des résultats de leur activité économique. Soulignons que les kolkhoziens sont propriétaires de leur maison d'habitation et du terrain attenant qu'ils peuvent cultiver librement.

Si les kolkhozes (au nombre de 36.000, qui assurent 30 % de la production agricole globale de l'U. R. S. S.) restent à l'écart de la réforme économique, les sovkhozes, eux, sont en principe concernés par sa mise en œuvre ; en fait, 3.800 d'entre eux, le sont sur les 14.200 qui existent à l'heure actuelle ; l'application de la réforme s'est faite par étapes : en 1967 elle ne concernait que 406 sovkhozes ; en 1968, 404 se sont ajoutés à ce nombre ; en 1969, l'expérience s'est étendue à 2.941 autres.

En matière agricole, les grandes lignes de la réforme concernent la planification et la répartition des bénéfices. Mais les directives du Plan sont réduites et limitées à l'essentiel, les autres points relevant des entreprises elles-mêmes. Quant aux bénéfices, 35 % restent à la disposition du sovkhoze pour l'alimentation de fonds divers (encouragement, matériel, développement de l'exploitation, mesures sociales et culturelles), le sovkhoze pouvant en outre disposer de 50 % des bénéfices réalisés en excédent des prévisions du Plan.

Le bilan de la réforme en agriculture est difficile à apprécier, d'autant qu'il n'a pas encore fait l'objet d'études de synthèse. Il apparaît que cette réforme, jugée positive, rencontre cependant quelques difficultés de mise en œuvre, en matière de prix ou de salaires.

En tout état de cause, l'agriculture, dont le développement reste lent, continue de poser à l'U. R. S. S. un problème d'importance, étant donné le caractère vital que revêt ce secteur économique.

### c) Relations économiques extérieures.

M. Manjoulo, vice-ministre du Commerce extérieur, nous a fait un large exposé sur les problèmes de sa compétence.

Les dirigeants soviétiques s'intéressent de plus en plus à la technique occidentale, notamment sous l'effet de la rationalisation et de la modernisation qui accompagnent la réforme économique. Aussi, l'U. R. S. S. s'ouvre-t-elle sous la poussée de la population vers les pays industriellement développés, ce que ne supplante pas les relations privilégiées existantes avec les pays socialistes et n'exclut pas des relations étroites avec les pays en voie de développement.

Le commerce extérieur est en U. R. S. S. un monopole d'Etat, et les transactions commerciales avec l'étranger sont effectuées au nom du Gouvernement soviétique et par l'intermédiaire du Ministère du Commerce extérieur dont l'activité est planifiée par des organismes spécialement habilités.

L'évolution et la répartition des échanges de l'U. R. S. S. sont les suivantes (en millions de roubles) :

	1950	1960	1966
Pays socialistes .....	2.373	7.371	10.023
Dont :			
Les pays membres du Conseil d'entraide économique (1) .....	1.678	5.343	8.437
Pays en voie de développement.....	112	785	1.874
Pays capitalistes développés.....	440	1.917	3.182
Total .....	2.925	10.073	15.079

(1) Le Conseil d'entraide économique, créé en 1949, comprend la Bulgarie, la Hongrie, la Pologne, la Roumanie, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, puis la République démocratique d'Allemagne et la Mongolie.

L'essentiel des transactions s'effectue avec les pays socialistes, mais on relève un accroissement considérable du commerce extérieur avec les pays en voie de développement et les pays d'économie libérale industriellement développés.

Le volume du commerce extérieur de l'U. R. S. S. était évalué au 1/25 des échanges commerciaux dans le monde en 1966, l'Union

soviétique venant en cinquième position mondiale pour l'importance de ces échanges (alors qu'avant la Seconde Guerre mondiale elle n'occupait que la seizième place).

Parmi les facteurs qui contribuent à l'accroissement du volume du commerce extérieur soviétique, à l'augmentation du nombre de ses partenaires, à la modification du contenu des importations et des exportations, une place particulière doit être faite à l'accélération du progrès technique et à l'élévation du niveau de vie.

La progression est symptomatique (en millions de roubles) :

	1938	1941	1946	1950	1960	1965	1966
Echanges .....	475	456	1.280	2.925	10.073	14.610	15.079
Exportations .....	230	178	588	1.615	5.007	7.357	7.957
Importations .....	245	278	692	1.310	5.066	7.255	7.122

1. *Les relations économiques avec les pays socialistes.*

80 % du commerce extérieur de l'U. R. S. S. est réalisé avec les pays du système socialiste, 55 % de ce commerce total revenant aux pays socialistes d'Europe ; en voici les statistiques jusqu'en 1966 (en millions de roubles) :

	1950	1955	1960	1966
République démocratique d'Allemagne ...	311	887	1.783	2.380
Tchécoslovaquie .....	380	668	1.155	1.632
Pologne .....	406	647	790	1.383
Bulgarie .....	150	224	565	1.216
Hongrie .....	189	236	504	915
Roumanie .....	228	430	487	713
Yougoslavie .....	0	31	97	366
Albanie .....	14	19	61	»
En tout .....	1.678	3.142	5.442	8.605

Il faut ajouter parmi les pays socialistes échangistes, certains pays d'Asie (République de Mongolie, République de Corée du Nord, République du Nord Viet-Nam) et en Amérique, la République de Cuba qui est devenue en un court laps de temps l'un des principaux partenaires commerciaux de l'U. R. S. S.

### 2. Les relations économiques avec les pays en voie de développement.

Le volume des échanges avec les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine s'est sensiblement accru, passant de 304 millions de roubles en 1955 à 1.874 millions en 1966, le rythme annuel moyen de croissance étant de 20 %. L'U. R. S. S. est ainsi devenue l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Inde, l'Afghanistan, la République Arabe Unie, le Pakistan, la Syrie, l'Iran, l'Irak, le Ghana et l'Algérie.

Les domaines dans lesquels s'exerce l'aide de l'U. R. S. S. aux pays en voie de développement sont retracés dans le tableau ci-dessous :

	NOMBRE D'UNITES	
	Prévues par des accords.	Mises en exploitation au début 1967
En tout.....	600	221
Dont :		
Centrales électriques.....	28	6
Entreprises : métallurgie.....	24	7
Industries pétrolière et chimique.....	19	5
Constructions mécaniques et transformation des métaux.....	40	14
Industrie des matériaux de construction....	15	5
Industries légère et alimentaire.....	69	24
Agriculture .....	108	23
Transports et communications.....	57	26
Enseignement, culture, santé.....	123	61

### 3. Les relations économiques avec les pays occidentaux.

L'Union soviétique a signé des accords commerciaux à long terme avec plusieurs pays d'Europe occidentale ainsi qu'avec le Japon et le Canada, certains d'entre eux ayant ouvert à l'U. R. S. S. des crédits bancaires pour l'achat de matériel.

La valeur des marchandises échangées avec les pays occidentaux est passée de 440 millions de roubles en 1950 à 3.181 millions en 1966, l'U. R. S. S. pouvant constituer un marché réceptif pour la production des pays occidentaux, notamment en matière de machines et de matériel d'équipement. L'accroissement des échanges entre l'U. R. S. S. et certains pays occidentaux est retracé dans le tableau suivant :

PAYS D'EUROPE	1946	1950	1955	1960	1966
Autriche .....	1,0	23,4	44,4	116,8	107,3
Grande-Bretagne .....	35,7	128,3	216,2	270,5	449,0
Belgique .....	6,5	28,3	35,4	46,3	96,2
Pays-Bas .....	0,6	5,5	59,7	62,6	106,6
Danemark .....	11,3	7,4	15,8	40,2	50,0
Islande .....	9,3	»	18,3	19,0	17,6
Italie .....	0,5	33,7	30,4	173,7	225,5
Norvège .....	4,5	25,4	29,4	32,3	37,2
Finlande .....	62,0	54,9	210,6	264,1	426,7
France .....	34,9	6,5	56,2	183,3	261,4
R. F. A. ....	»	»	47,7	286,2	292,3
Suisse .....	0,7	10,4	11,2	12,9	35,0
Suède .....	14,0	31,1	41,0	89,6	103,6

Parmi les pays d'Europe, les premières places reviennent à la Finlande et à la Grande-Bretagne.

#### 4. Les échanges commerciaux franco-soviétiques.

Ils s'effectuent dans le cadre d'accords de coopération, dont les organes institutionnels conduisent à la mise en œuvre de diverses procédures.

De nombreux organismes mixtes fonctionnent régulièrement sous l'autorité de la « Commission mixte permanente franco-soviétique », dite « Grande commission » dont la compétence couvre l'ensemble des relations économiques, financières et commerciales, ainsi que scientifiques et techniques entre les deux pays.

Cette « Grande commission » dont les réunions ont lieu deux fois par an, l'une à Paris, l'autre à Moscou, comprend des représentants d'un rang élevé, le Président de la délégation française étant le Ministre de l'Economie et des Finances, le Président de la délégation soviétique étant M. Kirilline, vice-président du Conseil des ministres de l'U. R. S. S.

La Commission mixte de coopération scientifique, technique et économique dite « Petite commission » qui est chargée de la mise en œuvre de l'accord de coopération du 30 octobre 1966 a constitué des groupes de travail dans divers domaines, notamment dans le domaine économique (des groupes composés de chefs d'entreprises français fonctionnent dans treize secteurs industriels).

Les échanges commerciaux franco-soviétiques ont fait des progrès spectaculaires depuis la conclusion du premier accord à long terme signé le 30 octobre 1964, notamment en application de la politique de coopération entreprise depuis 1966. Mais, bien que satisfaisants en chiffres absolus, les échanges franco-soviétiques ne représentent que 3 % du commerce extérieur de notre pays. Le montant total des échanges dans les deux sens est passé de 1.077 millions de francs en 1965 à 2.168 millions en 1968 et 2.433 millions pour 1969. La balance, déficitaire pour notre pays jusqu'en 1968, est devenue favorable depuis cette date.

Le tableau suivant retrace la progression de ces échanges :

**Echanges franco-soviétiques.**

	1965	1966	1967	1968	1969	PREMIER semestre 1970.
	(En millions de francs.)					
Importations en France.....	721	847	923	902	1.061	537
Exportations vers l'U. R. S. S...	356	373	766	1.266	1.372	753
Total .....	1.077	1.220	1.689	2.168	2.433	1.290
Balance commerciale.....	- 365	- 474	- 157	+ 364	+ 311	+ 216

La politique de coopération a eu des répercussions particulièrement nettes sur le commerce extérieur, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- de 1966 à 1969, les exportations françaises ont quadruplé ;
- à partir de 1968, le solde de la balance commerciale est devenu favorable pour notre pays ;
- l'U. R. S. S., notre septième client, absorbe 2 % de nos ventes totales.

Nos importations demeurent fixées à un niveau relativement élevé, voisin, en général, des prévisions de l'accord réalisé en 1964, mais ne progressent que très faiblement. Elles portent essentiellement sur des matières premières : l'antracite représente 20 % de nos achats, les produits pétroliers 27 %, les bois et celluloses 19,5 %, le coton 7,5 %. Les Soviétiques nous vendent également des produits métallurgiques divers et des produits agricoles et alimentaires. On constate un certain élargissement des possibilités d'exportation de l'U. R. S. S. dans le domaine des biens d'équipement : machines-outils et tracteurs agricoles en particulier ; malgré cela, nos achats de biens d'équipement et de produits industriels sont, en général, restés inférieurs aux prévisions de l'accord.

La structure des échanges franco-soviétiques (biens industriels contre matières premières et demi-produits) pose un problème dont la solution conditionne le développement de nos relations commerciales avec l'U. R. S. S.

Nos exportations ont progressé surtout grâce à de substantiels contrats pour la vente de biens d'équipement : modernisation des usines Moskvitch par la régie Renault (500 millions de francs), commande de dix cargos frigorifiques de 10.000 tonnes à des chantiers français pour un montant de 460 millions de francs, construction d'une usine de désulfurisation du gaz (160 millions de francs).

La vente de matériels mécanique et électrique connaît la progression suivante :

30 %	du total de	1965 ;
34 %	—	1966 ;
51 %	—	1967 ;
60 %	—	1968 ;
55 %	—	1969.

Les Soviétiques ont respecté avec un an d'avance l'engagement pris en 1964 d'acheter pour un montant de 3,560 milliards de francs de biens d'équipement pendant la période de l'accord : dès la fin de l'année 1968, en effet, les contrats conclus s'élevaient à 3,600 milliards de francs et dépassaient 4 milliards de francs à la fin de l'année 1969.

Des protocoles bancaires signés dans le cadre de l'accord de 1964 prévoient des crédits à long terme au taux de 5,95 %. Leur

durée était de sept ans pour les projets d'un montant compris entre 10 et 50 millions de francs, et de huit ans et demi pour les opérations d'un montant supérieur à 50 millions de francs.

Pour quelques contrats particulièrement importants, des conditions financières plus favorables ont été consenties par notre pays : c'est le cas notamment de l'accord cadre Renault pour la modernisation des usines Moskvitch. Les contrats signés par la Régie représentent plus de 500 millions de francs et sont assortis de crédits à huit ans et demi au taux de 5,5 %. Pour la vente de bateaux frigorifiques (460 millions de francs) le taux d'intérêt a été fixé à 5,6 %.

Enfin, nos ventes de biens de consommation sont également importantes. Des commandes, portant essentiellement sur les textiles, la bonneterie et les chaussures, ont été passées par l'U. R. S. S. au début de l'année 1969 pour un montant de 300 millions de francs, comme suite aux engagements pris au cours de la troisième session de la Grande Commission.

*La recherche de l'équilibre économique  
des relations franco-soviétiques.*

Les Soviétiques souhaitent équilibrer bilatéralement leurs échanges avec chacun des pays occidentaux, et si leurs besoins d'importations sont immenses, ils sont limités par leur capacité d'exporter.

Aussi, souhaitent-ils que la France augmente ses achats, non seulement en produits à faible valeur ajoutée, mais aussi en biens d'équipement. L'U. R. S. S., en effet, demeure pour notre pays un fournisseur modeste, alors que, en matière d'exportations, nous sommes en bonne posture sur le marché soviétique, comme le montre le tableau ci-dessous :

	IMPORTATIONS en provenance de l'U.R.S.S.			EXPORTATIONS vers l'U.R.S.S.		
	1967	1968	1969	1967	1968	1969
	(En millions de dollars.)					
France .....	187	182	204	155	256	264
Japon .....	454	464	462	158	179	268
R. F. A. ....	265	292	334	198	273	405
Italie .....	274	285	247	125	179	287
Grande-Bretagne .....	338	379	473	174	245	231

Mais l'Allemagne et le Japon sont de puissants concurrents qui pratiquent eux aussi une active politique de coopération.

Ces considérations conduisent à s'interroger sur *les perspectives d'avenir* des échanges franco-soviétiques.

Le contexte nouveau de la coopération économique et commerciale s'inscrit dans un accord à long terme, pour la période 1970-1974, qui consacre la permanence des rapports bilatéraux, la France ayant été le premier des pays de la Communauté Economique Européenne à conclure un accord avec un pays de l'Est européen au-delà de la période transitoire. Cet accord prévoit la poursuite du développement des échanges qui devront doubler en cinq ans.

La réalisation des objectifs prévus apparaît liée à la mise en œuvre de grands projets de coopération recensés en 1969 tels qu'une usine de cellulose, une usine de camions, un gazoduc transeuropéen et des usines textiles. Elle postule la possibilité de parvenir à une situation équilibrée des échanges franco-soviétiques grâce à un accroissement de nos achats en U.R.S.S. Mais il faut reconnaître que ces dernières perspectives apparaissent peu favorables, en dehors des grands projets de coopération : il ne faut pas s'attendre à des livraisons importantes de produits de base comme le pétrole ou les minerais, qui intéresseraient notre économie, non plus qu'à un développement important des ventes soviétiques de produits manufacturés, étant donné la situation présente de l'industrie soviétique.

Les progrès dans le montant des échanges dépendront cependant des facilités que notre pays sera en mesure d'accorder à nos partenaires dans le domaine du crédit.

Les protocoles financiers signés en 1964 pour la période d'application du précédent accord comportaient un taux d'intérêt relativement bas (5,95 %) qui ne correspond plus à l'état actuel du marché (plus de 7 %).

La solution de ce problème conditionne largement la réalisation des quelques grands projets de coopération prévus. Les soviétiques souhaitent que les biens d'équipement fournis soient effectivement payés par la livraison d'une partie de la production qu'ils permettent de réaliser. Cette demande, même dans le cas de produits dont notre pays serait acheteur, comme la cellulose, pose des problèmes délicats car elle conduirait à une mutation de nos règles financières habituelles et, compte tenu de la mise en route des

usines, à un allongement considérable des délais de remboursement qui ne commenceraient que plusieurs années après la livraison des équipements.

Cependant, on peut envisager l'importation, par notre pays, de biens d'équipements pour l'édification d'ensembles industriels tels que celui de Fos pour lequel des négociations sont en cours.

Il est certain que la progression des échanges entre les deux pays, qui est une manifestation de leurs bonnes relations politiques, s'accentuera dans la mesure où les avantages seront équilibrés.

#### **d) Quelques observations concrètes.**

Afin de concrétiser les résultats des entretiens auxquels nous avons participé, il nous semble opportun d'évoquer le séjour que nous avons effectué dans certaines républiques d'U. R. S. S. au cours de notre mission. Plutôt que de retracer dans le détail l'ensemble de notre séjour, il apparaît préférable de livrer ici l'essentiel de nos observations concernant deux républiques autonomes, dont l'activité économique apparaît caractéristique à divers titres :

- l'Azerbaïdjan, qui est une des républiques à forte densité relative de population (55 habitants au kilomètre carré), et à l'activité industrielle importante ;
- la Turkménie, république à faible densité de population (4 habitants au kilomètre carré), et dont l'économie est à dominante agricole.

Dans chacune de ces républiques, les entretiens que nous avons eus au Soviet suprême se sont déroulés dans un climat de grande cordialité ; les problèmes généraux et locaux ont à chaque fois été précédés d'un exposé sur les caractéristiques de la république considérée ; nous en rappellerons ici les grands traits.

#### **1. — LA RÉPUBLIQUE D'AZERBAIDJAN**

M. Khalilof, président du Soviet suprême, qui nous a reçu avec beaucoup de bonne grâce, nous a rappelé que cette république est régie par une constitution qui date de 1937.

L'organe supérieur du pouvoir d'Etat est le Soviet suprême de la République, élu pour quatre ans par tous les citoyens âgés de

18 ans révolus. Au sein du Soviet suprême actuel de la R. S. S. d'Azerbaïdjan, élu en mars 1967, on peut relever quelques pourcentages caractéristiques :

On compte parmi les députés 47,63 % d'ouvriers et de paysans ; le Soviet comprend 32,37 % de femmes, le pourcentage des sans parti étant par ailleurs de 22,11 %.

Comme dans toute république, le Soviet suprême, unique organe législatif ratifie le plan et le budget, élit pour la gestion des affaires courantes, un certain nombre de ses membres qui composent le Présidium du Soviet suprême.

Le Soviet suprême de la République désigne le Conseil des Ministres, qui est l'organe exécutif et administratif du pouvoir d'Etat, responsable devant le Soviet suprême, et entre les sessions, devant le Présidium. Ce conseil se compose d'un président, de vice-présidents, des ministres, des présidents des différents comités d'Etat et des commissions ainsi que des dirigeants des divers départements du Conseil des ministres.

Le Conseil des ministres rend des arrêtés et décisions en exécution des lois en vigueur. Il coordonne et oriente les travaux de tous les ministères et départements, établit le plan de l'économie nationale et le budget, et les soumet à la ratification du Soviet suprême de la république. La liaison avec l'économie centralisée de l'Union peut, évidemment, susciter des problèmes d'harmonisation qui ne sont pas sans provoquer quelques réserves de la part du pouvoir local.

La superficie de l'Azerbaïdjan est de 86.600 kilomètres carrés pour une population de 4.802.000 habitants, dont 67,5 % d'Azerbaïdjanais, 13,6 % de Russes et 12 % d'Arméniens. Bakou, la capitale, compte 1.196.000 habitants.

Le territoire de cette république pousse en mer Caspienne une presque île, la péninsule d'Apchéron dont le sous-sol est saturé de pétrole. Les derricks, qui s'étendent du bassin de la Koura jusqu'aux contreforts du Caucase avancent par ailleurs dans la mer : ils constituent des îles artificielles, reliées par des estacades de plusieurs kilomètres, où nous avons pu assister au pompage très mécanisé du pétrole.

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, Bakou devint un des centres mondiaux d'extraction et de raffinage du pétrole, les puits faisant alors monter des profondeurs d'Apcheron plus de la moitié du pétrole mondial. Avec l'industrialisation, la population

de l'antique ville azerbaïdjanaise a crû rapidement : elle est passée de 5.000 habitants au début du XIX<sup>e</sup> siècle à 300.000 au début du XX<sup>e</sup>, puis à 1.196.000 aujourd'hui : c'est la cinquième ville de l'Union soviétique, après Moscou, Leningrad, Kiev et Tachkent.

Les autorités municipales avaient attribué aux entreprises pétrolières, à la périphérie de la ville, un territoire appelé « la Ville noire », suite de bâtiments et de forges, noirs de suie, avec d'innombrables rues bordées de murs d'usines. Un voyageur a pu parler des « gris flocons de suie grasse qui retombaient sur la ville, comme de la neige noire ». Mais, à l'heure actuelle, installations et usines de cracking ont cessé de polluer l'atmosphère, le raffinage s'effectuant en milieu hermétique.

La quantité « d'or noir » extraite est, pour l'année 1970, de 23,5 millions de tonnes. Depuis la guerre, dans de nombreuses régions d'U. R. S. S., de riches gisements de pétrole et de gaz ont été découverts ; principalement sur la Volga, en Asie centrale et en Sibérie ; l'Azerbaïdjan fournit à l'heure actuelle 9,5 % du pétrole et 5,6 % du gaz de l'ensemble de l'Union soviétique. L'importance du pétrole de Bakou, si elle a diminué en valeur relative, demeure grande par l'excellence de sa qualité : ce pétrole fournit des essences à haut degré d'octane et près de quarante lubrifiants de qualité supérieure.

En liaison avec l'extraction et le raffinage du pétrole, l'Azerbaïdjan constitue le centre le plus important de l'U. R. S. S. pour la construction des équipements pétroliers : foreuses, pompes de fond et trépan, portent, pour la plupart, la marque de la république azerbaïdjanaise. L'industrie pétrolière a créé tout un environnement industriel : industries énergétique, chimique, sidérurgique et métallurgique.

Notre délégation a procédé à la visite d'une usine de construction mécanique produisant du matériel pour l'industrie pétrolière.

Equipée de matériel soviétique et américain, cette entreprise, qui compte 25 ateliers mécaniques et emploie 3.500 ouvriers, est gérée depuis deux ans selon les principes de la réforme économique.

L'éventail des salaires mensuels est le suivant :

Technicien hautement qualifié : 150 à 300 roubles (1) ;

Technicien : 100 à 200 roubles ;

Contremaître débutant : 100 à 150 roubles ;

Ouvrier : 120 roubles.

---

(1) Le rouble vaut 6,18 F.

Les primes de productivité peuvent atteindre 40 % du salaire. La direction de l'entreprise s'est déclarée très favorable à l'application de la réforme économique qui développe l'émulation entre les différents ateliers.

Nous avons pu apprécier dans l'Azerbaïdjan un pays à l'industrie puissante, qui allie à une des plus importantes industries d'extraction et de raffinage de pétrole d'U. R. S. S. des constructions mécaniques et des industries diverses en pleine croissance.

L'originalité de cette économie évoluée réside dans le fait qu'elle s'inscrit en surimpression sur une vieille civilisation, attestée par des mausolées, des tours, des forteresses et des palais que le voyageur découvre au détour de nombreuses ruelles pittoresques.

Ce caractère original ne constitua pas l'un des moindres attraits de notre séjour.

## 2. — LA RÉPUBLIQUE DE TURKMÉNIE

M. Karaev, membre du præsidium du Soviet suprême de la République, qui nous a reçu avec une chaleureuse cordialité, nous a précisé que la Turkménie, d'une superficie de 488.100 kilomètres carrés, a une population qui n'est que de 2 millions d'habitants composée surtout de Turkmènes (61 %), de Russes (17 %), d'Ouzbeks (8 %), et de Kazaks (4,5 %) : son territoire est occupé pour plus des 4/5 par le désert de Karakoum, l'un des plus grands d'Asie centrale. La vie, sur cette terre ingrate, dépend de l'eau : les habitants vivent essentiellement dans les oasis et sur les terres cultivées qui bordent les canaux et les rivières. Dans ces régions, la densité de population atteint alors 300 habitants au kilomètre carré ; par contre, sur les vastes étendues désertiques, les habitants sont très rares.

Les systèmes d'irrigation, les canaux et les retenues d'eau revêtent donc une importance primordiale. A l'heure actuelle, on édifie en Turkménie un grand canal d'irrigation et de navigation : le canal de Karakoum. Long de 800 kilomètres, il sera le plus grand canal existant, joignant l'Amou-Daria à la mer Caspienne, en passant par la capitale de la république, Achkhabad. Le percement du canal, en plein désert, loin de toute agglomération, de toute route, de toute source, dans le sable brûlant chauffé à 75°, a posé des pro-

blèmes techniques et humains difficiles sur lesquels nos interlocuteurs soviétiques ont attiré notre attention. Aujourd'hui, l'eau atteint Achkhabad.

Sur les 488 millions d'hectares de territoire, plus de 300 millions appartiennent au désert et les surfaces ensemencées sont de 520.000 hectares. Le canal de Karakoum permet, actuellement, d'irriguer 160.000 hectares, dont plus de 100.000 sont des terres défrichées, où des sovkhoses nouvellement créés se consacrent à la culture du coton, des fruits et des légumes, et où les kolkhoses qui le bordent ont presque doublé leurs revenus.

D'après les projets en cours, un million d'hectares de terres vierges doivent être mises en culture avant 1980 dans la zone du canal, et des dizaines de millions d'hectares de pâturage doivent être alimentés en eau, Achkhabad devenant par ailleurs un port fluvial.

A la fin du siècle passé, la capitale de la Turkménie n'était qu'un petit village. C'est actuellement une ville de 250.000 habitants, composée de maisons à un ou deux étages entourées de verdure, à proximité du désert de Karakoum que l'on survole jusqu'aux portes de la ville. Celle-ci compte plusieurs dizaines d'entreprises industrielles, dont une fabrique de tapis que nous avons visitée.

Nous avons également visité un kolkhoze ; en Turkménie, comme dans les autres républiques, des transformations radicales se sont produites en agriculture, dues à la collectivisation des exploitations paysannes. Là où on comptait des dizaines de milliers de petites exploitations, on dénombre aujourd'hui 331 kolkhoses (économie coopérative) et 48 sovkhoses (fermes d'Etat).

Le kolkhoze que nous avons visité, créé en 1929, possédait alors huit chameaux, trois chevaux et des instruments de travail primitifs.

La progression est spectaculaire, puisqu'il possède actuellement 108 voitures, 96 tracteurs, 15 machines, et compte 39.000 moutons, 3.550 porcs, 1.354 têtes de bétail, 189 chameaux, 56 chevaux de course, et 175.000 volailles.

Le nombre de familles habitant ce kolkhoze est de 734, comprenant 4.117 personnes, l'effectif des ouvriers étant de 903.

Ce kolkhose comporte 264.000 ha de pâturages, s'étendant sur une distance de 400 km ; plus de 3.000 ha sont irrigués, sur lesquels on compte 157 ha de vergers et 380 ha de vignes.

La production annuelle est de :

- 15.000 tonnes de légumes ;
- 11.000 tonnes de pastèques et melons ;
- 2.000 tonnes de raisins ;
- 1.900 tonnes de blé ;
- 800 tonnes de pommes de terre ;
- 100 tonnes de laine ;
- 700 tonnes de lait ;
- 800 tonnes de viande ;
- 7 millions d'œufs.

Les bénéfices, au cours de l'année 1969, se sont élevés à 6.450.000 roubles, les prix des denrées étant fixés par l'Etat pour la partie de production correspondant au Plan, et déterminés par le marché pour la partie excédentaire. Postérieurement à la construction du canal, le revenu a été augmenté de quatre fois, grâce à l'irrigation (car il n'y a aucune pluie de novembre à mai, la pluviométrie annuelle étant seulement de 150 mm par an).

Chaque journée de travail a été rétribuée à raison de 8 roubles 16 kopecks (1), aboutissant à un salaire mensuel de 164 roubles. Les 900 enfants habitant le kolkhoze reçoivent un déjeuner gratuit.

Les familles sont propriétaires des maisons qu'elles habitent, grâce à des prêts sans intérêt. Chaque maison est entourée de 1.600 mètres carrés de terrain, sur lesquels les kolkhoziens peuvent élever leurs moutons et cultiver librement leur jardin (sauf cependant la culture du pavot qui est interdite).

La direction du kolkhoze comprend 17 membres : un président et un vice-président élu, et des spécialistes, notamment en matière d'irrigation.

Le kolkhoze ainsi visité fournit un exemple des mutations des techniques et des genres de vie ; les Turkmènes, peuple autrefois en grande partie nomade, qui avaient depuis des temps millénaires pour habitation une tente démontable recouverte de nattes et de pièces de feutre, avec des tapis multicolores étendus sur le sol, se sont maintenant sédentarisés pour la plus grande part d'entre eux. Les éleveurs nomades d'hier vivent aujourd'hui dans des cités, seuls les bergers qui se déplacent avec leurs troupeaux vivent encore sous la tente. Les luttes de clans et les mœurs sauvages sont du domaine d'un passé révolu, et le peuple turkmène a substitué un esprit collectiviste à certaines de ses traditions anciennes.

---

(1) Un rouble : 6,18 F, divisé en 100 kopecks.

## CONCLUSION

### Résultats obtenus et perspectives.

La réforme économique intéresse désormais toute l'activité de l'U. R. S. S. Les entretiens que nous avons eus avec les responsables de divers secteurs et les observations que nous avons pu faire permettent d'appréhender la complexité des problèmes posés et d'effectuer une approche de la façon dont ils trouvent leur solution.

Cette réforme économique a constitué en U. R. S. S. le ressort d'un puissant mouvement d'idées sur l'économie, et la mise en œuvre du prochain plan de cinq ans permettra d'apprécier dans quelle mesure les perspectives de développement sont établies en liaison avec ses bases.

La viabilité de cette réforme a été établie. Les résultats obtenus ont, dès la première année d'application, en 1966, été très satisfaisants puisque les normes fixées par le Plan ont été dépassées et que les entreprises appliquant la réforme ont progressé davantage que l'ensemble de l'industrie. Ces améliorations semblent imputables à une meilleure productivité du travail et à l'instauration d'un climat plus stimulant ; sans doute les bons résultats obtenus tiennent aussi au fait que les entreprises désignées à l'origine pour y participer étaient les mieux préparées et les plus rentables.

Mais, au fil des ans, l'excellence des résultats s'est estompée peu à peu et il apparaît que les conséquences obtenues deviennent du même ordre de grandeur dans l'ensemble des deux catégories d'entreprises, celles qui sont soumises à la réforme et celles qui ne le sont pas. Cette moindre qualité des résultats est-elle due au fait que la généralisation de la réforme englobe peu à peu des entreprises moins dynamiques, ou bien au fait que le temps passé

a émoussé les ardeurs des premiers mois ? Cependant l'application de la réforme a abouti à des conséquences favorables telles qu'un meilleur emploi des ressources et des facteurs de production, mais les difficultés demeurent nombreuses ; la stimulation des entreprises par l'institution d'un bénéfice ne semble pas toujours atteindre les résultats escomptés car les entreprises versent au budget une part de leur bénéfice qui demeure importante (68 %) et les fonds de stimulation semblent peu opérants : quel peut être le rôle du profit lorsque le budget de l'Etat en absorbe les deux tiers et que le tiers disponible n'est pas toujours utilisable faute des équipements souhaitables ? Le problème posé par le financement des investissements sera-t-il résolu par l'autofinancement ou la création d'un marché financier ? La question est posée.

Par ailleurs, sur le plan industriel, certains travailleurs, ainsi que le soulignent divers organes de presse soviétiques ou même plusieurs déclarations officielles, n'apportent pas toujours une célérité exemplaire à l'accomplissement de leur tâche ; des directeurs d'entreprise, quant à eux, ont tendance à sous-estimer leurs possibilités et plusieurs administrations semblent désireuses de continuer à exercer un pouvoir de tutelle le plus large possible, qui ne serait plus de mise dans le nouveau système économique.

La réforme n'a pas modifié la qualité et la présentation des produits des entreprises soviétiques qui restent souvent inférieures aux normes occidentales, ce qui provoque quelques réserves parmi la population qui s'attache de plus en plus aux biens matériels, dont on doit cependant souligner la relative pénurie.

Cette réforme économique sera-t-elle poursuivie et approfondie et constituera-t-elle une troisième étape dans la vie économique de l'U.R.S.S. ?

La plupart des directeurs et ingénieurs ne risquent-ils pas de prendre une conscience trop vive de leur pouvoir nouveau et la réforme économique n'est-elle pas une réforme politique ? Aussi les autorités responsables doivent faire la balance entre les progrès attendus et les conséquences sociales envisageables.

Ces autorités entendent, en tout cas, observer une grande prudence dans la poursuite de la réforme économique. Un des objectifs est certainement l'entrée de l'économie soviétique dans le circuit de l'économie mondiale, ce qui postule une certaine libéralisation des rapports avec l'extérieur ; mais le monde russe, puis soviétique a toujours vécu dans un isolement relatif et le fondement d'une

société ne se modifie pas de fond en comble en quelques années. Par ailleurs, cette ouverture sur l'extérieur ne serait-elle pas de nature à contrarier l'unité du camp socialiste ?

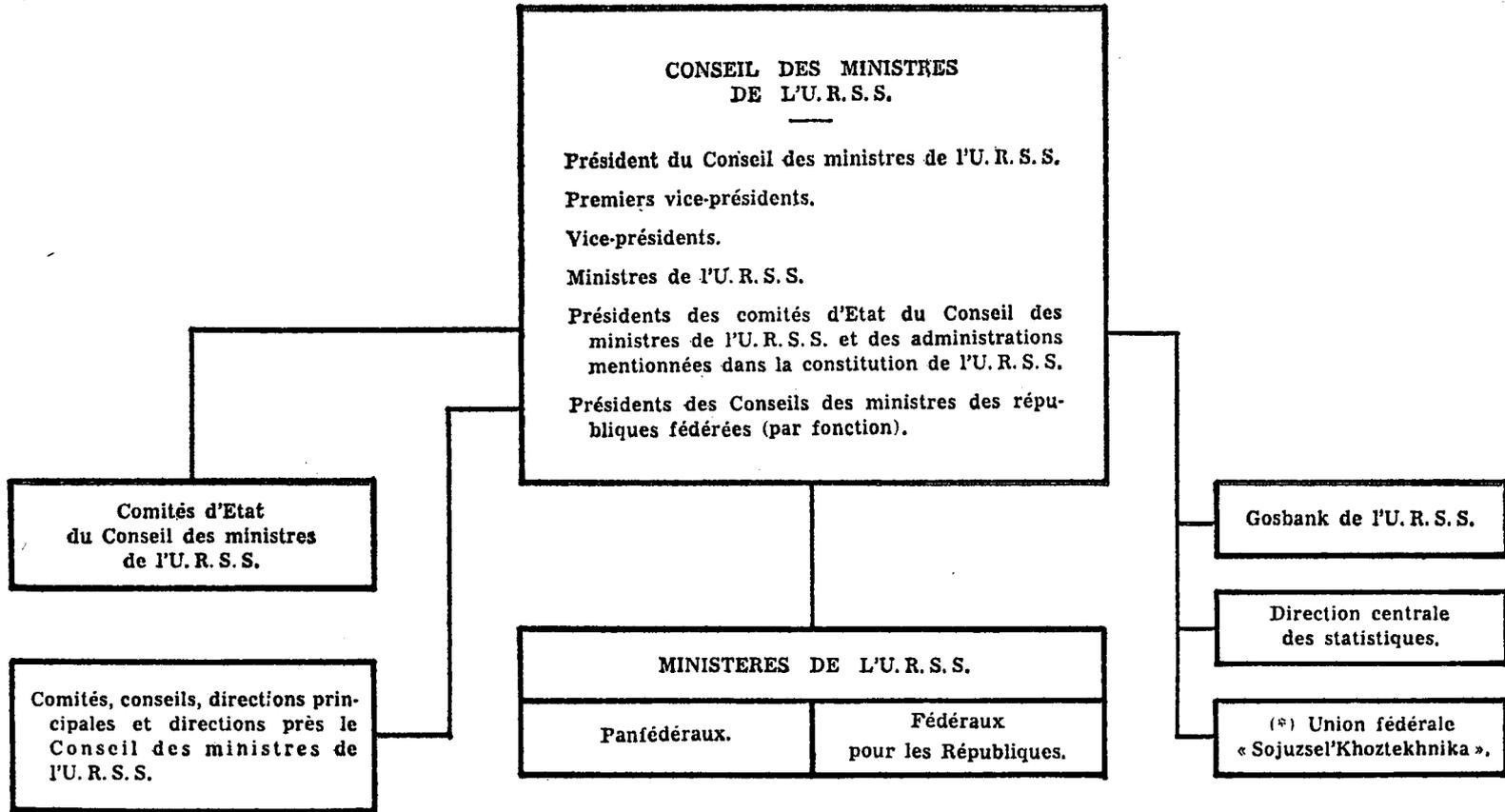
L'alternative réside dans l'instauration d'une planification totale, rigoureuse et perfectionnée, grâce aux progrès de l'informatique et à un équipement massif en machines électroniques, l'ordinateur permettant de faire converger toutes les informations nécessaires vers la direction centrale de la statistique, et permettant de simuler les conditions du marché. Evoluera-t-on vers la mise en œuvre d'ordinateurs géants et la modernisation de l'administration centrale ?

Les prochains débats économiques en U. R. S. S. donneront lieu à des échanges de vues dont l'intérêt et les conséquences ne seront sans doute pas limités à l'avenir immédiat.

# ANNEXES



# ANNEXE I

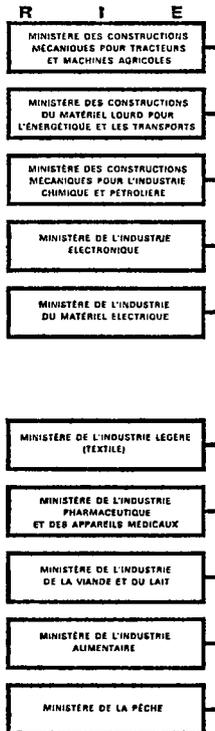
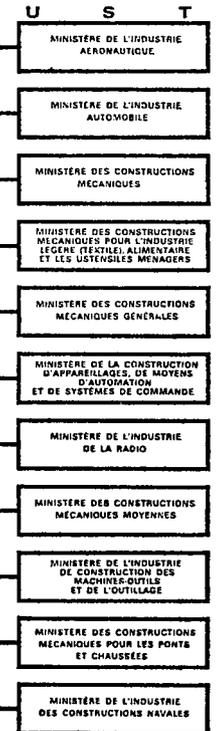
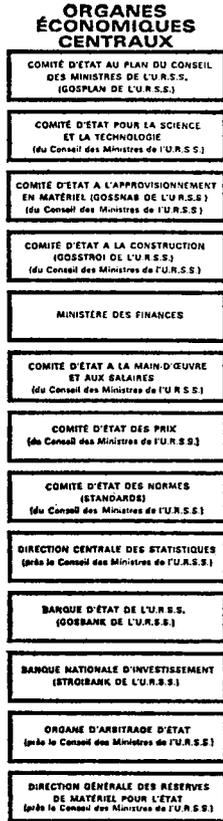


(\*) Union fédérale de fournitures de matériels et de techniques à l'agriculture.

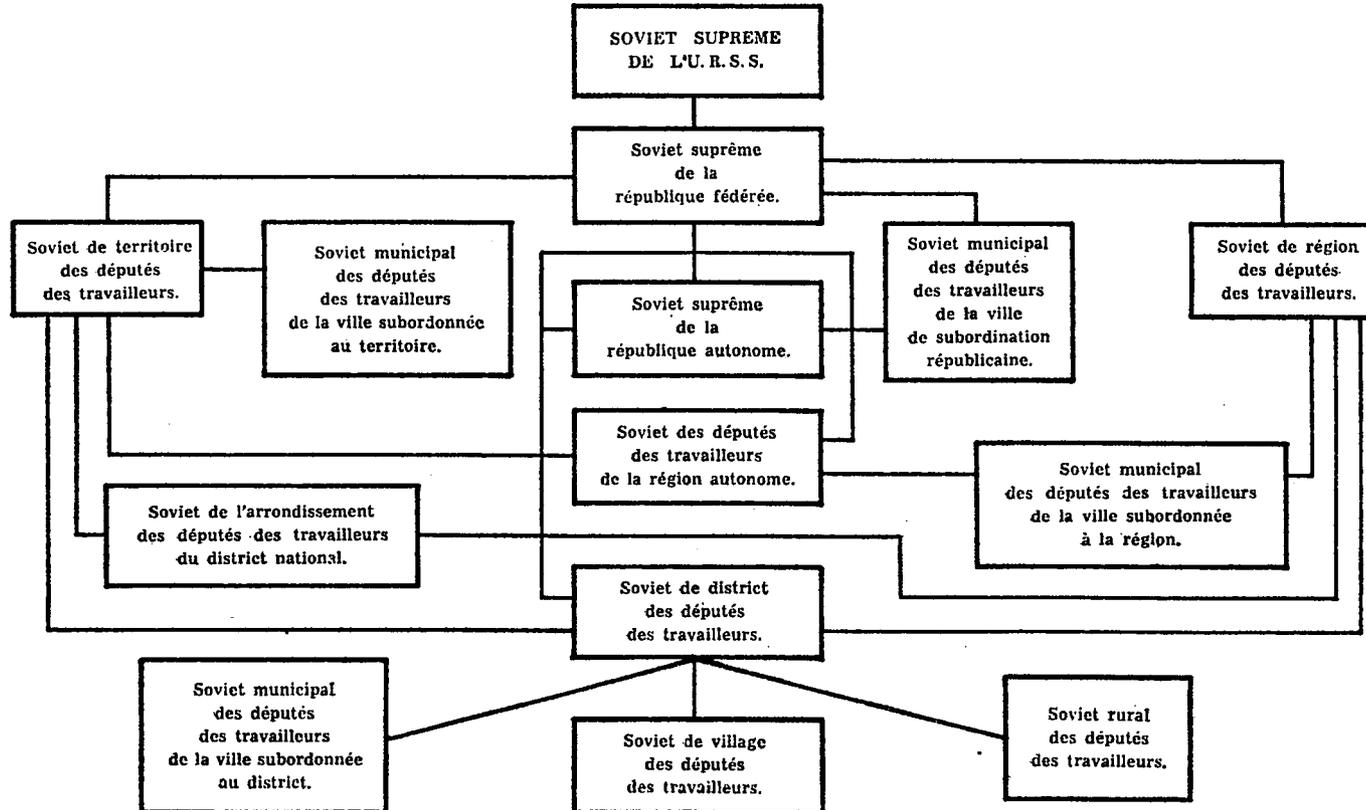
# ANNEXE II

## CONSEIL DES MINISTRES DE L'U.R.S.S.

### ORGANES SECTORIELS DE GESTION



### ANNEXE III



## ANNEXE IV

### LOI DE L'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES SUR LA SUPPRESSION DES IMPOTS PRELEVES SUR LES SALAIRES DES OUVRIERS ET DES EMPLOYES

Le Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques constate qu'un vaste programme d'élévation du niveau de vie du peuple soviétique est mis en œuvre, conformément aux décisions du XXI<sup>e</sup> congrès du P.C.U.S. et sur la base de la bonne exécution des plans économiques en U.R.S.S. En 1960 a été achevé le passage à la journée de sept heures pour les ouvriers et les employés de toutes les branches de l'économie nationale, et de six heures pour les ouvriers des principales professions occupés aux travaux de fonds. Des mesures sont appliquées méthodiquement en vue de relever et de revaloriser les salaires des ouvriers et des employés. La production des biens de consommation courante augmente considérablement et les services publics et culturels pour les travailleurs s'améliorent. La construction des logements s'intensifie de plus en plus.

Ces dernières années, des mesures ont été prises pour diminuer les impôts prélevés sur la population : l'impôt agricole a baissé de 2,5 fois ; les kolkhoziens et une grande partie des ouvriers et des employés sont exonérés de l'impôt sur les célibataires, les familles peu nombreuses et les personnes n'ayant pas charge de famille ; le salaire minimum, exempt d'impôt, a été relevé.

A l'heure actuelle, les mesures visant à développer l'économie nationale, la culture et à élever le bien-être du peuple dans notre pays, sont réalisées surtout grâce aux accumulations des entreprises socialistes. A mesure que le plan septennal est exécuté, le montant de ces accumulations augmente sans cesse.

En vue d'élever le mieux-être des travailleurs, le Soviet suprême de l'Union des Républiques socialistes soviétiques décide :

**ARTICLE PREMIER.** — De supprimer la perception de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les célibataires et les personnes n'ayant pas charge de famille, versés par les ouvriers et les employés touchant pour leur travail principal un salaire :

- allant jusqu'à 500 (1) roubles par mois, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1960 ;
- allant jusqu'à 600 roubles par mois, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1961 ;
- allant jusqu'à 700 roubles par mois, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1962.

**ART. 2.** — De diminuer de 40 p. 100 en moyenne l'impôt sur le revenu et l'impôt sur les célibataires et les personnes n'ayant pas charge de famille, prélevés sur les salaires des ouvriers et des employés pour leur travail principal :

- un salaire variant de 501 à 600 roubles par mois, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1960 ;
- un salaire variant de 601 à 700 roubles par mois, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1961 ;
- un salaire variant de 701 à 800 roubles par mois, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1962 ;
- un salaire variant de 801 à 900 roubles par mois, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1963 ;
- un salaire variant de 901 à 1.000 roubles par mois, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1964.

---

(1) Les sommes sont données d'après l'ancienne échelle des prix.

ART. 3. — De supprimer entièrement à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1965 la perception de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les célibataires et les personnes n'ayant pas charge de famille prélevés sur les salaires des ouvriers et des employés. Par ailleurs, la perception de l'impôt sur le revenu des ouvriers et des employés pour qui sont établis des taux et des appointements allant jusqu'à 1.000 roubles par mois, cesse entièrement avec l'augmentation du salaire net de toute la somme de l'impôt sur ces taux et appointements. La perception de l'impôt sur le revenu des ouvriers et employés pour qui sont fixés des taux et des appointements de 1.001 à 2.000 roubles par mois cesse avec l'augmentation du salaire net, les taux et les appointements variant de :

- 1.001 à 1.200 roubles par mois (en moyenne de 79 p. 100 de la somme de l'impôt sur ces taux et appointements) ;
- 1.201 à 1.400 roubles par mois (en moyenne de 46 p. 100 de la somme de l'impôt sur ces taux et appointements) ;
- 1.401 à 1.600 roubles par mois (en moyenne 29 p. 100 de la somme de l'impôt sur ces taux et appointements) ;
- 1.601 à 1.800 roubles par mois (en moyenne de 15 p. 100 de la somme de l'impôt sur ces taux et appointements) ;
- 1.801 à 2.000 roubles par mois, jusqu'à 10 p. 100 de la somme de l'impôt sur ces taux et appointements.

Simultanément les taux et les appointements de ces ouvriers et employés diminuent de tout le reste de l'impôt prélevé sur ces taux et appointements.

Pour les ouvriers et employés à qui sont fixés des taux et des appointements de plus de 2.000 roubles par mois, la perception de l'impôt cesse avec la diminution simultanée des taux et des appointements de toute la somme de l'impôt prélevé sur ces taux et appointements.

La perception de l'impôt sur les célibataires et les personnes n'ayant pas charge de famille cesse entièrement pour tous les ouvriers et employés au compte de l'Etat.

ART. 4. — De cesser à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1965 la perception de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les célibataires et les personnes n'ayant pas charge de famille, prélevés sur les salaires des écrivains et des artistes avec baisse correspondante des droits d'auteurs et des autres genres de rémunération dans les modalités fixées par le Conseil des ministres de l'U. R. S. S.

ART. 5. — La dernière perception des impôts prélevés sur les salaires des ouvriers et des employés dans les modalités prévues par les articles premier et 3 de la présente loi, porte sur le salaire du mois de septembre de l'année correspondante.

ART. 6. — Etablir que la présente loi s'étend aussi aux militaires, aux étudiants, aux avocats et aux artisans groupés en coopératives, versant l'impôt sur le revenu au même titre que les ouvriers et les employés.

Moscou, le Kremlin, 7 mai 1960.

*Le Président du Présidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S.,*

**L. BREJNEV.**

*Le Secrétaire du Présidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S.,*

**M. GUEORCADZE.**

## PREMIERE PARTIE

### Clauses générales.

**ARTICLE PREMIER.** — Le budget d'Etat de l'U. R. S. S. constitue le plan financier fondamental pour la formation et l'utilisation du fonds des réserves monétaires de l'Etat soviétique. Dans le budget d'Etat de l'U. R. S. S. est introduite une partie du revenu national de l'Union soviétique affectée au développement planifié de l'industrie, de l'agriculture, des transports, du commerce et des autres branches de l'économie nationale, à l'élévation du bien-être matériel et du niveau culturel des travailleurs, à la défense du pays, à l'entretien des organes du pouvoir d'Etat et des organes de l'administration de l'Etat.

Les ressources du budget d'Etat de l'U. R. S. S. proviennent en priorité des revenus de l'économie socialiste en augmentation constante sur la base de l'extension et du perfectionnement incessants de la production socialiste. A la formation des revenus du budget d'Etat de l'U. R. S. S. prennent part les citoyens de l'U. R. S. S. qui versent une partie de leurs revenus personnels sous forme des impôts établis par les lois de l'U. R. S. S. et sous forme de contributions bénévoles.

Au cours du processus de la préparation et de l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S. est réalisé le contrôle de l'activité financière et économique des entreprises et organisations ainsi que de leur exécution des objectifs du plan de l'économie nationale.

**ART. 2.** — L'établissement du budget de l'U. R. S. S. est fonction de la structure étatique de l'Union des Républiques socialistes soviétiques en tant qu'Etat fédéral formé sur la base de l'union librement consentie des Républiques socialistes soviétiques égales en droits. Subséquemment, dans le budget d'Etat de l'U. R. S. S. figurent simultanément le budget de toute l'Union et les budgets d'Etat des Républiques fédérées.

La réunion dans le budget d'Etat de l'U. R. S. S. du budget de toute l'Union et des budgets d'Etat des républiques fédérées assure le financement des objectifs prévus par le plan de développement de l'économie nationale de l'U. R. S. S., la participation des républiques fédérées à la réalisation des objectifs d'importance nationale, le développement harmonieux de l'économie et de la culture des républiques fédérées et leur entraide mutuelle.

**ART. 3.** — La préparation, l'approbation et l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S., ainsi que la répartition de ses recettes et dépenses entre le budget de toute l'Union et les budgets d'Etat des républiques fédérées, s'effectuent sur la base du principe du centralisme démocratique garantissant le respect des droits souverains des républiques fédérées, des droits des républiques autonomes, des Soviets locaux des députés des travailleurs ainsi que l'unité du système budgétaire et de la politique financière de l'Etat socialiste soviétique.

**ART. 4.** — Le budget d'Etat de l'U. R. S. S. est approuvé par le Soviet suprême de l'U. R. S. S. pour une durée d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre inclus. Le budget d'Etat de l'U. R. S. S. une fois approuvé a force de loi.

Les ministères et départements, les sovnarkhozes des régions administratives et économiques (1), les entreprises, les organisations et administrations sont tenus d'exécuter strictement et fermement le budget d'Etat de l'U. R. S. S., de verser en totalité et en temps opportun au budget les redevances établies et d'observer une stricte économie dans les dépenses des ressources de l'Etat.

---

1. La formation des sovnarkhozes (Soviets de l'économie nationale des régions économiques et administratives) avait été stipulée par la loi de l'U. R. S. S. du 10 mai 1957. Cette loi a été abrogée par un décret du Présidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S. du 11 février 1966. (*Bulletin du Soviet suprême de l'U. R. S. S.*, 1966, n° 7.)

ART. 5. — Chaque République socialiste soviétique possède un budget d'Etat de la République fédérée, approuvé par le Soviet suprême de la République fédérée.

Les budgets d'Etat des Républiques fédérées regroupent les budgets républicains des Républiques fédérées, les budgets d'Etat des Républiques autonomes et les budgets locaux.

ART. 6. — Chaque République socialiste soviétique autonome possède un budget d'Etat de la République autonome, approuvé par le Soviet suprême de la République autonome.

Les budgets d'Etat des Républiques autonomes regroupent les budgets républicains des Républiques autonomes et les budgets locaux.

ART. 7. — Chaque territoire, région, région autonome, arrondissement, district, ville, Soviet de bourg et Soviet rural possède un budget local approuvé par les Soviets des députés des travailleurs correspondants.

ART. 8. — Dans le budget d'Etat de l'U. R. S. S. est introduit le budget d'Etat de la Sécurité sociale.

Le budget d'Etat de la Sécurité sociale est établi par le Conseil central des syndicats de l'U. R. S. S. et exécuté par les organes des associations syndicales.

ART. 9. — En U. R. S. S., la Sécurité sociale des ouvriers et employés est prise en charge par l'Etat.

Les ressources de la Sécurité sociale sont affectées au paiement de pensions de retraite, d'allocation d'incapacité provisoire au travail, de maternité, à l'acquisition de places réservées dans les maisons de cure et de repos, ainsi qu'aux autres dépenses occasionnées par l'assurance matérielle et les services culturels et courants des travailleurs.

## DEUXIEME PARTIE

### Budget d'Etat de l'U. R. S. S.

ART. 10. — Le budget d'Etat de l'U. R. S. S. se compose des recettes et dépenses établies conformément au plan du développement de l'économie nationale pour l'ensemble de l'U. R. S. S. et les républiques fédérées.

ART. 11. — Les revenus du budget d'Etat de l'U. R. S. S. comprennent :

- a) Une partie des revenus des entreprises et organisations économiques sous forme d'un impôt sur le chiffre d'affaires et d'une défalcation sur les bénéfices ;
- b) L'impôt sur le revenu payé par les kolkhozes, les entreprises et organisations du système coopératif et les entreprises des organisations sociales ;
- c) Les impôts payés par la population ;
- d) Autres revenus prévus par la législation de l'U. R. S. S.

ART. 12. — Les paiements à verser au budget d'Etat par les entreprises et organisations économiques d'Etat, ainsi que les kolkhozes, les entreprises et organisations du système coopératif et les entreprises des organisations sociales, sont fixés par les lois de l'U. R. S. S. et les arrêtés du Conseil des ministres de l'U. R. S. S. édictés en conformité avec celles-ci.

Les redevances fiscales payées par la population sont fixées par le Soviet suprême de l'U. R. S. S.

**ART. 13.** — Le budget d'Etat de l'U. R. S. S. comprend les dépenses :

- a) Pour l'économie nationale ;
- b) Pour les mesures sociales, culturelles et scientifiques ;
- c) Pour la défense du pays ;
- d) Pour l'entretien des organes du pouvoir d'Etat et des organes de l'Administration de l'Etat, des tribunaux et du parquet ;
- e) Pour la formation des réserves matérielles et financières de l'Etat ;
- f) Pour les autres objectifs stipulés par la législation de l'U. R. S. S.

**ART. 14.** — Dans le budget d'Etat de l'U. R. S. S. est prévu le fonds de réserve du Conseil des ministres de l'U. R. S. S. et du Conseil des ministres des Républiques fédérées destiné à couvrir les dépenses urgentes dans le domaine de l'économie nationale, des mesures sociales, culturelles et autres qui n'ont pu être prévues lors de l'établissement du budget d'Etat de l'U. R. S. S. et des budgets d'Etat des Républiques fédérées.

**ART. 15.** — En conformité avec le mode et les délais de préparation du projet de budget d'Etat de l'U. R. S. S. fixés par le Conseil des ministres :

a) Les Conseils des ministres des Républiques fédérées sur la base du plan de développement de l'économie nationale de l'U. R. S. S. et des plans de développement de l'économie nationale des Républiques fédérées élaborent les projets de budgets d'Etat des Républiques fédérées et les soumettent au Conseil des ministres de l'U. R. S. S. pour être examinés et incorporés au projet de budget d'Etat de l'U. R. S. S. ;

b) Les ministères et départements de l'U. R. S. S., sur la base des objectifs prévus par le Plan de développement de l'économie nationale de l'U. R. S. S. élaborent les projets des plans financiers et les devis et les soumettent au Conseil des ministres de l'U. R. S. S. en vue d'établir le projet de budget fédéral ;

c) Le Conseil central des syndicats de l'U. R. S. S. élabore le projet de budget d'Etat de la Sécurité sociale et le soumet au Conseil des ministres de l'U. R. S. S. aux fins d'examen et d'incorporation au projet de budget d'Etat de l'U. R. S. S. ;

d) Le Ministère des Finances de l'U. R. S. S. examine au préalable :

— les projets de budgets d'Etat des Républiques fédérées avec la participation des représentants des Républiques fédérées et formule les conclusions à leur sujet ;

— le projet de budget d'Etat de la Sécurité sociale en collaboration avec les représentants du Conseil central des syndicats de l'U. R. S. S. et formule les conclusions relatives à ce projet ;

— les projets de plans financiers et les devis des ministères et départements de l'U. R. S. S. en collaboration avec leurs représentants.

Après l'examen des projets indiqués ci-dessus, le Ministère des Finances de l'U. R. S. S. établit le projet de budget fédéral sur la base des projets de budget fédéral, des budgets d'Etat des Républiques fédérées et du budget d'Etat de la Sécurité sociale, élabore le projet de budget d'Etat de l'U. R. S. S. et le soumet au Conseil des ministres de l'U. R. S. S. en même temps que ses conclusions relatives aux projets de budgets d'Etat des Républiques fédérées et de budget d'Etat de la Sécurité sociale.

**ART. 16.** — Le Conseil des ministres de l'U. R. S. S. examine le projet de budget d'Etat de l'U. R. S. S. et le soumet au Soviet suprême de l'U. R. S. S. :

a) Le budget d'Etat de l'U. R. S. S. avec la somme totale des revenus et le détail des principales sources de revenus, la somme totale des dépenses avec le détail des fonds affectés au financement de l'économie nationale, des mesures sociales et culturelles, de la défense du pays, de l'entretien des organes du pouvoir d'Etat, des organes de l'administration de l'Etat, des tribunaux et du parquet ;

b) Le budget fédéral avec la somme totale des revenus et le détail des sources principales de revenus, la somme des dépenses avec le détail des principales dépenses ainsi qu'avec la répartition des charges à verser au budget et des fonds octroyés aux différents ministères et départements de l'U. R. S. S. ;

c) Les budgets d'Etat des Républiques fédérées et le budget d'Etat de la Sécurité sociale incorporés au budget d'Etat de l'U. R. S. S. ;

d) Les propositions relatives au montant des défalcatons sur les impôts et les revenus de toute l'Union à verser aux budgets d'Etat des Républiques fédérées.

ART. 17. — Le budget d'Etat de l'U. R. S. S., présenté par le Conseil des ministres de l'U. R. S. S. au Soviet suprême de l'U. R. S. S. est préalablement examiné dans les commissions budgétaires (1) du Soviet de l'Union et du Soviet des Nationalités du Soviet suprême de l'U. R. S. S.

ART. 18. — Les commissions budgétaires du Soviet de l'Union et du Soviet des Nationalités du Soviet suprême de l'U. R. S. S. :

a) Lors de l'examen du budget d'Etat de l'U. R. S. S., elles écoutent les rapports des ministères et départements de l'U. R. S. S. relatifs à leurs plans financiers et devis, les rapports des Conseils des ministres des Républiques fédérées relatifs aux recettes et dépenses des budgets d'Etat des Républiques fédérées, le rapport du Conseil central des syndicats de l'U. R. S. S. relatif aux recettes et dépenses du budget d'Etat de la Sécurité sociale et étudient également les propositions concernant les modifications des recettes et dépenses du budget d'Etat de l'U. R. S. S. faites par les ministères et départements de l'U. R. S. S., les Conseils des Ministres des Républiques fédérées et le Conseil central des syndicats de l'U. R. S. S. ;

b) Elaborent et soumettent au Soviet suprême de l'U. R. S. S. les conclusions relatives au budget d'Etat de l'U. R. S. S.

ART. 19. — Le Soviet suprême de l'U. R. S. S. examine le budget d'Etat de l'U. R. S. S. sur la base du rapport du Conseil des ministres de l'U. R. S. S. et les avis des commissions budgétaires (1) du Soviet de l'Union et du Soviet des Nationalités et étudie également les propositions des députés du Soviet suprême de l'U. R. S. S. faites au cours de la discussion du budget d'Etat de l'U. R. S. S.

ART. 20. — Le Soviet suprême de l'U. R. S. S. approuve :

a) Le budget d'Etat de l'U. R. S. S. dans la totalité des recettes, avec le détail des principales sources de revenus, et dans la totalité des dépenses avec le détail des octrois de fonds :

— pour le financement de l'économie nationale ;

— pour les mesures culturelles et sociales, y compris celles prévues par le budget de la Sécurité sociale d'Etat ;

— pour la défense du pays ;

— pour l'entretien des organes du pouvoir d'Etat, des organes de l'administration de l'Etat, des tribunaux et du parquet ;

b) Le budget fédéral ;

c) Le montant des sommes prélevées sur les impôts et les revenus d'Etat de toute l'Union et affectées aux budgets d'Etat des Républiques fédérées.

Les budgets d'Etat des Républiques fédérées sont introduits dans le budget d'Etat de l'U. R. S. S. dans la totalité des recettes et dépenses pour chaque République fédérée.

---

(1) Par arrêté du Soviet de l'Union et du Soviet des Nationalités du Soviet suprême de l'U. R. S. S. en date du 3 août 1966, des commissions du plan et du budget sont constituées dans chacune des Chambres (*Viédomosti du Soviet suprême de l'U. R. S. S.*, n° 32, 1966).

ART. 21. — La loi sur le budget d'Etat de l'U. R. S. S. est publiée et portée à la connaissance de tous les citoyens.

ART. 22. — Le Conseil des ministres de l'U. R. S. S. assure l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S. par l'intermédiaire du Ministère des Finances de l'U. R. S. S., des ministères et départements de l'U. R. S. S. et des Conseils des ministres des Républiques fédérées.

Le Ministère des Finances de l'U. R. S. S., les ministères et départements de l'U. R. S. S. et les Conseils des ministres des Républiques fédérées assurent la réalisation de tous les revenus prévus par le budget, l'utilisation économe des fonds budgétaires selon leur stricte destination et au fur et à mesure de l'application des plans de production et financiers.

Les opérations comptables pour l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S. sont assurées par la Banque d'Etat de l'U. R. S. S.

ART. 23. — Le rapport sur l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S. est rédigé par le ministère des finances de l'U. R. S. S. et présenté au Conseil des ministres de l'U. R. S. S. selon le mode et les délais fixés par le Conseil des ministres de l'U. R. S. S.

ART. 24. — Le Conseil des ministres de l'U. R. S. S. présente au Soviet suprême de l'U. R. S. S. le rapport sur l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S.

ART. 25. — Les commissions budgétaires (1) du Soviet de l'Union et du Soviet des Nationalités du Soviet suprême de l'U. R. S. S. examinent le rapport sur l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S., rédigent les conclusions relatives à ce rapport et les présentent au Soviet suprême de l'U. R. S. S.

ART. 26. — Le Soviet suprême de l'U. R. S. S., sur la base du rapport du Conseil des ministres de l'U. R. S. S. et les conclusions des commissions budgétaires (1) du Soviet de l'Union et du Soviet des Nationalités, examine et approuve le compte rendu sur l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S., comprenant les comptes rendus sur l'exécution du budget fédéral, des budgets d'Etat des Républiques fédérées et du budget d'Etat de la Sécurité sociale.

L'arrêté du Soviet suprême de l'U. R. S. S. sur le compte rendu de l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S. est publié et porté à la connaissance de tous les citoyens.

ART. 27. — Le contrôle de l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S. est effectué par le ministère des finances de l'U. R. S. S. selon la procédure établie par le Conseil des ministres de l'U. R. S. S.

## TROISIEME PARTIE

### Budget fédéral.

ART. 28. — Le budget fédéral assigne les fonds monétaires nécessaires au financement des objectifs intéressant toute l'Union dans le domaine de l'édification économique et culturelle et de la défense du pays. Par l'intermédiaire du budget fédéral est réalisée la redistribution d'une partie des ressources financières entre les Républiques fédérées aux fins de développer au maximum leur économie, d'assurer l'élévation du bien-être matériel et du niveau culturel des peuples des Républiques fédérées.

---

(1) Voir la note page 76.

**ART. 29.** — Le budget fédéral comprend les revenus suivants :

a) L'impôt sur le chiffre d'affaires des entreprises et les organisations à l'exception de la partie versée aux budgets d'Etat des Républiques fédérées ;

b) Les défalcatons sur les bénéfices des entreprises d'Etat et des organisations économiques relevant de la compétence fédérale ;

c) Une partie des défalcatons sur les bénéfices des entreprises et des organisations économiques gérées par les sovnarkhozes des régions administratives et économiques (1) et dont le montant est fixé par le Conseil des ministres de l'U. R. S. S. ;

d) L'impôt sur le revenu prélevé sur la population à l'exception de la partie versée aux budgets d'Etat des Républiques fédérées ;

e) Les droits de douane et les autres revenus prévus par la législation de l'U. R. S. S.

**ART. 30.** — Le budget fédéral comprend les dépenses suivantes :

a) Pour le financement des entreprises et organisations économiques relevant de la compétence fédérale ;

b) Pour le financement des mesures réalisées par les administrations et organisations du ressort fédéral dans le domaine de l'éducation, de la science, de la culture, de la protection de la santé publique, de la culture physique, ainsi que pour le paiement des pensions de retraite et autres mesures de sécurité sociale ;

c) Pour la formation des réserves matérielles et financières de l'Etat ;

d) Pour la défense du pays ;

e) Pour l'entretien des organes du pouvoir d'Etat et des organes de l'administration de l'Etat de l'U. R. S. S., de la Cour suprême de l'U. R. S. S. et du parquet ;

f) Pour les autres mesures financées conformément à la législation de l'U. R. S. S. à partir du budget fédéral.

En vertu de l'article 14 de la présente loi, les réserves du fonds monétaire du Conseil des ministres de l'U. R. S. S. sont introduites dans le budget fédéral.

**ART. 31.** — Le budget fédéral est exécuté compte tenu de la répartition des recettes et dépenses établie par le Ministère des Finances de l'U. R. S. S. en conformité avec le budget approuvé par le Soviet suprême de l'U. R. S. S.

## QUATRIEME PARTIE

### Budgets d'Etat des Républiques fédérées.

**ART. 32.** — Les budgets d'Etat des Républiques fédérées assurent les fonds monétaires nécessaires au financement de l'édification économique et culturelle réalisée par les organes du pouvoir d'Etat et par les organes de l'administration de l'Etat des Républiques fédérées.

**ART. 33.** — L'établissement du budget des Républiques fédérées est fonction de leur structure étatique et est assuré par les Soviets suprêmes des Républiques fédérées conformément à la présente loi.

Chaque République fédérée jouit de droits égaux en ce qui concerne l'établissement, l'examen, l'approbation et l'exécution du budget d'Etat de la République.

**ART. 34.** — Si une fois le budget d'Etat de l'U. R. S. S. adopté, des lois de l'U. R. S. S. ou des arrêtés du Conseil des ministres de l'U. R. S. S. sont édictés en vertu desquels sont augmentées les dépenses ou diminuées les recettes des budgets

---

(1) Voir la note page 73.

d'Etat des Républiques fédérées, ces budgets, pendant la durée de l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S. perçoivent des indemnités prélevées sur le budget fédéral en cas de diminution des dépenses ou d'augmentation des recettes des budgets d'Etat des Républiques fédérées, les sommes correspondantes sont transmises au budget fédéral.

**ART. 35.** — Les budgets d'Etat des Républiques fédérées se composent des revenus suivants :

a) Les défalcatons sur les bénéfices et les autres recettes des entreprises et organisations économiques relevant des sovnarkhozes des régions administratives et économiques (1), des ministères et départements des Républiques fédérées et autonomes, des comités exécutifs des Soviets des députés des travailleurs à l'exception de la partie des défalcatons sur les bénéfices des entreprises et organisations économiques des sovnarkhozes des régions administratives et financières versée au budget de toute l'Union ;

b) Le revenu forestier, l'impôt sur le revenu des kolkhozes, l'impôt sur le revenu des entreprises et organisations du système coopératif et des entreprises des organisations sociales ;

c) L'impôt agricole ;

d) Sommes d'un montant de 50 % déduites de l'impôt sur le revenu de la population ;

e) Les taxes, les perceptions et les impôts locaux et les autres revenus établis selon le mode prévu par la législation de l'U. R. S. S.

**ART. 36.** — Outre les revenus prévus par l'article 35 de la présente loi, sont transférés dans les budgets d'Etat des Républiques fédérées :

a) Les fonds des assurances sociales d'Etat pour le paiement des pensions de retraite ;

b) Les défalcatons sur l'impôt sur le chiffre d'affaires et les autres revenus d'Etat pour toute l'Union dans les limites prévues par le budget d'Etat de l'U. R. S. S.

**ART. 37.** — Sont traduites dans les budgets d'Etat des Républiques fédérées les dépenses :

a) Pour le financement des entreprises et organisations économiques relevant de la compétence des sovnarkhozes des régions administratives et économiques (1), des ministères et départements des Républiques fédérées et autonomes et des comités exécutifs des Soviets des députés des travailleurs ;

b) Pour le financement des réalisations des administrations et organisations des Républiques fédérées dans le domaine de l'éducation, de la science, de la culture, de la protection de la santé publique, de la culture physique, pour le paiement des pensions de retraite, des allocations aux mères de famille nombreuse et aux mères seules, et pour les autres réalisations de la sécurité sociale ;

c) Pour l'entretien des organes du pouvoir d'Etat et des organes de l'administration de l'Etat, des tribunaux populaires et des autres institutions judiciaires des Républiques fédérées, ainsi que des études de notaire ;

d) Pour les autres réalisations financées conformément à la législation de l'U. R. S. S. et des Républiques fédérées à partir des budgets d'Etat des Républiques fédérées.

En vertu de l'article 14 de la présente loi, sont introduites dans les budgets d'Etat des Républiques fédérées, les réserves du fonds monétaire des Conseils des Ministres des Républiques fédérées.

---

(1) Voir la note page 73.

ART. 38. — La répartition des recettes et dépenses des budgets d'Etat des Républiques fédérées entre les budgets républicains des Républiques fédérées, les budgets d'Etat des Républiques autonomes et les budgets locaux est définie par la législation des Républiques fédérées.

ART. 39. — Les Soviets suprêmes des Républiques fédérées peuvent, lors de l'adoption des budgets d'Etat des Républiques fédérées, augmenter la somme totale des recettes et la somme totale des dépenses fixées conformément à l'article 20 de la présente loi pour la République fédérée dans le budget d'Etat de l'U. R. S. S. sans modifier le montant des défalcons sur impôts et revenus d'Etat de toute l'Union prévues dans le budget d'Etat de l'U. R. S. S. pour le budget d'Etat de la République fédérée.

ART. 40. — Dans les budgets d'Etat des Républiques fédérées, outre les dépenses prévues, est formée une réserve de fonds à partir des reliquats des fonds desdits budgets accumulés vers le début de l'année à venir. Le montant de cette somme est défini lors de l'établissement des budgets d'Etat des Républiques fédérées.

Cette réserve peut, dans le courant de l'année, servir à couvrir les défaillances financières provisoires et doit être reconstituée la même année dans les limites fixées lors de l'établissement du budget.

ART. 41. — Les revenus touchés en supplément lors de l'exécution des budgets d'Etat des Républiques fédérées, sont affectés selon le mode défini par la législation de l'U. R. S. S. et des Républiques fédérées au financement de l'économie nationale et des œuvres sociales et culturelles, y compris les investissements.

ART. 42. — L'excédent des revenus sur les dépenses des budgets d'Etat des Républiques fédérées constitué à la fin de l'année par suite de revenus supplémentaires ou d'une économie sur les dépenses, à l'exception des fonds non utilisés octroyés aux investissements des entreprises et organisations relevant de la compétence des sovnarkhozes des régions administratives et économiques (1), reste à la disposition des Conseils des Ministres des Républiques fédérées qui les utilisent à leur convenance.

Le mode de gestion des fonds formés à la suite du non-emploi des sommes allouées pour les investissements dans les entreprises et organisations de la compétence des sovnarkhozes, des régions administratives et économiques, est défini lors de l'établissement du budget d'Etat de l'U. R. S. S.

ART. 43. — Les comptes rendus de l'exécution des budgets d'Etat des Républiques fédérées sont approuvés par les Soviets suprêmes des Républiques fédérées.

ART. 44. — Le contrôle de l'exécution des budgets d'Etat des Républiques fédérées est effectué selon le mode défini par la législation des Républiques fédérées et en conformité avec la présente loi.

ART. 45. — Les Soviets suprêmes des Républiques fédérées, en conformité avec la présente loi, définissent les droits budgétaires des Républiques autonomes et des Soviets locaux des députés des travailleurs.

ART. 46. — Le Conseil des ministres de l'U. R. S. S. fixe la procédure de l'approbation des principes de l'établissement et de l'exécution du budget d'Etat de l'U. R. S. S.

Fait à Moscou, Kremlin, le 30 octobre 1959.

*Le Président du Présidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S.,*

**K. VOROCHILOV.**

*Le Secrétaire du Présidium du Soviet suprême de l'U. R. S. S.,*

**M. GUÉORGADZÉ.**

---

(1) Voir la note page 73.

## ANNEXE V

### EVOLUTION DU BUDGET D'ETAT DE L'U. R. S. S.

(En milliards de roubles.)

	1960	1965	1968
<i>Recettes.</i>			
Impôt sur le chiffre d'affaires.....	31,3	38,7	40,8
Prélèvements sur les profits des entreprises et autres organisations d'Etat.....	18,6	30,9	48,0
Impôt sur le revenu des kolkhozes et autres coopératives .....	1,8	1,5	1,1
Impôt sur les personnes physiques.....	5,6	7,7	10,5
Ressources de l'assurance sociale d'Etat.....	3,8	5,6	7,2
Recettes non ventilées.....	15,1	17,7	22,9
<b>Total .....</b>	<b>76,2</b>	<b>102,1</b>	<b>130,5</b>
<i>Dépenses.</i>			
Economie .....	34,1	44,9	58,7
Recherche scientifique.....	2,3	4,3	5,5
Action sociale et culturelle.....	22,6	33,9	42,8
Dont :			
Enseignement .....	(8,0)	(13,2)	(16,4)
Santé publique.....	(4,8)	( 6,7)	( 8,1)
Sécurité sociale.....	(9,8)	(14,0)	(18,3)
Défense nationale.....	9,3	12,8	16,7
Administration .....	1,1	1,3	1,6
Dette publique.....	0,7	0,1	0,2
Dépenses non ventilées.....	3,0	4,3	3,1
<b>Total .....</b>	<b>73,1</b>	<b>101,6</b>	<b>128,6</b>

## ANNEXE VI

### PRINCIPALES PRODUCTIONS DE L'U. R. S. S.

	1968	1969	1970 (prévisions)
<i>Energie.</i>			
Electricité (production brute en milliards de kWh)	638	689	740
Houille (millions de tonnes).....	594	608	618
dont :			
Charbon cokéfiabie (millions de tonnes).....	155	161	»
Pétrole brut (millions de tonnes).....	309	328	350
Gaz naturel (milliards de mètres cubes).....	171	183	»
<i>Métallurgie.</i>			
Minerai de fer (millions de tonnes).....	177	186	»
Fente brute (millions de tonnes).....	78,8	81,6	»
Acier (millions de tonnes).....	107	110	115
Laminés (1) (millions de tonnes).....	85,2	87,5	»
dont :			
Laminés finis (millions de tonnes).....	74	76,2	79,9
Tubes d'acier (millions de mètres).....	1.751	1.819	»
Tubes d'acier (millions de tonnes).....	11,2	11,5	12,3
<i>Industrie mécanique.</i>			
Machines-outils à enlèvement de métal (milliers d'unités) .....	200	206	»
Machines de forge et presses (milliers d'unités) ..	42,1	42,7	»
Equipement métallurgique (milliers de tonnes) ..	322,5	319	»
Appareils pour l'industrie du pétrole (milliers de tonnes) .....	125	123	»
Equipement pour l'industrie chimique (millions de francs) .....	2.464	2.858	»
Automobiles (milliers d'unités).....	800,9	844,3	922
dont :			
Camions (milliers d'unités) .....	478,2	504,5	527
Voitures de tourisme (milliers d'unités).....	280,3	293,6	348
Cars (milliers d'unités).....	42,4	46,2	»

(1) Dont : laminés finis, tubes, pièces pour forge en lingots et pièces d'acier destinées au relaminage dans d'autres entreprises.

	1968	1969	1970 (prévisions)
Tracteurs (milliers d'unités).....	423	442	456,4
Machines agricoles (millions de francs) (1).....	9.713	12.190	12.936
Locomotives Diesel de ligne (en sections).....	1.499	1.464	»
Locomotives électriques (unités).....	2.476	2.346	»
Wagons de marchandises (milliers d'unités).....	48,1	50,2	»
Motos et scooters (milliers d'unités).....	802	827	»
Cycles et cyclomoteurs (millions d'unités).....	4,3	4,4	»

*Construction électrique.*

Turbines (millions de kW).....	15,7	15,1	»
Génératrices pour turbines (millions de kW).....	14,5	12,7	»
Moteurs électriques pour courant alternatif (millions de kW).....	33,8	34,1	»
Récepteurs de T. S. F. (millions d'unités).....	7	7,3	»
Récepteurs de T. V. (millions d'unités).....	5,7	6,6	»
Réfrigérateurs (millions d'unités).....	3,2	3,7	»
Machines à laver électriques (millions d'unités).....	4,7	5,2	»

*Industrie chimique.*

Acide sulfurique (milliers de tonnes).....	10.166	10.664	»
Soude calcinée (milliers de tonnes).....	3.292	3.462	»
Soude caustique (milliers de tonnes).....	1.658	1.813	»
Engrais minéraux (millions de tonnes).....	43,5	46	57,5
Résine synthétique et matières plastiques (milliers de tonnes).....	1.293	1.452	»
Fibres chimiques (milliers de tonnes).....	554	583	»

*Textiles et cuirs.*

Tissus de coton (millions de mètres carrés).....	6.115	6.210	»
Tissus de laine (millions de mètres carrés).....	585	617	»
Tissus de lin (millions de mètres carrés).....	676	674	»
Tissus de soie (millions de mètres carrés).....	950	1.026	»
Bonneterie (millions de pièces).....	824	820	»
Chaussures de cuir (millions de paires).....	597	635	670

*Industries diverses.*

Ciment (millions de tonnes).....	87,5	89,8	94,3
Éléments préfabriqués en béton armé (millions de mètres cubes).....	74	76	»
Briques, production kolkhozienne exceptée (milliards d'unités).....	36,6	40	»
Verre à vitre (millions de mètres carrés).....	214	217	»
Cellulose (millions de tonnes).....	4,3	»	»
Papier (millions de tonnes).....	4	4	»

(1) Le cours du change en 1968 était de : 1 rouble = 5,5 F. Il s'est modifié au cours de l'année 1969 pour devenir : 1 rouble = 6,16 F, taux de conversion appliqué à l'année 1969.

	1968	1969	1970 (prévisions)
Savon (millions de tonnes).....	1,7	1,6	»
Détergents synthétiques (milliers de tonnes).....	345	415	»
Montres (millions d'unités).....	36	38	»
Pneus (automobiles, motocyclettes et vélomoteurs) (millions d'unités) .....	31,8	32,6	»
Meubles (milliards de francs) (1).....	13,20	16	16/17

*Produits alimentaires.*

Viande de boucherie (total) (millions de tonnes) .	11,6	11,6	»
dont :			
Viande traitée par l'industrie (millions de tonnes) .....	6,6	6,4	»
Charcuterie (millions de tonnes).....	2,1	2,2	»
Produits laitiers (millions de tonnes).....	16,2	»	»
Beurre (milliers de tonnes).....	1.044	»	»
Fromage (milliers de tonnes).....	390	»	»
Huile végétale (millions de tonnes).....	3,1	3	»
Sucre cristallisé (millions de tonnes).....	10,7	10,3	»
dont :			
Sucre de betteraves (millions de tonnes)....	9	9,3	»
Confiserie (milliers de tonnes).....	2,5	2,8	»
Conserves (milliards de boîtes conventionnelles) ..	9,5	9,6	»

(1) Production industrielle.

## ANNEXE VII

### COMMERCE EXTERIEUR

#### A. — Balance commerciale (1).

ANNEES	IMPORTATIONS	EXPORTATIONS	BALANCE
	(En millions de francs.)		
1966 .....	39.168	43.763	+ 4.595
1967 .....	42.256	47.778	+ 5.522
1968 .....	46.759	52.635	+ 6.056

#### B. — Structure des échanges (1).

	1967	1968
	(En millions de francs.)	
<i>Importations soviétiques</i> .....	42.256	46.579
dont :		
Agriculture et pêche .....	6.699	6.380
Energie .....	918	825
Matières premières et produits bruts .....	4.103	4.070
Demi-produits .....	4.312	4.779
Biens d'équipement .....	15.658	18.639
Biens de consommation .....	9.273	10.290
<i>Importations dont la nature n'est pas précisée</i> .....	1.293	1.596
<i>Exportations soviétiques</i> .....	47.778	52.635
dont :		
Agriculture et pêche .....	5.780	5.566
Energie .....	7.612	8.431
Matières premières et produits bruts .....	8.085	8.899
Demi-produits .....	7.172	7.700
Biens d'équipement .....	10.334	11.665
Biens de consommation .....	1.875	2.128
<i>Exportations dont la nature n'est pas précisée</i> .....	6.920	8.246

(1) Source: Statistiques du commerce extérieur de l'U. R. S. S. Chiffres convertis en francs au cours de 1967 et 1968: 1 rouble = 5,5 F.

C. — Courants commerciaux en 1968 (1).

	VOLUME DES ECHANGES	IMPOR- TATIONS	EXPOR- TATIONS
	(En millions de francs.)		
Total .....	99.219	46.579	52.640
Pays socialistes .....	66.831	31.517	35.314
dont :			
Membres du C. A. E. M.....	57.057	28.199	28.858
Pays capitalistes .....	32.388	15.062	17.326
dont :			
Pays industriellement développés..	21.184	10.805	10.379
Pays en voie de développement....	11.204	4.257	6.947

I. — Pays socialistes d'Europe.

Principaux clients.		Principaux fournisseurs.	
Allemagne orientale .....	7.456	Allemagne orientale .....	7.946
Pologne .....	5.198	Pologne .....	5.106
Tchécoslovaquie .....	5.138	Tchécoslovaquie .....	4.900
Bulgarie .....	4.699	Bulgarie .....	4.412
Hongrie .....	3.343	Hongrie .....	3.311
Roumanie .....	2.062	Roumanie .....	2.259
Yougoslavie .....	1.431	Yougoslavie .....	1.074

II. — Pays industriellement développés.

Japon .....	1.936	France .....	1.456
Grande-Bretagne .....	1.815	Grande-Bretagne .....	1.351
Finlande .....	1.207	Finlande .....	1.316
Italie .....	1.148	Allemagne fédérale .....	1.125
Allemagne fédérale .....	1.041	Italie .....	1.031
France .....	679	Japon .....	915
		Canada (2) .....	624

III. — Autres pays.

Cuba .....	3.089	Cuba .....	1.375
République Arabe Unie.....	980	Inde .....	905
Inde .....	907	République Arabe Unie.....	844

(1) Source : Statistiques du commerce extérieur de l'U. R. S. S. Chiffres convertis en francs au cours de 1968 : 1 rouble = 5,5 F.

(2) Fourniture de blé et de farine : 596.

**Principales marchandises importées en 1968.**

(Principaux fournisseurs.)

Machines et équipements (17.198 millions de francs).	Allemagne orientale .....	4.609
	Tchécoslovaquie .....	2.557
	Pologne .....	1.941
	Hongrie .....	1.523
	Bulgarie .....	1.254
	France .....	951
	Finlande .....	682
	Grande-Bretagne .....	660
	Italie .....	544
	Roumanie .....	517
Allemagne fédérale .....	511	
Produits pétroliers (1.064 milliers de tonnes).	Roumanie .....	685
	Allemagne orientale .....	285
Laminés ferreux (1.362 milliers de tonnes).	Roumanie .....	226
	Allemagne fédérale .....	215
	France .....	124
	Autriche .....	97
	Pologne .....	93
Tubes (765 milliers de tonnes).....	Roumanie .....	155
	Suède .....	78
	Japon .....	75
	Pologne .....	43
	Italie .....	1
Matières plastiques et matériaux pour leur production (364 millions de francs).	Allemagne fédérale .....	80
	Italie .....	74
	Allemagne orientale .....	45
	Japon .....	20
	Grande-Bretagne .....	19
Caoutchouc naturel (325,9 milliers de tonnes).	Malaisie .....	269,2
	Indonésie .....	45,6
	Ceylan .....	8,7
Fibres de coton (136,8 milliers de tonnes).	R. A. U.....	59,5
	Syrie .....	22,5
	Iran .....	13,7
	Soudan .....	12,9
Laine brute (70,8 milliers de tonnes)....	Australie .....	22
	Nouvelle-Zélande .....	11,5
	Mongolie .....	10,1
	Argentine .....	9,8
Tabac brut (62,3 milliers de tonnes).....	Bulgarie .....	37,4
	Inde .....	5
	Grèce .....	4,5
Blé (1.339 milliers de tonnes).....	Canada .....	1.288
	Roumanie .....	49

Riz (260 milliers de tonnes).....	R. A. U.....	143
	Corée du Nord.....	58
	Espagne .....	43
Sucre brut (1.752 milliers de tonnes)....	Cuba .....	1.749
Cotonnades (120 millions de mètres)....	Hongrie .....	39
	Pologne .....	22
	R. A. U.....	22
	Inde .....	14
Lainages (11,5 millions de mètres).....	Pologne .....	4,8
	Tchécoslovaquie .....	1,5
	Italie .....	1,4
Soieries (44,8 millions de mètres).....	Pologne .....	6,9
	Hongrie .....	4,6
	Tchécoslovaquie .....	1,8
Vêtements et lingerie (3.404 millions de francs).	Allemagne orientale .....	577
	Bulgarie .....	473
	Pologne .....	412
	Hongrie .....	280
	Tchécoslovaquie .....	275
Chaussures de cuir (55,4 millions de paires).	Tchécoslovaquie .....	16,7
	Pologne .....	7,1
	Hongrie .....	6,7
	Yougoslavie .....	5,9
	France .....	2,5
	Grande-Bretagne .....	2,4
	Italie .....	1,4
Meubles (937 millions de francs).....	Allemagne orientale .....	291
	Roumanie .....	231
	Pologne .....	121
	Bulgarie .....	99
Médicaments (830 millions de francs)...	Hongrie .....	258
	Pologne .....	192
	Bulgarie .....	137
	Tchécoslovaquie .....	55

**Principales marchandises exportées en 1968.**

(Principaux clients.)

Machines et équipements (11.390 millions de francs).	Bulgarie .....	2.057
	Allemagne orientale .....	1.138
	Cuba- .....	1.127
	Pologne .....	880
	Tchécoslovaquie .....	731
	Hongrie .....	682
	Inde .....	671
	Roumanie .....	577
	Mongolie .....	577
	R. A. U. ....	522
	Allemagne fédérale .....	44
	Grande-Bretagne .....	35
	Italie .....	28
	France .....	23

Houille (21.250 milliers de tonnes).....	Bulgarie .....	3 422
	Allemagne orientale .....	2 742
	Japon .....	2 730
	Tchécoslovaquie .....	2 509
	Italie .....	1 715
	Pologne .....	1 308
	<i>France</i> .....	1 266
Coke (3.824 milliers de tonnes).....	Allemagne orientale .....	1 271
	Roumanie .....	729
	Hongrie .....	595
	Finlande .....	584
Pétrole brut et ses dérivés (86.214 milliers de tonnes).	Italie .....	11 865
	Tchécoslovaquie .....	8 380
	Allemagne orientale .....	7 553
	Finlande .....	7 526
	Pologne .....	7 214
	Allemagne fédérale.....	5 950
	Bulgarie .....	5 498
	Cuba .....	5 303
	Suède .....	4 821
	Hongrie .....	3 782
	Japon .....	2 764
	<i>France</i> .....	2 748
	Yougoslavie .....	2 503
Minerai de fer (32.201 milliers de tonnes).	Pologne .....	9 990
	Tchécoslovaquie .....	9 533
	Roumanie .....	3 138
	Hongrie .....	2 709
	Allemagne orientale .....	2 603
Minerai de manganèse (1.150 milliers de tonnes).	Pologne .....	318
	Tchécoslovaquie .....	177
	Allemagne orientale .....	108
	Japon .....	107
Minerai de chrome (1.048 milliers de tonnes).	Etats-Unis d'Amérique .....	326
	Japon .....	160
	Suède .....	123
	Allemagne fédérale .....	108
	<i>France</i> .....	90
Amiante (303 milliers de tonnes).....	<i>France</i> .....	40
	Allemagne fédérale .....	38
	Allemagne orientale .....	34
	Pologne .....	25
	Japon .....	22
	Tchécoslovaquie .....	19
Fonte (4.522 milliers de tonnes).....	Pologne .....	938
	Japon .....	748
	Allemagne orientale .....	701
	Roumanie .....	503
	Tchécoslovaquie .....	399
Laminés ferreux (5.472 milliers de tonnes).	Allemagne orientale .....	1 809
	Bulgarie .....	645
	Roumanie .....	570

Laminés ferreux (5.472 milliers de tonnes) ( <i>suite</i> ).	Pologne .....	422
	Tchécoslovaquie .....	392
	Hongrie .....	340
Tubes (293 milliers de tonnes).....	Allemagne orientale .....	121,2
	Bulgarie .....	61,9
	Cuba .....	30,5
	Roumanie .....	13
	R. P. de Chine.....	11,8
Cuivre (109 milliers de tonnes).....	Allemagne orientale .....	43,8
	Tchécoslovaquie .....	32,4
	Hongrie .....	13
Aluminium (287 milliers de tonnes).....	Allemagne orientale .....	84,9
	Tchécoslovaquie .....	44,8
	Hongrie .....	38,3
	Japon .....	26,3
	Bulgarie .....	17,6
	Grande-Bretagne .....	16,2
	<i>France</i> .....	4,3
Produits chimiques (770 millions de francs).	Allemagne orientale .....	89,6
	Hongrie .....	85,2
	Bulgarie .....	73,1
	Tchécoslovaquie .....	70,4
	Pologne .....	52,8
	Cuba .....	52,2
	Allemagne fédérale .....	39,6
	Yougoslavie .....	33,5
	Inde .....	25,3
	Suisse .....	24,7
	Italie .....	23,6
<i>France</i> .....	18,7	
Bois rond (12.755 milliers de mètres cubes).	Japon .....	5.877
	Hongrie .....	1.505
	Finlande .....	1.267
	Allemagne orientale .....	803
	<i>France</i> .....	534
Bois de papeterie (4.792 milliers de mètres cubes).	Allemagne orientale .....	794
	Finlande .....	759
	Japon .....	599
	<i>France</i> .....	534
	Belgique .....	406
Sciages résineux (7.847 milliers de mètres cubes).	Grande-Bretagne .....	2.234
	Allemagne orientale .....	1.224
	Hongrie .....	836
	Allemagne fédérale .....	466
	<i>France</i> .....	306
Fibres de coton (554 milliers de tonnes).	Japon .....	81,3
	Pologne .....	80,7
	Allemagne orientale .....	78,3
	Tchécoslovaquie .....	69,8
	<i>France</i> .....	7,9

Fourrures et pelleteries (283 millions de francs).	Grande-Bretagne .....	112
	Allemagne fédérale .....	45
	Autriche .....	23
	Etats-Unis d'Amérique .....	23
	France .....	5
Céréales (sauf semoules) (4.355 milliers de tonnes).	Tchécoslovaquie .....	1.127
	Allemagne orientale .....	1.105
	Pologne .....	622
	R. A. U. ....	298
	Cuba .....	279
Sucre raffiné (1.299 milliers de tonnes) ..	Irak .....	183
	R. A. U. ....	162
	Iran .....	108
Cotonnades (312 millions de mètres) .....	Singapour .....	51,3
	Mongolie .....	34,8
	Bulgarie .....	28,2
Montres et accessoires (8.159 milliers d'unités).	Grande-Bretagne .....	1.696
	Pologne .....	1.378
	Roumanie .....	723
	Bulgarie .....	643
	Hongrie .....	581
Tchécoslovaquie .....	444	
Appareils de photos (405 milliers d'unités).	Pologne .....	67,8
	Hongrie .....	44,5
	Grande-Bretagne .....	43,6
	Cuba .....	35,4
	Roumanie .....	25,7
France .....	10,7	
Récepteurs de radio (805 milliers d'unités).	Allemagne orientale .....	189
	Hongrie .....	183
	Grande-Bretagne .....	137
	Pologne .....	71
	France .....	69

V. — Commerce franco-soviétique (1).

A. — Evolution des échanges.

(En milliers de francs.)

ANNEES	ACHATS français.	VENTES françaises.	BALANCE
1966 .....	347.789	374.199	— 473.590
1967 .....	923.350	766.460	— 156.890
1968 .....	902.485	1.265.876	+ 363.391
1969 .....	1.060.842	1.372.334	+ 311.492

(1) Sources : statistiques françaises.

B. — Structure des échanges franco-soviétiques en 1969.

a) Principaux achats français.

(En milliers de francs.)

Total .....	1.060.842
Dont :	
Huiles et combustibles minéraux, dérivés, bitumes et cires minérales.	429.010
Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.....	169.289
Coton .....	73.827
Perles fines, pierres gemmes, métaux précieux, ouvrages en ces matières, etc. ....	51.519
Préparations de viandes, de poissons, de crustacés et de mollusques..	49.652
Résidus, déchets des industries alimentaires, aliments préparés pour animaux .....	33.671
Nickel .....	33.033
Sel, soufre, terres et pierres, plâtres, chaux et ciment.....	27.598
Minerais métallurgiques, scories et cendres.....	24.723
Matières servant à la fabrication du papier.....	21.175
Aluminium .....	17.677
Pelleteries et fourrures, pelleteries factices.....	17.652
Chaudières, machines, appareils et engins mécaniques.....	15.755
Animaux vivants .....	14.381
Céréales .....	13.777
Fonte, fer et acier.....	11.110
Huiles essentielles et résinoïdes, produits de parfumerie et de toilette.	7.174
Produits chimiques .....	6.826
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres voitures terrestres..	5.799
Papiers et cartons, ouvrages en pâte de cellulose, en papier et en carton.	4.680

b) Principales ventes françaises.

Total .....	1.372.334
Dont :	
Chaudières, machines, appareils et engins mécaniques.....	607.852
Fonte, fer et acier.....	130.394
Machines et appareils électriques, objets à usages électrotechniques..	98.281
Produits chimiques .....	85.741
Chaussures, guêtres et articles analogues, parties de ces objets....	63.086
Instruments et appareils d'optique, de mesure et médico-chirurgicaux.	47.886
Laines, poils et crins.....	30.716
Papiers et cartons, ouvrages en pâte de cellulose, en papier et en carton .....	30.608
Textiles synthétiques et artificiels continus.....	29.582
Produits divers des industries chimiques.....	29.118
Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres.	25.717
Bonneterie .....	23.117
Vêtements et accessoires du vêtement en tissus.....	22.499
Céréales .....	14.456
Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.....	13.725
Outillages, articles de coutellerie et couverts de table, en métaux communs .....	13.710
Textiles synthétiques et artificiels discontinus.....	13.095
Produits tannants, matières colorantes, peintures, vernis, mastics, encres.	12.373
Matières plastiques et résines artificielles et leurs ouvrages.....	10.884
Articles de librairie et produits des arts graphiques.....	10.020

## ANNEXE VIII

### LE PLAN DE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE NATIONALE DE L'U. R. S. S. EN 1970

*Rapport de M. N.-K. Baïbakov, Président du Gosplan de l'U. R. S. S.  
(Pravda du 17 décembre 1969) présenté au Soviet suprême de l'U. R. S. S.*

Les principales caractéristiques du plan de 1970 résident dans l'exécution des tâches sociales et économiques du XXIII<sup>e</sup> congrès du P. C. U. S., la poursuite des objectifs du perfectionnement des structures de l'économie et de l'amélioration des grands équilibres économiques, ainsi que dans le renforcement des capacités de défense du pays. Le plan accorde une attention toute particulière à une meilleure cohérence des diverses parties du plan ainsi qu'une plus grande importance aux indicateurs économiques de qualité.

Il est projeté d'accélérer le développement des secteurs de pointe et des branches de l'industrie qui freinent la croissance générale de l'économie. C'est ainsi que les industries mécaniques, la construction électrique lourde, les industries du pétrole, du gaz, de la pétrochimie et de la chimie, connaîtront des taux de développement supérieurs à la moyenne de l'industrie.

La croissance de l'agriculture sera assurée également par une augmentation des moyens financiers et matériels mis à sa disposition.

Comme par les années passées, il est prévu d'activer la croissance de toutes les branches industrielles contribuant à la satisfaction des besoins de la population.

Le plan prévoit pour 1970 un nouveau développement de la science et de la technique, ce qui devrait contribuer à accélérer les taux de croissance de la productivité du travail. En 1970, la progression du revenu national devrait provenir pour 85 % de l'amélioration de la productivité du travail, laquelle devrait croître dans l'industrie, de 5,2 % contre 4,4 % en 1969, dans la construction de 6,3 % contre 2,5 %, et dans les transports de 3,6 % contre 2,2 %. Ces objectifs constituent une des tâches principales du plan de 1970, leur exécution devra être au centre de l'attention de tous les organes de l'Etat et de l'économie.

*Le revenu national devrait progresser en 1970 de 6 % et pour les cinq années 1966-1970, de 39 %, alors que les directives du XXIII<sup>e</sup> congrès prévoyaient une fourchette de 38 à 41 %. De 1961 à 1965, le revenu national avait augmenté de 32 %.*

Les revenus de la population auront crû en 5 ans de 32,5 % : les directives avaient fixé un taux de croissance de 30 %. De 1961 à 1965, ces mêmes revenus ont connu une hausse de 19 %. Les directives prévoyaient notamment une augmentation de 20 % du salaire moyen des salariés de l'Etat et de 35 à 40 % des revenus des paysans kolkhoziens. En fait, le salaire moyen aura été relevé de 25 % et la rémunération des kolkhoziens, de 40 % environ.

Le volume général des crédits affectés par l'Etat et par les entreprises coopératives à la construction de logements dépassera pour les cinq ans de 1,5 milliard de roubles le montant fixé par les directives.

Compte tenu du plan de 1970, les directives du XXIII<sup>e</sup> congrès seront exécutées en ce qui concerne la production industrielle dans son ensemble, le trafic marchandises, le chiffre d'affaires du commerce de détail et certains autres indicateurs économiques. Les prévisions ne seront pas réalisées pour la production agricole, un certain nombre de produits manufacturés, les investissements et la mise en œuvre des capacités de productions nouvelles.

### Le développement de l'industrie.

La production industrielle devrait s'accroître en 1970 de 6,3 %, dont 6,1 % pour les biens de production et de 6,8 % pour les biens de consommation.

La production d'énergie électrique atteindra en 1970, 740 milliards de Kwh et dépassera de 7,7 % le niveau de 1969. Il sera nécessaire pour cela d'installer des capacités nouvelles de production d'une puissance de 12 millions de kilowatts. La puissance totale des centrales électriques s'élèvera ainsi à 166 millions de kilowatts. La quantité d'électricité qui sera affectée aux besoins ménagers et d'éclairage public sera accrue de 9 % pour la population urbaine et de 14 % pour la population rurale.

L'extraction du pétrole s'accroîtra de 6,4 % et atteindra 350 millions de tonnes. L'extraction du gaz augmentera de 8 % ce qui fera passer la production à 195,8 milliards de mètres cubes. L'extraction de charbon, en hausse de 2 %, sera portée à 618 millions de tonnes. La part du pétrole et du gaz dans la production générale des combustibles atteindra 60 % en 1970. Elle s'élevait à 51,3 % en 1965.

Il convient toutefois, de noter qu'en dépit des accroissements sensibles en chiffres absolus des ressources de combustibles il subsistera une certaine tension dans l'approvisionnement de l'économie nationale en combustibles et en certains produits pétroliers.

Cette situation contraint les travailleurs du pétrole, du gaz et du charbon à réaliser non seulement l'exécution des objectifs du plan, mais d'en prévoir également le dépassement.

De grandes tâches sont fixées dans le domaine du développement de l'industrie de la métallurgie, de l'amélioration de la qualité des métaux ferreux, de l'élargissement de l'assortiment et de l'augmentation de la production des types de laminés, de tubes et d'articles métalliques particulièrement économiques. En 1970, les chiffres de production suivants devraient être atteints: 115 millions de tonnes d'acier (+ 4,1 %), 79,9 millions de tonnes pour les laminés prêts à l'usage (+ 4,9 %), 12,3 millions de tonnes pour les tubes d'acier (+ 6,7 %).

La métallurgie non ferreuse continuera de se développer. La production augmentera de 6,7 % pour l'aluminium, 5,7 % pour le cuivre, 7,2 % pour le zinc. Seront également en augmentation les productions de plomb, de titane, de magnésium, de métaux rares.

La chimie et la pétrochimie vont poursuivre leur rapide expansion. Des changements vont intervenir dans la structure et la qualité de la production chimique. La production des engrais minéraux atteindra 57,5 millions de tonnes, en augmentation de 26,5 % par rapport à 1969, dont + 32 % pour les engrais complexes et composés. Les accroissements de production seront de 12,8 % pour les goudrons synthétiques et les matières plastiques, 9,2 % pour le caoutchouc synthétique, plus de 19 % pour les fibres synthétiques.

Toutefois, il convient de noter du fait des retards observés dans la construction des entreprises chimiques que l'économie nationale va connaître un déficit pour certains produits chimiques.

Des changements structurels vont intervenir dans le développement des industries mécaniques. Alors que la production dans cette branche va augmenter de 9,2 %, certains secteurs particuliers vont progresser beaucoup plus rapidement: + 16 % pour

les appareillages de mesure et les moyens d'automatisation, + 40 % pour les calculatrices électroniques, + 35 % pour les lignes d'usinage automatiques et semi-automatiques, + 18 % pour l'équipement de fonderies, + 3,2 fois pour les machines-outils à commande numérique.

La production automobile s'accroîtra de 80.700 unités, soit de 9,8 %. Il sera ainsi produit, en 1970, 922.000 véhicules automobiles, dont 527.000 camions, 348.000 voitures de tourisme. L'usine Voljski (Fiat) produira 30.000 automobiles.

La production des tracteurs s'élèvera à 456.400 unités, en augmentation de 3,3 % par rapport à 1969, et celle de machines agricoles, à 2,1 milliards de roubles, soit 6,3 % de plus qu'en 1969. Certaines fabrications progresseront plus rapidement, notamment celles des matériels destinés à la mécanisation des travaux d'élevage : machines à récolter le foin (+ 40 %), machines à traire (+ 18 %) distributeurs de fourrage (+ 8,8 fois). La production de moissonneuses-batteuses à haut rendement CKD 5 augmentera de 34 %. L'usine de tracteurs de Kharkov va commencer à produire des tracteurs de 150 CV, qui remplaceront les T 74. La production de remorques à tracteurs s'accroîtra de 40 % et se chiffrera ainsi à 250.000 unités.

En ce qui concerne l'industrie du bois et du papier, une attention toute particulière sera accordée à l'utilisation plus économique des ressources. Alors que les coupes de bois seront en augmentation de 3,7 %, les accroissements de production atteindront 18 % pour les panneaux de fibres, 12,6 % pour les panneaux de particules, 24 % pour les cartons d'emballage, 85 % pour les copeaux et les bois destinés aux industries de la cellulose et du papier. La production de cellulose augmentera en 1970 de 12,5 % et celle de papier, de 3,3 %.

Afin de satisfaire les besoins croissants de l'économie nationale et de la population en matériaux de construction, il est projeté de porter la production de ciment à 94,3 millions de tonnes, soit 5,4 % de plus qu'en 1969, et d'accroître de 7,8 % et 8,5 % les fabrications d'ardoises et de matériaux à faire les murs.

Néanmoins, les besoins de l'économie en matériaux de construction, et notamment en ciment, seront couverts avec difficulté en raison du retard apporté à la mise en service des nouvelles capacités de production. Le plan prévoit d'augmenter la fabrication des matériels destinés à la production des briques. Il en sera produit en 1970 4.020 unités, soit une progression de 21,5 % par rapport à 1969.

Une grande attention est accordée dans le plan de développement aux branches produisant des biens de consommation, dont la production totale devrait s'accroître de 6,8 %.

L'industrie légère progressera en 1970 de 5,5 %, ce qui portera son développement pour les cinq ans à 47 %, chiffre qui est quelque peu supérieur à celui retenu par les Directives. De 1966 à 1970, le taux de croissance se sera situé à 8 % environ, alors qu'il n'aura été que de 2,1 % entre 1961 et 1965.

Les objectifs fixés dans le cadre des Directives du XXIII<sup>e</sup> congrès seront réalisés avant terme pour ce qui est des chaussures et des articles de confection. En 1970, il sera fabriqué 670 millions de paires de chaussures (les Directives prévoyaient 610 à 630 millions de paires) et pour 12,2 milliards de roubles d'articles de confection (alors que le plan de cinq ans avait prévu 8,7 milliards de roubles). Les productions d'articles de bonneterie et de tissés de soie auront également progressé très vite : + 36 % pour la bonneterie et + 43,5 % pour les tissus de soie, alors que la production totale de tissus aura augmenté de 18,4 %.

La production de l'industrie alimentaire augmentera de 5 %, dont + 9 % pour la viande, + 7,5 % pour les produits laitiers, + 4,7 % pour le poisson.

La production des articles d'usage courant et de ménage dépassera la somme de 13,8 milliards de roubles et sera ainsi en augmentation de 11,6 % par rapport à 1969. Les accroissements de production les plus marquants concerneront les produits chimiques et para-chimiques de ménage (+ 15 %), les téléviseurs (+ 13 %), les articles en matières plastiques (+ 21,6 %).

La production de l'industrie locale s'accroîtra de 11 %. Il est prévu de prendre un certain nombre de mesures en faveur de l'artisanat d'art.

La couverture des besoins pour certains produits devant s'effectuer dans des conditions malaisées, les ministères intéressés auront à prendre des mesures tendant à une utilisation économe des matières premières, des semi-produits et des combustibles. Il convient, à cet égard, de réintroduire dans le circuit économique les stocks accumulés en sus des réserves normales. Le plan prévoit ainsi de mobiliser 1,4 milliard de roubles de produits les plus divers, dont 960 millions de roubles de stocks de machines inutilisées.

Il est bien connu que l'un des facteurs décisifs dans le développement de l'économie réside dans le progrès technique. La croissance de la productivité du travail, l'augmentation de la production et l'amélioration de la qualité dépendent de plus en plus de la mise en œuvre rapide dans l'économie des découvertes de la science et de la technique.

Au cours des années du quinquennat actuel, l'apport de la science au développement de la production et au renforcement de la capacité de défense du pays a été considérable. Une grande quantité de recherches scientifiques et d'études techniques mises au point sont actuellement utilisées dans l'économie nationale.

Le plan de 1970 prévoit un certain nombre de mesures importantes pour le lancement de la fabrication de 480 matériels et appareils nouveaux, et la mise en œuvre de 400 procédés de fabrication et processus de mécanisation et d'automatisation.

Il convient de remarquer à cet égard que toute une série de ministères de l'industrie mécanique n'adopte pas des mesures suffisantes pour le renouvellement de la nomenclature ainsi que l'augmentation de la qualité et du niveau technique de la production. Bien qu'il soit prévu en 1970 de retirer de la production plus de 1.600 matériels et articles de l'industrie mécanique, il subsiste dans de nombreuses entreprises en fabrication des machines et des équipements qui ne répondent pas aux exigences modernes. Il faudra augmenter la responsabilité des entreprises et des chantiers pour la réalisation des plans de mise en œuvre des techniques nouvelles.

#### **Le développement de l'agriculture.**

Le plan de 1970 comme celui des années précédentes accorde une grande attention à cette importante branche de l'économie nationale, au renforcement de ses moyens financiers et matériels et à l'accroissement de la production agricole.

La production agricole augmentera de 8,5 % compte tenu des résultats attendus en 1969. La récolte des céréales devrait s'accroître de 8,7 % et celle de coton-fibres, de 8 %. La production progressera de 4,3 % pour la viande, 2,3 % pour le lait et de 4,3 % pour les œufs. Le volume de la collecte d'Etat des produits comestibles et des matières premières agricoles a été fixé sur la base établie par le Plénum de mars 1965 du Comité central du P. C. U. S. et les livraisons en sus du plan ont été instituées en se basant sur les facteurs de production connus et une croissance de la production marchande.

Les volumes de production et de collecte d'Etat retenus permettront de satisfaire les besoins de la population en aliments et ceux de l'industrie en matières premières.

Néanmoins, il convient d'accorder une attention toute spéciale aux achats de l'Etat en sus du plan fixé et notamment en ce qui concerne la viande de manière à assurer pleinement l'approvisionnement du pays.

Pour que ces objectifs soient atteints, il est nécessaire que les travailleurs de l'agriculture augmentent les rendements et accroissent le cheptel. Il est prévu à cet effet de livrer à l'agriculture 46 millions de tonnes d'engrais, soit 20 % de plus qu'en 1969. La quantité d'engrais affectée aux céréales sera considérablement accrue. Il est projeté de procéder au chaulage de 5,5 millions d'hectares de terres acides, contre 5 millions en 1969. Un effort particulier sera déployé en faveur des fourrages.

Les investissements productifs dans l'agriculture s'élèveront à 14,7 milliards de roubles, soit 10,7 % de plus que la réalisation attendue en 1969, dont 7,7 milliards de roubles au titre des investissements centralisés de l'Etat, soit 15 % de plus qu'en 1969. Pour les cinq années du plan (1966-1970), les investissements dans l'agriculture se seront élevés à 32 milliards de roubles soit 60 % de plus que le chiffre réalisé pendant la période quinquennale précédente. Toutefois, les objectifs fixés par les directives dans ce domaine n'auront pas été atteints pour diverses raisons.

Une somme de 2,2 milliards de roubles, soit 22 % de plus qu'en 1969, sera consacrée aux travaux de bonification des sols. Ces crédits permettront d'irriguer 300.000 hectares, d'assécher 814.000 hectares de terres arables et 5,9 millions de pâturages inondés. De grands travaux d'irrigation seront entrepris dans les zones riveraines de la Volga, 160 millions de roubles sont affectés à la lutte contre l'érosion des sols par le vent et l'eau, soit 17 % de plus qu'en 1969.

Les investissements consacrés au développement des sovkhoses et des usines à poulets se chiffreront à 3,9 milliards de roubles, soit 16 % de plus qu'en 1969. Il est prévu en outre un crédit de 170 millions de roubles pour la construction de fermes d'élevage industrielles pour l'engraissement des jeunes bovins et porcs.

Le parc des machines agricoles continuera de croître en 1970. Il sera livré à l'agriculture : plus de 312.000 tracteurs, 156.500 camions, 247.500 remorques à tracteurs, 14.500 excavateurs, plus de 10.000 bulldozers, 6.700 scrapers et pour plus de 2,1 milliards de roubles de machines agricoles. Il sera construit 262.000 kilomètres de lignes électrifiées à la campagne.

Les ministères intéressés et les organes locaux doivent prendre des mesures en vue d'assurer un meilleur rendement du capital fixe, des terres irriguées et asséchées et aux moyens financiers et matériels mis à leur disposition. De nombreux kolkhoses et sovkhoses font une mauvaise utilisation des crédits, des engrais, des matériels qui leur sont dévolus, ne veillent pas à la bonne conservation des prés et des prairies et ont tendance à rayer trop vite de l'inventaire leurs machines.

#### **Le développement des transports et des télécommunications.**

Ces derniers temps, on note certaines difficultés dans l'acheminement en temps opportun des marchandises par les chemins de fer. Le volume des transports à assurer croît trop vite par rapport à la capacité correspondante du réseau ferroviaire et du parc de wagons. De nombreuses insuffisances sont constatées également dans le fonctionnement des transports eux-mêmes. En raison des arrêts de plus en plus longs soit dans les gares, soit dans les entreprises industrielles, le temps de rotation des wagons s'est allongé. Par ailleurs, le coefficient d'utilisation de la capacité de chargement des wagons ne s'améliore pas non plus.

La situation n'est pas meilleure en ce qui concerne les camions. Au cours de ces deux dernières années, le coefficient d'utilisation des parcs automobiles a même baissé de 2 %, tandis que les parcours à vide ainsi que les arrêts ne diminuent pas non plus.

Le trafic marchandises général devrait augmenter de 5,8 %, dont 3,5 % pour les chemins de fer, 11 % pour les transports maritimes, 13 % pour les transports par tubes, 7,6 % pour les transports routiers, 6 % pour les transports fluviaux, et 5 % pour les transports aériens.

La part des transports ferroviaires dans l'acheminement des marchandises est en baisse : elle s'élèvera à 64,3 % en 1970 contre 70,3 % en 1965.

Les transports de passagers augmenteront de 6,9 % en 1970, dont 10 % au titre du transport aérien.

Afin de remédier au retard dans le développement du transport ferroviaire, le plan prévoit des travaux destinés à augmenter la capacité de transport et de manœuvre du réseau actuel. Il est projeté notamment de construire 1.250 kilo-

mètres de voies ferrées principales et secondaires, d'électrifier 1.400 kilomètres et d'équiper 1.900 kilomètres de voies ferrées avec des équipements de dispatching et d'autoblocage centralisés.

Il sera livré, en 1970, 63.000 unités conventionnelles de wagons (unités de wagons à 4 essieux). Le volume des crédits d'investissement, qui sera en augmentation de 15 % par rapport à 1969, atteindra 2,1 milliards de roubles. La capacité des centres téléphoniques augmentera en 1970 de 11,2 %.

#### Les investissements.

Le volume total des investissements se chiffrera en 1970 à 76,5 milliards de roubles, soit 7,6 % de plus qu'en 1969, dont 45,6 milliards de roubles seront affectés aux travaux de construction et de montage (+ 5,4 % par rapport à 1969).

Les investissements centralisés de l'Etat s'élèveront à 54,4 milliards de roubles (+ 7,3 %), dont 30,6 milliards de roubles sont destinés au financement des travaux de construction et de montage (+ 4,4 %).

Lors de l'établissement du volume des investissements et de leur répartition par branches, il a été tenu compte de la nécessité d'assurer en premier l'exécution des objectifs fixés par le Gouvernement en ce qui concerne le développement des industries de combustibles, des transports ferroviaires, de certains secteurs des industries mécaniques, ainsi que de l'accroissement du capital fixe de l'agriculture et l'expansion des branches concourant à la satisfaction des besoins de la population.

*L'industrie des combustibles* recevra ainsi 6,6 milliards de roubles de crédits, soit 22 % de plus qu'en 1969.

Les investissements dans l'industrie mécanique seront en augmentation de 23 %, dont + 41 % pour la machine-outil et l'outillage, + 39 % pour les tracteurs et le machinisme agricole, + 62 % pour l'industrie fabriquant les machines et les matériels destinés à équiper les industries textiles, alimentaires et des articles ménagers.

Les investissements centralisés d'Etat seront accrus de 23,4 % pour assurer un développement rapide des industries textiles, de la viande, du lait, du poisson ainsi que des services courants.

D'autres secteurs reçoivent également des crédits en hausse importante, telle la chimie (+ 16,6 %) et l'industrie de la cellulose et du papier (+ 12,5 %).

La sidérurgie et la métallurgie non ferreuse investiront 3,3 milliards de roubles, soit 200 millions de roubles de plus qu'en 1969.

Les investissements dans la construction de logements seront supérieurs de 5,5 % à ceux de 1969. Il a été reconnu en outre la faculté aux ministères d'affecter 4 % des crédits pour les travaux de construction et de montage à la construction de logements et de bâtiments de service.

Les investissements centralisés d'Etat dans la Santé publique seront en augmentation de 23 % par rapport à 1969 et se chiffreront à 665 millions de roubles.

Les investissements effectués au titre des sources de financement décentralisées s'établiront à 11,5 milliards de roubles, dont 7 milliards de roubles pour les travaux de construction et de montage.

Les objectifs du plan de 1970 en matière de mise en service de nouvelles capacités de production sont difficiles mais réalistes. Devront notamment commencer à fonctionner les centrales hydrauliques de Saratov et de Krasnoïansk, les installations de transformation du pétrole et de reforming catalytique des usines pétrolières de Kherson, Perm, Novo-Oufa, Polotsk, deux hauts fourneaux d'une capacité globale de production de plus de 3 millions de tonnes de fonte dans les usines métallurgiques de Karaganda et de Sibérie occidentale. Deux gazoducs doublant les installations existantes relieront l'Asie centrale au Centre de la Russie ainsi que Ukhta à Torjok.

Des capacités de production de 8,6 millions de tonnes d'engrais sont en cours d'édification dans les usines de Tcherkassy, de Grodno, de Berezniki, de Soligorsk, de Solikamsk. Il est projeté la mise en esrvice de capacités de production de véhicules automobiles pour une quantité de 320.000 voitures de tourisme.

Afin de concentrer les crédits sur les chantiers les plus importants, il a fallu repousser les propositions des ministères sur l'ouverture de nouveaux chantiers et n'accepter que 300 projets sur un total de 1.000.

Toute une série de ministères, de départements ministériels et de Républiques fédérées tolèrent des détournements de ressources, prévues initialement pour des besoins industriels, au profit de la construction de bâtiments administratifs coûteux, de palais de sport, de stades, de piscines, etc. Ces derniers temps, ce genre de constructions a pris une grande empleur et leur réalisation s'effectue au détriment de chantiers d'importance nationale.

Des entreprises de construction et de montage vont être converties en 1970 au nouveau système de planification et de stimulation économique.

### **L'augmentation du niveau de vie de la population.**

Les revenus réels, qui apparaissent comme l'indicateur synthétique du niveau de vie de la population, vont augmenter de 5 % par tête d'habitant.

*Le nombre de salariés de l'Etat* va augmenter de 2,3 millions de personnes et atteindra le chiffre de 90 millions. Le salaire moyen s'accroîtra de 3 % et la rémunération des kolkhoziens, de 4,6 %, ce qui assure un dépassement des tâches fixées par les Directives. Compte tenu de toutes les primes, le salaire moyen des salariés devrait osciller autour de 121 roubles.

L'objectif en ce qui concerne le fonds de consommation indirect sera également dépassé. En valeur absolue, il se chiffrera à 63 milliards de roubles, soit 50 % de plus qu'en 1965.

Le prix de toute une série de produits alimentaires sera abaissé en Extrême-Orient. L'accélération de la construction de logements ainsi que l'introduction de coefficients correcteurs pour les salaires devraient contribuer à fixer la main-d'œuvre car la situation en ce domaine y est particulièrement tendue.

Le chiffre d'affaires du commerce de détail s'élèvera en 1970 à 152 milliards de roubles, soit 6,3 % de plus qu'en 1969 et, compte tenu des objectifs supplémentaires fixés en la matière, l'accroissement devrait se situer autour de 7,2 %. En cinq ans, en prix comparables, le chiffre d'affaires du commerce de détail aura augmenté de 48,8 milliards de roubles, soit 6 milliards de plus que prévu par les directives.

La vente des voitures de tourisme à la population sera accrue de 40 %. La demande de la population ne sera pas satisfaite pour les meubles, les réfrigérateurs, les motos, les voitures de tourisme, les matériaux de construction et pour certains produits des industries légère et alimentaire.

En 1970, par rapport à 1965, les chiffres de consommation de la population auront augmenté de 15 % pour la viande et ses sous-produits, 18 % pour le lait et les produits dérivés, 19 % pour les œufs, 33 % pour le poisson et ses dérivés, 31 % pour les légumes, 18 % pour les fruits et les baies, 19 % pour le sucre, 12 % pour les tissus, 31 % pour la bonneterie, 29 % pour les chaussures de cuir. La consommation des produits farineux et de pommes de terre diminue.

Le taux d'équipement des familles en biens de consommation durables est également en voie d'amélioration : pour 100 familles, 74 postes de radio en 1970 contre 61 en 1965, 56 téléviseurs en 1970 contre 26 en 1965, 52 machines à laver contre 21 en 1965, 32 réfrigérateurs contre 11 en 1965.

Le volume des services payants s'accroîtra de 8,6 % en 1970. Le plan a fixé à 116,3 millions de mètres carrés les objectifs en matière de construction de logements, soit 13 % de plus que la réalisation attendue en 1969. L'Etat construira à ses frais 68,6 millions de mètres carrés, soit 5 % de plus qu'en 1969. La construc-

tion coopérative mettra en service 9,6 millions de mètres carrés, soit 47,7 % de plus qu'en 1969. La population avec l'aide des crédits de l'Etat financera la construction de 38 millions de mètres carrés, soit 22 % de plus qu'en 1969.

Il aura été construit en cinq ans 528 millions de mètres carrés. La surface moyenne disponible par citoyen atteindra ainsi 10,9 mètres carrés.

Dans de nombreuses villes on constate que de nombreuses habitations encore utilisables sont abattues. Cette politique pratiquée trop systématiquement complique la solution du problème du logement.

Cette proportion des logements détruits par rapport au nombre de logements neufs construits atteint dans certains cas des chiffres considérables. Ainsi, pour 100 mètres carrés de logements nouveaux mis en service, on note comme destruction 31 mètres carrés à Sverdlovsk, 14 mètres carrés à Tomsk, 12 mètres carrés à Kichinev, 18 mètres carrés à Novossibirsk, 11 mètres carrés à Erévan.

Il convient également d'attirer l'attention sur l'augmentation considérable du coût de la construction due en partie à l'édification de plus en plus fréquente, mais totalement injustifiée, d'immeubles de dix étages et plus, dont le prix de revient est supérieur de 20 à 30 % aux immeubles de cinq étages.

Le nombre d'enfants dans les établissements pré-scolaires atteindra 9,5 millions, en augmentation de 440.000 par rapport à 1969.

L'effectif des élèves de l'enseignement secondaire se chiffrera à 45,4 millions. Il sera admis 901.000 étudiants dans l'enseignement supérieur, dont 403.000 au titre de l'enseignement du soir et par correspondance.

Le nombre des lits d'hôpitaux atteindra en 1970 le chiffre de 2.674.000. Il y aura ainsi 109 lits pour 10.000 habitants contre 96 en 1965.

La production de l'industrie médicale progressera de 12 % en 1970. Son expansion aura été de 80 % en cinq ans, ce qui dépasse les objectifs fixés par les directives.

#### **Le développement des relations économiques extérieures.**

Le plan de 1970 prévoit un nouveau développement du commerce extérieur et des autres formes de coopération économique avec de nombreux pays. Le volume des échanges dépassera sensiblement en 1970 le niveau prévu par les directives.

La coopération économique avec les pays de la communauté socialiste s'effectue sur la base d'une coordination des plans économiques nationaux qui définit un programme stable de développement des relations de production, scientifiques, techniques et économiques de l'U. R. S. S. avec ces pays et en particulier avec les pays membres du C. A. E. M.

Parallèlement au travail de développement des échanges avec les pays socialistes en 1970, sera poursuivi celui de la coordination des plans économiques nationaux pour le prochain quinquennat, qui va contribuer à l'accroissement de la division socialiste internationale du travail, au développement et à l'approfondissement de la spécialisation et de la coopération de production.

Comme cela a été souligné dans les décisions de la XXIII<sup>e</sup> session du C. A. E. M., la base de cette activité doit être la recherche commune par les pays intéressés des solutions rationnelles des grands problèmes économiques nationaux.

Il est projeté d'étendre les relations commerciales avec les pays en voie de développement qui favorisent la croissance des économies nationales de ces pays. Le volume des échanges est défini sur la base des accords existants. Les machines et les équipements et, notamment, les ensembles industriels, constitueront l'essentiel des exportations soviétiques vers ces pays. Les importations soviétiques vont également s'accroître.

Les relations économiques avec les pays capitalistes techniquement développés vont continuer à se développer. Elles seront basées comme les années précédentes sur le principe de la coopération réciproquement profitable.

## ANNEXE IX

### LA PLANIFICATION CENTRALISEE DANS LES CONDITIONS DE LA REFORME ECONOMIQUE

(Analyse d'un article de M. Krylov, sous-chef de département au Gosplan de l'U. R. S. S., dans la Gazette économique, n° 45, de novembre 1969.)

La préparation du prochain quinquennat 1971-1975, tant par la technique employée à cette occasion au sein des organes responsables que par le contenu des plans de cette période, c'est-à-dire la nature et le niveau de détail des indicateurs qui y seront retenus, semble devoir être l'occasion de marquer avec vigueur les *acquis et les limites de la réforme économique*. On assiste ces derniers temps, après une période où la réforme, à un rythme il est vrai modéré, paraissait suivre son cours normal, à un *renouveau des initiatives et des controverses* concernant la direction de l'économie. Alors qu'avec le passage du secteur de la construction au nouveau système de gestion et de stimulation économique le 1<sup>er</sup> janvier 1970, l'extension de la réforme en largeur sera pour l'essentiel réalisée, on peut estimer aujourd'hui que l'approche de certaines échéances (congrès du parti, arrivée du nouveau quinquennat), en même temps que les défaillances enregistrées dans de nombreux secteurs au cours de cette année, redonnent une grande acuité aux problèmes de l'extension de la réforme en profondeur.

C'est dans ce contexte que s'inscrit un article intitulé « La planification centralisée dans les nouvelles conditions » publié sous la signature de L. Krylov, sous-chef du département du Gosplan de l'U. R. S. S., dans la *Gazette économique* (n° 45 de novembre 1969).

Cet article prend place dans la rubrique « Pratique et problèmes de la réforme économique » qui contient trois thèmes. D'abord, l'auteur insiste sur le caractère fondamental de la planification centralisée dans une économie socialiste et prend position contre les menaces de démantèlement du système de planification actuelle à la faveur de la réforme en cours; ensuite, il met l'accent sur la nécessité d'élaborer un véritable plan quinquennal ainsi que des plans prospectifs à plus long terme susceptibles d'orienter l'action des agents économiques; enfin, il défend vigoureusement les prérogatives des organismes de planification contre les empiètements des entreprises et des ministères.

\*  
\* \*

Le caractère polémique de l'article de M. Krylov apparaît dans l'attaque en règle à laquelle il se livre tout au début de son exposé contre les partisans du « socialisme de marché ». C'est ainsi qu'on lit :

« Au sein de discussions qui ont eu lieu dans un certain nombre de pays socialistes sur les tâches et la place du plan général unitaire, on a parfois exagéré les possibilités de l'action par l'intermédiaire des prix, du crédit et des divers instruments financiers pour assurer la direction de l'économie. Les partisans du « socialisme de marché » se sont efforcés de minimiser l'importance de la planifi-

cation centralisée unitaire en mettant en avant différentes théories de l'auto-régulation de l'économie. Ils ont considéré l'élargissement des droits des entreprises comme une étape vers leur pleine indépendance, vers la suppression de leur responsabilité devant l'Etat. Selon ces théoriciens, les pouvoirs publics devraient dans une très large mesure renoncer à l'organisation de la structure de l'économie, des salaires et des prix.

De semblables « théories » impliquent la révision des concepts léninistes essentiels sur la construction de l'économie socialiste et les fonctions de l'Etat en régime socialiste assurant la direction planifiée unitaire de l'économie nationale sur la base du centralisme démocratique. Les différentes formes de la soi-disant auto-régulation de l'économie impliquent en pratique un affaiblissement du rôle de l'Etat socialiste et du parti de la classe ouvrière dans la direction de l'économie nationale.

Les intérêts de la construction socialiste réclament non pas un affaiblissement mais un renforcement du rôle des plans économiques unitaires en même temps qu'un perfectionnement de sa structure et de ses méthodes pour tenir compte des conditions nouvelles, à savoir le développement de l'initiative de l'entreprise et des organes locaux. »

L'auteur en vient ensuite à une véritable défense et illustration de la planification centralisée unitaire :

« Expression de l'intérêt public, le plan économique national permet l'unité d'action de tous les agents économiques, l'introduction des mesures nécessaires pour la solution des problèmes de la construction du communisme. Les divers leviers économiques ne fonctionnent efficacement que s'ils s'appuient sur un plan unitaire, s'ils procurent l'accès aux voies les plus rapides et les plus rationnelles de son exécution. »

Parmi les actifs à mettre directement au crédit de la planification centralisée unitaire, l'auteur cite :

« ... les changements intervenus dans la structure du bilan énergétique national, la reconstruction du système de transport ferroviaire, la création quasiment à partir de rien de cette branche importante de l'économie qu'est la production des biens de consommation de longue durée. » Cette dernière référence est particulièrement intéressante, car elle concerne l'intervention de la planification centrale dans le développement de l'industrie légère, secteur où certains indices permettaient d'envisager une libéralisation plus poussée qu'ailleurs.

La planification centralisée unitaire joue aussi un rôle essentiel dans les relations économiques extérieures :

« Ce n'est que sur la base d'une planification centralisée d'Etat qu'il est possible d'assurer la coordination du développement de l'économie des pays socialistes, de pratiquer des relations économiques à long terme avantageuses avec les Etats capitalistes. »

Reconnaissant que le système actuel de planification centralisée va encore très loin dans le détail, le fonctionnaire du Gosplan ajoute aussitôt :

« Ce serait toutefois une erreur de rétrécir mécaniquement la sphère de la planification centralisée. Le préalable économique fondamental pour la limitation de cette sphère aux indicateurs les plus importants est le suivant : assurer l'équilibre des ressources et des besoins pour les types de biens essentiels, les moyens financiers, etc... On doit atteindre ce résultat par le développement accéléré de la production des types de biens déficitaires, leur utilisation rationnelle, ainsi qu'une régulation plus effective des ressources et des dépenses de l'Etat et des particuliers. »

M. Krylov continue alors en critiquant l'attitude de certaines entreprises :

« S'efforçant de réaliser les profits les plus élevés, certaines entreprises modifient la gamme des productions prévues par le plan, sabotant les livraisons d'articles indispensables mais moins rentables... Les intérêts comptables des entreprises et les

intérêts de la société peuvent dans certains cas ne pas coïncider, la priorité de l'intérêt public est donc assurée par la fixation des objectifs correspondants. » Et l'auteur de rappeler la règle d'or :

« Le développement de l'économie conformément au plan unitaire n'est possible qu'en reconnaissant le caractère capital de la planification socialiste... Aux objectifs planifiés obligatoires revient le rôle essentiel pour la mobilisation des collectifs des entreprises en vue de l'accomplissement des tâches déterminées par l'Etat. »

Toutefois, on reconnaît la nécessité d'apporter certains changements aux méthodes de planification et en particulier d'instituer un système de normes permettant aux entreprises de calculer elles-mêmes leurs propres objectifs au lieu de se voir imposer d'en haut des objectifs tout calculés. « Dans les conditions de la réforme, les méthodes de régulation et de direction de l'économie par l'Etat doivent être plus flexibles. A cette fin, il est rationnel dans notre esprit d'utiliser des normes économiques de divers types et de déterminer ces normes au lieu des objectifs en valeur absolue. C'est ainsi par exemple que la régulation centralisée des revenus de la population peut s'effectuer à l'aide des normes de paiement sur le fonds des salaires par rouble de production, ou des rapports normalisés entre la croissance de la productivité du travail et le salaire moyen. »

\*

\* \*

Parmi les moyens de perfectionnement du système actuel de planification un grand rôle revient à la *planification perspective* et en particulier au *plan quinquennal*. « C'est à travers les plans quinquennaux que prennent chair les tâches économiques et sociales posées par le Parti communiste et le Gouvernement soviétique... A la base de tout le système des plans économiques doit se trouver le plan quinquennal. Pour l'actuel quinquennat cela n'a pas été absolument le cas. La fixation des plans quinquennaux des ministères et des Républiques fédérées pour les années 1966-1970 a traîné en longueur. Certains ministères et départements n'ont pas porté les objectifs à la connaissance des entreprises en temps utile, n'ont pas effectué l'indispensable concordance des indicateurs planifiés, en conséquence de quoi, de nombreux collectifs se sont trouvés sans plan quinquennal... Aujourd'hui, les organes de planification et les ministères ont commencé à préparer les éléments pour le plan quinquennal 1971-1975. Un travail important a déjà été effectué en vue de la détermination des directions de base du développement de l'économie nationale. »

Le nouveau plan quinquennal doit tenir compte de l'introduction de la réforme économique : mais aussi les nouveaux indicateurs économiques doivent se trouver repris dans ce plan :

« Il convient maintenant de fixer pour l'ensemble du quinquennat et pour chaque année les indicateurs de production commercialisée et de profits, et aussi de faire le calcul des fonds de stimulation économique. On pourra ainsi déterminer pour l'ensemble du quinquennat les indicateurs du plan financier et des plans de crédit au niveau de la branche et de l'entreprise. »

L'évolution des prix pendant les cinq ans de la période sera également déterminée par le plan quinquennal :

« Dans le nouveau plan quinquennal, les calculs seront faits en prix constants au 1<sup>er</sup> juillet 1967, ainsi qu'en prix courants (en ce qui concerne la production commercialisée et le profit). Le plan déterminera également les index de variation des prix de gros pour les années 1971-1975 par branches industrielles. »

La réanimation du plan quinquennal ne saurait toutefois entraîner un dépérissement du plan annuel.

« Il est particulièrement important de réaliser une articulation satisfaisante des objectifs quinquennaux et annuels ; on estime parfois que le plan quinquennal, avec sa division en tranches annuelles, permet de renoncer au plan annuel ; or l'expé-

rience de nombreux quinquennats a montré que la vie impose inévitablement des corrections du plan quinquennal pour tenir compte des changements intervenus... En outre, les plans annuels ne font pas que préciser les objectifs quinquennaux ; ils les complètent également dans la mesure où ils comprennent un cercle plus large d'indicateurs. »

Finalement le plan quinquennal est avant tout un instrument destiné à maintenir les agents économiques dans le droit chemin. « ... les plans annuels doivent s'élaborer sur la base des objectifs correspondants du plan quinquennal de façon à assurer le respect du rythme et des proportions fondamentales de développement de l'économie, sans changer, comme il arrive souvent aujourd'hui, la structure de la production et la répartition des ressources. »

Comment mener de front adaptation nécessaire et maintien de la ligne fixée ? L'auteur voit la solution dans la constitution de réserves de production. « Les ministères ont reçu le droit de garder des réserves de ressources matérielles d'investissement de fonds des salaires ; toutefois, ces droits ne sont pas encore suffisamment utilisés. La complexité de la planification des réserves vient du fait qu'il est nécessaire de faire face à des besoins supplémentaires et en même temps de ne pas retirer sans nécessité des biens du circuit économique. Il est économiquement peu efficace de créer des réserves sous la seule forme de ressources provisoirement non mises en répartition dans de nombreux cas ; on peut utiliser avec succès d'autres possibilités, par exemple en élevant le coefficient de remplacement, en renforçant la stimulation économique de la production. » On notera que, bien que « dans de nombreux cas » d'autres méthodes soient jugées préférables, on assiste à une réhabilitation, ou à une réaffirmation de la nécessité d'une détention directe de certains biens économiques par les organes centraux.

Pour faire face à ces tâches accrues, les planificateurs devront recourir de plus en plus à la méthode traditionnelle des balances.

« Cependant, un important préalable de l'équilibre des plans quinquennaux, et ensuite des plans annuels, se trouve être l'élargissement du travail d'établissement de balances par produits : ainsi pour le nouveau quinquennat envisage-t-on d'établir des balances-matières pour environ trois cents très importants types de produits. » On remarquera que si se trouve ainsi reprise l'affirmation traditionnelle que les nouvelles conditions doivent augmenter et non diminuer le travail des planificateurs, M. Krylov n'a pas saisi cette occasion de rappeler — mention également traditionnelle au cours de la période récente — que le Gosplan souhaite se doter de cet effet de moyens électroniques adaptés. Cet oubli est sans doute fortuit. Mais il est possible également que les planificateurs craignent aujourd'hui de voir l'argument de la mécanisation se retourner contre eux, les « décentralisateurs » arguant qu'en l'état actuel du potentiel technique disponible, le Gosplan n'est pas en mesure d'élaborer un plan détaillé qui soit vraiment scientifiquement fondé.

L'auteur constate ensuite la nécessité de regarder au-delà du plan quinquennal. « Le perfectionnement de la planification-perspective ne peut se limiter à l'élaboration des plans quinquennaux. L'introduction de nombreuses découvertes scientifiques et techniques, l'exploitation d'importants gisements naturels, la création de centres industriels sont des opérations qui réclament en règle générale un délai dépassant cinq ans ; une longue période est également nécessaire à la solution des grands problèmes sociaux. Dans les conditions actuelles, l'élaboration de plans à long terme est devenue une tâche urgente à laquelle nous avons commencé de nous préparer... Une importance particulière s'attache à l'élaboration du schéma général de développement et de localisation des branches fondamentales de l'industrie et de l'agriculture, ainsi que du développement cohérent des républiques fédérées et des régions économiques jusqu'en 1980... Le décret du Comité central du P.C.U.S. et du Conseil des Ministres de l'U.R.S.S., « Mesures de perfectionnement du travail des organismes scientifiques et d'accélération de l'introduction dans l'économie nationale des progrès de la science et de la technique », pris en 1968, prévoit l'élaboration, pour les principaux problèmes du développement de l'économie nationale, d'un plan scientifique et technique portant sur dix à quinze ans... ».

Il importe toutefois, juge bon de préciser le signataire de l'article, de distinguer entre prévision et plan. Il serait en effet aussi incorrect de récuser le rôle positif des prévisions que d'identifier prévision et plan. Il ne faut pas oublier que l'originalité du plan, c'est son caractère normatif. « Le plan, à la différence des prévisions, ne se contente pas de considérer les tendances du développement, mais contient également un ensemble de mesures destinées à assurer la bonne exécution des tâches de la construction du communisme. »

\*  
\* \*

La dernière partie de l'article est intitulée : « Délimiter les fonctions avec précision ». M. Krylov y défend les prérogatives des organes planificateurs contre les empiètements des organes productifs et particulièrement des ministères, il importe que chacun fasse son métier et ne sorte pas des limites qui lui sont assignées.

« Le perfectionnement du plan centralisé suppose une délimitation correcte des fonctions des divers maillons de la direction planifiée de l'économie ; la sphère de la planification centralisée est tout à fait étendue, elle comprend l'élaboration des objectifs du plan économique national, la répartition des biens des fonds productifs (biens de production), la répartition des fonds de marché des marchandises (cette double référence à la notion de « fonds » semble indiquer que le plan doit garder la haute main, même sur les biens susceptibles dans le cadre de la réforme d'être cédés entre entreprises sur les marchés des gros industriels). Relèvent également de la planification l'élaboration par les départements centraux, des plans financiers et des plans de crédit, la fixation des prix de gros et de détail, la régulation des salaires et la résolution des principales questions d'organisation du travail, la planification des activités des organisations scientifiques, etc.

« Le nouveau statut des ministères, promulgué en 1967, leur a confié la responsabilité de tous les problèmes fondamentaux de la planification sectorielle, de l'étude des besoins de l'économie nationale en un produit donné, de la mise en œuvre d'une politique technologique unifiée, de l'utilisation rationnelle des investissements en capital. Toutefois, la planification sectorielle, dans ce qu'elle a de plus concret, n'est pas seulement l'affaire des ministères, mais aussi des organes centraux de planification, et ce, en raison du niveau de détail où descend le plan économique national en ce qui concerne la structure de la production et des investissements en capital, et en raison aussi de la très large nomenclature qui apparaît dans les plans de répartition. En règle générale, les ministères planifient non pas le développement de la branche dans son ensemble, mais seulement le travail des entreprises qui dépendent d'eux directement.

« La conférence nationale des économistes (1) a noté dans ses recommandations la nécessité d'accroître le rôle des ministères dans le développement de la branche industrielle correspondante. Il est prévu de faire passer prochainement au nouveau système de planification et de stimulation économique le Ministère des Instruments, des moyens d'automation et des systèmes de gestion. La planification de branche sera mise en œuvre sur la base du plan quinquennal avec une réduction du nombre des indicateurs figurant dans le plan annuel. Les investissements en capital de la branche se feront sur la base des normes d'affectation du profit, ces normes seront déterminées à partir du plan quinquennal d'investissement.

« Cependant, les plans économiques nationaux doivent, comme auparavant, déterminer les grandes directions de développement des branches de base dans la mesure où les objectifs sectoriels ne peuvent être fixés qu'en coordination étroite avec les objectifs généraux en vue d'un développement proportionné de l'économie du

---

(1) Au printemps 1968.

pays. Les organes centraux de planification au fur et à mesure de l'accroissement du rôle des ministères pourront attacher davantage d'attention à la planification perspective et au traitement des plus importants problèmes économiques et sociaux... ».

Ainsi, ayant commencé par réaffirmer vigoureusement la prééminence des organes centraux de planification en réclamant une démarcation stricte des compétences des diverses autorités économiques, l'auteur termine sur un mode plus nuancé : il constate la nécessité du rôle croissant des ministères et leur transformation progressive en organismes véritablement économiques. Il se livre même en passant à une affirmation vigoureuse du lien au niveau de la branche entre l'investissement et le profit et les fonctions qu'il assigne en terminant à la planification centrale : coordination et prévision à long terme, sont de nature à rencontrer l'assentiment général.

\*  
\* \*

Comme tous les textes de ce genre, l'article de M. Krylov peut recevoir deux interprétations presque opposées. Il peut paraître comme un simple plaidoyer « pro domo », une réaction de défense contre les initiatives croissantes des entreprises et des ministères, encouragées par la réforme économique. Il peut aussi être considéré comme une manifestation destinée à réaffirmer l'autorité du Gosplan et à mettre un terme à certaines déviations inopportunes de la réforme en cours.